



Quercy Rouergue et
Gorges de l'Aveyron

RAPPORT ANNUEL

2022

Validé au cours du Conseil Communautaire du 23 mai 2023
Par délibération n° 2023_

Siège administratif

23 place de l'hôtel de ville
BP 30 - 82140 Saint-Antonin-Noble-Val
05 63 30 67 01- contact@cc-qrga.fr
www.cc-qrga.fr

SOMMAIRE

INDEX DES SIGLES	3
1. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE	5
1.1. Réunions du Conseil Communautaire	5
1.2. Composition du Conseil communautaire	5
1.3. Composition du Bureau	7
1.4. Composition des Commissions de la Communauté de Communes	8
1.5. Actes administratifs	16
2. BUDGET ET REALISATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES	17
3. RESSOURCES HUMAINES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES	20
4. BIENS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES	25
5. L'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES QRGA EN 2019 : DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DEVELOPPEMENT INTERNE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES	29
5.1. La politique d'amélioration de l'habitat	29
5.2. Haut Débit et Schéma Directeur Numérique	29
5.3. Bilan offre d'accueil	29
5.4. Urbanisme et aménagement du territoire	33
5.5. FabLab – Tiers Lieu	36
5.6. Office du Tourisme Intercommunal	40
5.7. La Grotte du Bosc	48
5.8. La communication	49
5.9. L'architecture	51
5.10. Service Informatique	52
5.11. Manager de Commerces	53
5.12. Petites Villes de Demain (PVD)	55
6. L'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : LES SERVICES A LA PERSONNE	56
6.1. Le réseau de lecture publique	56
6.2. La politique « Enfance et Jeunesse »	59
6.3. La politique « Petite Enfance »	86
6.4. Les Maisons des Services Au Public	91
6.5. Le transport à la demande	94
6.6. La Convention Territoriale Globale (CTG)	94
7. L'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : LES SERVICES TECHNIQUES	97
7.1. La collecte et le traitement des ordures ménagères	97
7.2. L'entretien des chemins	99
7.3. Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	100
7.4. Le Service Public Eau et Assainissement	102
7.5. Hygiène et sécurité.	108

INDEX DES SIGLES

ACMO : Agent Chargé de la Mise en Œuvre de l'Hygiène et de la Sécurité du Travail
ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
ADMR : Aide à domicile en milieu rural
ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement
AM (ou AssMAT) : Assistantes Maternelles
AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt
AOM : Autorité organisatrice de la mobilité
APEMAC : Accueil Petite Enfance Massif Central
BAFA : Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs
BR : Bibliothèque Relais
BTR : Bibliothèque Tête de Réseau
CACES : Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
CATEC : Certificat d'aptitude à Travailler en Espace Confiné
CAUE : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement
CDST : Contrat de Développement Social Territorialisé
CEE : Contrat d'engagement éducatif
CEL : Contrat Educatif Local
CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CIDFF : Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles
CIID : Commission Intercommunale des Impôts Directs
CRE : Centre de Ressources Economiques.
CLAE : Centre de Loisirs Après Ecole
CLECT : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
CLIC : Centres Locaux d'Information et de Coordination
CLSH : Centre de Loisirs Sans Hébergement
CNAF : Caisse nationale d'Allocations Familiales
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPIE : Centre permanent d'initiatives à l'environnement
CRAM : Caisse Régionale d'Assurance Maladie
CTCP : Comité Territorial de Concertation et de Pilotage
CTG : Convention Territoriale Globale
DASRI : Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux
DIG : Déclaration d'Intérêt Général
DGFIP : Direction Générale des Finances Publiques
DDJS : Direction Départementale de la jeunesse et des Sports
DDR : Dotation de Développement Rural
DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
DMS : Déchets Ménagers Spéciaux
DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement
DTQD : Déchets Toxiques en Quantité Dispersée
DDT : Direction Départementale du territoire
EJE : Educateur Jeunes Enfants
EPAGE : Etablissement Public d'Aménagement et Gestion des Eaux
EPI : Equipement de Protection Individuelle
EREF : Espace Régional Emploi Formation
FAB LAB : Fabrication Laboratory
FACEJ : Fond d'Accompagnement au Contrat Enfance et Jeunesse
FCO : Formation Continue Obligatoire
FPU : Fiscalité Professionnelle Unique
GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations.
GEN : Grande Ecole Numérique

GPTEC : Gestion Prévisionnelle Territoriale des Emplois et des Compétences
ITA : Interruption Temporaire d'Activité
JGA : Jardins des Gorges de l'Aveyron
LEADER : Liaisons Entre Acteurs de Développement de l'Economie Rurale
MD : Médiathèque Départementale
MRAE : Mission Régionale d'Autorité Environnementale
MSA : Mutualité Sociale Agricole
MSAP : Maison des Services Au Public
NAP : Nouvelle Activité Périscolaire
OM : Ordures Ménagères
ONEMA : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
OPAH : Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat
OTI : Office du Tourisme Intercommunal
PCAET : Plan climat air énergie territorial
PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Petite Randonnée
PEDT : Projet Educatif du Territoire
PEM : Pôle d'Echange Multimodaux
PETR : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
PFAC : Participation Financière à l'Assainissement Collectif
PFB : Participation pour les Frais de Branchement
PGRI : Plan de Gestion des Risques d'Inondation
PIG : Programme d'Intérêt Général
PIJ : Point Information Jeunesse
PLUI : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
PMI : Protection Maternelle et Infantile
PR : *chemin de* Petite Randonnée
PSC1 : Prévention et secours civique de niveau 1
PSMV : Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur
PVAP : Plan de Valorisation du Patrimoine
QRGA : Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron
RAM : Relais Assistantes Maternelles
RLPI : Règlement Local de la Publicité Intercommunale
RNP : Règlement National de publicité
RPQS : Rapport sur le prix et la qualité de service.
RSI : Régime Social des Indépendants
RSP : Relais Services Publics
SCOT : Schéma de Cohérence Territorial
SDAASP 82 : Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public
SDE : Syndicat Départemental d'Energie
SDENR : Stratégie Départementale des Energies Renouvelables
SDTAN : Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique
SDUSN : Schéma de Développement des Usagers et Services Numériques
SDD 82 : Syndicat Départemental des Déchets de Tarn et Garonne
SIAEP : Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable
SIG : Système d'Information Graphique
SIP : Service des Impôts des Particuliers
SMAD 82 : Service de maintien à domicile
SOM : Service Ordures Ménagères
SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif
SPR : Site Patrimonial Remarquable
SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Egalité des Territoires
TAD : Transport à la Demande
UDAP : Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine
ZAC : Zone d'Aménagement Concerté
ZPPAUD : Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

Le rapport annuel 2022, ici présenté, a été approuvé au cours du Conseil Communautaire du **23/05/2023** par délibération n° 2023_.

1.FONCTIONNEMENT DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

1.1. Réunions du Conseil Communautaire

Le Conseil de la Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron (QRGA) s'est réuni 10 fois en 2022 :

- 25 JANVIER
- 8 FEVRIER
- 15 MARS
- 5 AVRIL
- 17 MAI
- 28 JUIN
- 19 JUILLET
- 27 SEPTEMBRE
- 8 NOVEMBRE
- 6 DECEMBRE

Les conseils communautaires sont précédés d'une réunion du bureau.
Le Débat d'Orientaion Budgétaire a eu lieu le 8 février 2022.

1.2. Composition du conseil communautaire : Le conseil communautaire se compose de 34 conseillers communautaires.

- Réf. 2020_ 2090 16 juillet 2020
Objet : ELECTION DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY ROUERGUE GORGES DE L'AVEYRON.

M. BONSANG Gilles

- Réf. 2020_ 2091 16 juillet 2020
Objet : DEFINITION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY ROUERGUE GORGES DE L'AVEYRON.

- DECIDE de fixer à 6 le nombre de Vice-présidents

- Réf. 2020_ 2092 16 juillet 2020
Objet : ELECTION DES VICE-PRESIDENTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY ROUERGUE GORGES DE L'AVEYRON.

Election du 1^{er} Vice-président en charge de l'économie (hors tourisme et agriculture)

Monsieur BENAVENT Jean-Pierre est élu 1^{er} Vice-président

Election du 2^{ème} Vice-président en charge de l'aménagement du territoire et de la démarche participative

Monsieur FERTE Denis est élu 2^{ème} Vice-président

Election du 3^{ème} Vice-président en charge des services à la personne

Madame LAFON Cécile est élue 3^{ème} Vice-présidente

Election du 4^{ème} Vice-président en charge de l'aménagement et du cadre de vie

Monsieur BESSEDE Daniel est élu 4^{ème} Vice-président

Election du 5^{ème} Vice-président en charge du tourisme

Monsieur BOUZILLARD Joël est élu 5^{ème} Vice-président

Election du 6^{ème} Vice-président en charge de l'eau et de l'assainissement

Monsieur FERAL Daniel est élu 6^{ème} Vice-président

Réf. 2020_2162 22 septembre 2020

Objet : Election d'un futur 7^{ème} vice-président au sein du bureau communautaire de la communauté de communes.

Réf. 2020_2162 3 Novembre 2020

Objet : Election du 7^{ème} vice-président au sein du bureau communautaire de la communauté de communes

Monsieur le Président indique que le septième vice-président sera en charge de la GEMAPI et de la communication.

Monsieur Emmanuel CROS est élu 7^{ème} Vice-Président

CHANGEMENT A PARTIR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JUILLET 2022 :

Ref. 2022_2545 19 Juillet 2022

Objet : Nomination d'un conseiller communautaire

CONSIDERANT la démission de M. BENAVENT Jean-Pierre, conseiller communautaire et 1er Vice-Président de la Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron (CCQRGA), adressée à Mme la Préfète de Tarn-et-Garonne en date du 12 juillet 2022.

CONSIDERANT la démission de M. BENAVENT Jean-Pierre, de sa fonction de conseiller communautaire de la Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron (CCQRGA), adressée à M. le Président de la CCQRGA en date du 12 juillet 2022.

Monsieur le Président indique que M. DUPONT Alain est élu en tant que conseiller communautaire, en remplacement de M. Jean-Pierre BENAVENT.

Ref. 2022_2546 19 Juillet 2022

Objet : ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY ROUERQUE GORGES DE L'AVEYRON (modifie la délibération n°2020_2092 du 16 juillet 2020)

Monsieur Vincent COUSI est élu 7^{ème} Vice-président

L'ordre des vice-présidents évolue comme suivant :

Election du 1^{er} Vice-président en charge de l'économie (hors tourisme et agriculture)

Monsieur FERTE Denis est élu 1^{er} Vice-président

Election du 2^{ème} Vice-président en charge des services à la personne

Madame LAFON Cécile est élue 2^{ème} Vice-présidente

Election du 3^{ème} Vice-président en charge de l'aménagement et du cadre de vie

Monsieur BESSEDE Daniel est élu 3^{ème} Vice-président

Election du 4^{ème} Vice-président en charge du tourisme

Monsieur BOUZILLARD Joël est élu 4^{ème} Vice-président

Election du 5^{ème} Vice-président en charge de l'eau et de l'assainissement

Monsieur FERAL Daniel est élu 5^{ème} Vice-président

Election du 6^{ème} Vice-président en charge de la GEMAPI et de la communication

Monsieur CROS Emmanuel est élu 6^{ème} Vice-Président

Election du 7^{ème} Vice-président en charge de l'aménagement du territoire et de la démarche participative

Monsieur COUSI Vincent est élu 7^{ème} Vice-président

1.3. Composition du Bureau de la Communauté de Communes.

Le Bureau de la Communauté de Communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron compte le Président de la Communauté de Communes, les 7 Vice-Présidents et tous les maires des communes. Le bureau se compose désormais ainsi qu'il suit :

Bureau élargi de la Communauté de Communes

Dénomination	Composition
Bureau	Mme LAFON, Ms TABARLY, EMERIAU, COUSI, FERAL, GALLAND, MARTY, CROS, BOULPICANTE, GAUTIER, ROMANO, ICHES, VIROLLE, FERTE, FRAUCIEL, HEBRARD, RAITIERE, BOUZILLARD, BESSEDE, BONSANG

Le Président et les 7 Vice-Présidents constituent le Bureau Restreint. Celui-ci se réunit tous les lundis après-midi, au siège de la Communauté de Communes. Il est composé de :

Bureau restreint élu au cours du Conseil Communautaire

Président et chargé des finances	M. BONSANG, Adjoint au Maire de Loze
1 ^{er} Vice-Président chargé du développement économique	M. FERTE Denis, Maire de St Antonin Noble Val.
2 ^{ème} Vice-Présidente chargée des services à la personne	Mme LAFON Cécile, Maire de GINALS.

3 ^{ème} Vice-Président chargé <u>de l'aménagement et du cadre de vie</u>	M. BESSEDE Daniel, Adjoint au Maire de Parisot
4 ^{ème} Vice-Président chargé du <u>tourisme</u>	M. BOUZILLARD Joël, Adjoint au Maire de St Antonin Noble Val.
5 ^{ème} Vice-Président chargé <u>de l'eau et de l'assainissement</u>	M. FERAL Daniel, Maire d'Espinas.
6 ^{ème} Vice-Président chargé de la <u>GEMAPI et de la Communication</u>	M. CROS Emmanuel, Maire de Laguëpie
7 ^{ème} Vice-Président chargé de l'aménagement du territoire et de la démarche participative	M. COUSI Vincent, Maire de Caylus

1.4. Composition des Commissions de la Communauté de Communes

Suite aux élections communautaires du 16 juillet 2020, la Communauté de Communes du Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron a modifié la constitution de certaines commissions qui se composent ainsi :

Réf. 2020_2100

Objet : Vote des titulaires et des suppléants aux diverses commissions

Suite à la démission de M. Jean-Pierre BENAVENT de ses fonctions communautaires, il a été procédé à l'élection de son/sa remplaçant(e) au sein des différentes commissions dont il était membre

Réf. 2022_2550

Objet : Vote des titulaires et des suppléants aux diverses commissions

Suite à la démission de M. Roger RAITIERE de ses fonctions communautaires ainsi que de trois membres du conseil municipal de Verfeil-sur-Seye, il convient de procéder à l'élection de leurs remplaçant(e) au sein des différentes commissions et structures dont il était membre.

Réf. 2022_2612

Objet : CdC - Désignation de représentants aux diverses commissions (modifie la délibération n°2022_2550 en date du 19/07/2022)

// PETR du Pays Midi Quercy

- Comité Syndical du Pays Midi Quercy (10 titulaires et 10 suppléants)

Titulaires	Suppléants
Gilles BONSANG	Alain EMERIAU
Vincent COUSI	François SERVIERES
Denis FERTE	Christian VIRON
Cécile LAFON	Jean COUTANCIER
Joël BOUZILLARD	Philippe PAGES
Daniel FERAL	Daniel BESSEDE
Alain VIROLLE	Didier DESMEDT
Emmanuel CROS	Sophie DELRIEU
Didier CHARDENET	Christian GALLAND
Pierre HEBRARD	Pierre DONNADIEU

Membres du bureau

AR Prefecture

082-248200107-20230523-2023_2719-DE
Reçu le 26/05/2023

Ref. 2022_2586

Objet : PETR – Election d'un délégué candidat au Bureau du PETR

2 titulaires : Denis FERTE - Gilles BONSANG

- **COMMISSIONS PAYS MIDI QUERCY**

- **Commission 1 : SCOT : Commission très importante dans l'objectif de défendre notre PLUI, le seul du Pays**

2 titulaires	2 suppléants
Didier CHARDENET	Pierre DONNADIEU
Séverine CAZET-DANNE	Jean COUTANCIER

- **Commission 2 : LEADER : Commission très importante car les financements LEADER permettent de compléter les plans de financement à hauteur de 80 %.**

2 titulaires	2 suppléants
Pierre DONNADIEU	Séverine CAZET-DANNE
Christian VIRON	Jean Claude ROMANO

III/ COMMISSIONS EXTERIEURES ET SYNDICATS

- **Syndicat Départemental des Déchets.**

Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
Daniel BESSEDE	Michel FLORENS

- **Conseil Départemental d'Insertion et Commission Locale d'Insertion.**

Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
Cécile LAFON	Joël BOUZILLARD

Nature, paysages et sites Natura 2 000

Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
Emmanuel CROS	Philippe PAGES

- **Conseil d'Administration du Collège Pierre BAYROU.**

Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
Cécile LAFON	Michel FLORENS

- **Conseil d'Administration du Site de Proximité.**

Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
Cécile LAFON	Pierre DONNADIEU
Bernadette RAMES	Alain EMERIAU
Emmanuel CROS	Michel TABARLY

Commission suivi de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) et Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants (THLV). 5 personnes

Pierre DONNADIEU	Alain ICHES	Christian FRAUCIEL
Denis FERTE	Philippe PAGES	

AR Prefecture

082-248200107-20230523-2023_2719-DE
 Reçu le 26/05/2023

Syndicat Départemental d'Energies 82 (SDE 82) – Transition énergétique pour la croissance verte :

1 titulaire et 1 suppléant

Pierre HEBRARD	Vincent COUSI
----------------	---------------

Syndicat Départemental d'Energies du Tarn :

1 titulaire et 1 suppléant

Thierry GAUTIER	Philippe CROS
-----------------	---------------

Représentants au Syndicat Cérou, Levezou et Ségala

2 titulaires et 2 suppléants par commune concernée : Verfeil, Laguëpie, Castanet et Ginals

TITULAIRES	SUPPLEANTS	TITULAIRES	SUPPLEANTS
LAGUEPIE		CASTANET	
Emmanuel CROS	Daniel MERCADIER	Michel TABARLY	Laurent LOMBARD
Bernard MAGES	Pierre CROS	Michel FLORENS	Patricia FRANQUES
GINALS		VERFEIL SUR SEYE	
Cécile LAFON	André VIVENS	Roger RAITIERE	Fernand BAYLAC
Jean COUTANCIER	Evelyne ARDOUREL	Didier CHARDENET	Mme FERNANDES

Représentants à l'EPAGE VIAUR

1 titulaire et 1 suppléant

Bernard MAGES	Anne PHILIPPE
---------------	---------------

Représentants de la communauté de communes au sein du syndicat mixte du bassin versant Aveyron amont SMBV2A :

- 1 1 Délégué titulaire : Emmanuel CROS
- 2 1 Délégué suppléant : Daniel BESSEDE
- 3 Élus référents :

3.1.1 au titre de la commune de Castanet	Michel FLORENS
3.2.1 au titre de la commune de Ginals	Jean COUTANCIER
3.3.1 au titre de la commune de Laguëpie	Bernard MAGES
3.4.1 au titre de la commune de Parisot	Alain ICHES

Réf. 2020_2109

Objet : Election des représentants à l'Association des Maires de France (AMF)

Messieurs Emmanuel CROS, Denis FERTE et Christian FRAUCIEL représentants à l'AMF.

Réf. 2022_2612

Objet : Désignation de représentants aux diverses commissions (modifie la délibération n°2022_2550 en date du 19/07/2022)

Election des représentants titulaire et suppléant au Syndicat Départemental d'Aménagement Numérique (SDAN).

Monsieur Vincent COUSI comme titulaire, Monsieur Hans BUIJSERD en tant que suppléant.

Réf. 2022_2612

Objet : VOTE DES TITULAIRES ET DES SUPPLEANTS AUX DIVERSES COMMISSIONS (modifie la délibération n°2022_2550 en date du 19/07/2022)

Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Messieurs CROS, COUSI, GALLAND, TABARLY et BESSEDE en tant que membres titulaires de la CAO ;

Mme LAFON, Messieurs CHARDENET, FERTE, BOUZILLARD et FERAL en tant que membres suppléants de la CAO.

Ref. 2022_2556

Objet : MARCHES PUBLICS - Création et désignation des membres de la Commission MAPA

Messieurs CROS, COUSI, GALLAND, TABARLY et BESSEDE en tant que membres titulaires de la CAO ;

Mme LAFON, Messieurs CHARDENET, FERTE, BOUZILLARD et FERAL en tant que membres suppléants de la CAO.

Réf. 2022_2550

Objet : VOTE DES TITULAIRES ET DES SUPPLEANTS AUX DIVERSES COMMISSIONS

Commission « Délégation de Services Publics (DSP) »

Messieurs REGOURD, EMERIAU, FLORENS, ROMANO et COUSI comme membres titulaires de la commission « délégation de service public » ;

Madame LAFON, Messieurs BESSEDE, BOUZILLARD, FERAL et FERTE comme membres suppléants de la commission « délégation de service public ».

Réf. 2022_2550

Objet : VOTE DES TITULAIRES ET DES SUPPLEANTS AUX DIVERSES COMMISSIONS

Commission pour l'accessibilité aux personnes handicapées

Madame LAFON et Messieurs BOUZILLARD, BESSEDE, FERAL, FERTE et BONSANG.

Réf. 2020_2114

Objet : Election des membres à la Commission « FINANCES ».

Mesdames LAFON et PAVAGEAU et Messieurs BONSANG, EVRARD, EMERIAU, DONNADIEU, BESSEDE, FERTE, FERAL, BOUZILLARD comme membres de la commission « finances ».

Réf. 2020_2115

Objet : Election des membres à la Commission « Petite enfance et enfance jeunesse ».

AR Prefecture

082-248200107-20230523-2023_2719-DE
Reçu le 26/05/2023

Mesdames LAFON, FABRE, WEBER, RAFFI, PAVAGEAU et messieurs FABRE Thomas, CROS, DONNADIEU et PAGES.

Réf. 2020_2116

Objet : Election des membres à la Commission « DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ».

Madame WEBER et Messieurs CHARDENET, COUTANCIER, TABARLY, CROS, FERTE, BOUZILLARD, EMERIAU, DONNADIEU et PAGES.

Réf. 2020_2117

Objet : Election des membres à la Commission « FAÇADES - OPAH ».

Mesdames CAZET DANNE, Arne d'AVIGNON, LASSEIGNE, EVRARD, PHILIPPE et Monsieur ROMANO.

Réf. 2020_2118b

Objet : Election des membres à la Commission « COMMUNICATION ».

Mesdames BAGES et COUTANCIER Brigitte et Messieurs CROS, Hans BUIJSERD.

Réf. 2020_2119

Objet : Election des membres à la Commission « AGRICULTURE ».

Madame RAMES et Messieurs CASTELNAU, DELPECH, CHALON, RAMOND, BESSEDE, MERCADIER, FRAUCIEL, et ICHES, PALACH

Réf. 2020_2120

Objet : Election des membres à la Commission « ORDURES MENAGERES ET DECHETTERIES».

Mesdames CAZET DANNE, RAMES, BIRS, Messieurs MARTY, VIVEN, FLORENS, BESSEDE et GAUTIER.

Réf. 2020_2121

Objet : Election des membres à la Commission « CULTURE ».

Mesdames COUTANCIER, GROS, RAFFI, Messieurs DONNADIEU, REGOURD, GALLAND, PAGES, BOUZILLARD et ROMANO.

Réf. 2020_2122

Objet : Election des membres à la Commission « GEMAPI ».

Messieurs TABARLY, EMERIAU, EVRARD, GALLAND, CAUBEL, BESSEDE, CROS et RIGOLE.

Réf. 2022_2452

Objet : Election d'un membre de la commission « Urbanisme - PLUI - SCOT » de la CCQPGA

AR Prefecture

082-248200107-20230523-2023_2719-DE
Reçu le 26/05/2023

(annule et remplace la délibération n°2020_2123)

Mesdames LASSEIGNE, CAZET DANNE, ROUZAUD, Messieurs CHARDENET, COUSI, DUCOURNAU, COUTANCIER, EMERIAU, FERTE, CROS, ROMANO et BOUZILLARD.

Réf. 2020_2124

Objet : Election des membres à la Commission « RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS ».

Messieurs FERAL, FERTE, BOUZILLARD et ROMANO.

Réf. 2020_2125

Objet : Election des membres à la Commission « MOBILITE ».

Mesdames LAFON, BIRS et SLABIK, Messieurs HEBRARD, FERAL, ROMANO, MARTY.

Réf. 2020_2126

Objet : Election des membres à la Commission « SCHEMA DEPARTEMENTAL D'AMENAGEMENT NUMERIQUE ».

Madame BAGES, Messieurs DESMEDT, FERAL, COUTANCIER, FERTE, BUIJSERD, ROMANO, CROS et DONNADIEU.

Réf. 2020_2127

Objet : Election des membres à la Commission « EAU ».

Messieurs DESKEUVRE, EVRARD, FERAL, ROUX et CAUBEL.

Réf. 2020_2128

Objet : Election des membres à la Commission « ASSAINISSEMENT ».

Messieurs FERAL, FLORENS et CAUBEL.

Réf. 2020_2129

Objet : Election des membres à la Commission « BOURGS CENTRES ».

La commune de ST ANTONIN NOBLE VAL : Madame CAZET DANNE et Messieurs VIRON, FERTE et BOUZILLARD.

La commune de CAYLUS : Mesdames DAVID et MIRAMOND, Messieurs COUSI et SERVIERES.

Réf. 2022_2612

Objet : Désignation de représentants aux diverses commissions (modifie la délibération n°2022_2550 en date du 19/07/2022)

Election des membres à la COMMISSION LOCALE D'EVALUATION des CHARGES TRANSFEREES « CLECT ».

Monsieur le Président explique que la CLECT doit être composée des 17 maires ainsi qu'un conseiller

AR Prefecture

082-248200107-20230523-2023_2719-DE
Reçu le 26/05/2023

communautaire pour les communes de SAINT ANTONIN et CAYLUS.

Il faut également prévoir 17 suppléants et les membres du bureau non –maires.

Il est donc demandé à chacun des maires de proposer le nom de leur suppléant et pour les maires de SAINT ANTONIN et de CAYLUS de donner en plus le nom d'un délégué communautaire.

TITULAIRES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Michel TABARLY		Michel FLORENS
Alain EMERIAU		Thierry EVRARD
Vincent COUSI	Martine MIRAMOND	François SERVIERES
Daniel FERAL		Gilles PINEL
Christian GALLAND		Claire MOLLIMARD
Cécile LAFON		Jean COUTANCIER
Didier MARTY		Jean Philippe DIDIER
Emmanuel CROS		Daniel MERCADIER
Raymond BOULPICANTE		Aurore COURDESSES
Thierry GAUTIER		Philippe CROS
Jean Claude ROMANO		Emeline LAMERA
Alain ICHES		Bernard ROSSIGNOL
Alain VIROLLE		DESMEDT Didier
Denis FERTE	Christian VIRON	Joël BOUZILLARD
Christian FRAUCIEL		Jean Pierre BURG
Pierre HEBRARD		Pierre DONNADIEU
Didier CHARDENET		Sophie DELRIEU

BUREAU (Membres non maires) : Messieurs Gilles BONSANG et Daniel BESSEDE.

Réf. 2020_2131

Objet : Election des membres à la Commission « JARDINS DES GORGES DE L'AVEYRON ».

Mesdames WEBER et CAZET DANNE.

Réf. 2020_2138

Objet : Vote des titulaires et des suppléants à la Commission intercommunale des impôts directs (CIID).

Le conseil doit proposer une liste de 40 noms parmi lesquels le DGFIP nommera 10 titulaires et 10 suppléants. Il est demandé aux maires des 17 communes de fournir à la Communauté de Communes une liste de noms selon la répartition suivante (en fonction de la population communale).

RETENUS TITULAIRES

RETENUS SUPPLEANTS

Saint Antonin (10 noms)

Bernard VIGNES	Daniel BENAC	Philippe PAGES
Gérard CASSAN	Damien CHAUMONT	Nicolas RAMOND
Pierre MERCADIER	Josian PALACH	
Henri DUMARQUEZ	Francis RECH	

Caylus (7 noms)

AR Prefecture

082-248200107-20230523-2023_2719-DE
 Reçu le 26/05/2023

Vincent COUSI	Yves DELRIEU	Daniel TABARLY
Martine MIRAMOND	Gisèle POUSSOU	
Serge CHEVAL	Michel BRAUN	

Varen, Laguérie et Parisot (3 noms pour chacune des communes)

VAREN	LAGUEPIE	PARISOT
Serge DUCOURNAU	Emmanuel CROS	Jean Pierre GELAC
Claude CABARES	Marie-Pierre PALOBART	Dimitri CHEVALERIAS
Bruno ANDREU-JAUME	Jean-Pierre DETRE	Patricia LAFON

Verfeil et Puylagarde (2 noms pour chacune des communes)

VERFEIL SUR SEYE	CHARDENET Didier	BAYLAC Fernand
PUYLAGARDE	VIROLLE Alain	DESMEDT Didier

Suite à la démission de M. RAITIERE courant 2022, M. BAYLAC le remplace en tant que représentant de la commune de Verfeil-sur-Seye.

Castanet, Saint Projet, Cazals, Ginals, Lacapelle, Espinas, Feneyrols, Loze, Mouillac et Montrosier (1 nom pour chacune des communes),

CASTANET	Michel TABARLY	LACAPELLE-LIVRON	Magaly BRASSAC
CAZALS	Alain EMERIAU	LOZE	Raymond BOULPICANTE
ESPINAS	Gilles PINEL	MONTROSIER	Thierry GAUTIER
FENEYROLS	René ROUX	MOUILLAC	Christian DELRIEU
GINALS	André VIVEN	SAINT PROJET	Dominique BURG

Réf. 2020_2139

Objet : OTI - Désignation des membres du conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme Intercommunal.

La liste proposée à ce jour est la suivante :

Collège des élus : 11 membres

3 élus pour la commune de Saint Antonin : Joël BOUZILLARD, Véronique RAFFI, Philippe PAGES

3 élus pour les communes de Caylus et Laguérie : Anne PHILIPPE, Vincent COUSI et Emmanuel CROS

2 élus pour les communes de Varen, Verfeil, Espinas et Parisot : Pierre DONNADIEU (Varen), Jean-Pierre GELAC (Parisot)

3 élus pour les communes de Puylagarde, Saint Projet, Loze, Lacapelle Livron, Castanet, Ginals,

Feneyrols, Montrosier, Cazals et Mouillac : **M. VIDAL (Castanet), Jean Claude ROMANO (Mouillac) et René ROUX.**

Collège des socio-professionnels : 8 membres

2 places pour la commune de Saint Antonin : **Pascale CONSTANS (fourchette et pinceau), Martin CLOUZOT (camping campéole noble val)**

3 places pour les communes de Caylus et Laguérie : **Bernard MAGES (artisan d'art à Laguérie), Roseline SERRA (chambre d'hôtes à Caylus), Mme Martine VORELLE (la Renaissance Caylus)**

2 places pour les communes de Varen, Verfeil, Espinas et Parisot : **Camille FLAMME (chambre d'hôtes à Parisot – démission le 26/11/2021) + Véronique BAISSET (chambres d'hôtes à Varen)**

1 place pour les communes de Puylagarde, Saint Projet, Loze, Lacapelle Livron, Castanet, Ginals, Feneyrols, Montrosier, Cazals et Mouillac : **Nicole BRONDAILLE (CMN Beaulieu)**

Ref. 2022_2551

Objet : ELECTION D'UN(E) REPRESENTANT AU CPIE QUERCY GARONNE (MODIFIE LA DELIBERATION N°2020_2140 EN DATE DU 22 SEPTEMBRE 2020)

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DÉSIGNE comme représentants de la communauté de communes au CPIE Quercy-Garonne
 - Monsieur Joël BOUZILLARD en qualité de représentant titulaire,
 - Monsieur Pierre DONNADIEU en qualité de représentant suppléant.

Réf. 2020_2159

Objet : Représentation à la CDCI : M. BONSANG Gilles

-

- **Réf. 2020_2169**

Objet : Election des délégués au PETR.

- Energie – Climat/PCAET : M. HEBRARD titulaire et M. COUTANCIER suppléant ;
- Habitat – Cadre de vie/Foncier (OPAH...) : M. CHARDENET titulaire et M. BAYLAC suppléant ;
- Projets culturels du territoire (Pays d'art et d'histoire, inventaire du patrimoine, conventions diverses...) : Mme CAZET DANNE titulaire a démissionné et a été remplacée comme titulaire par Mme WEBER (délibération n°2021_2384 en date du 28 septembre 2021). M. FLORENS reste suppléant ;
- PLIE : Mme LAFON titulaire et M. BONSANG suppléant ;
- Communication institutionnelle : M. VIROLLE titulaire et M. CROS suppléant ;
- Alimentation, agriculture, santé : Mme RAMES titulaire et M. TABARLY suppléant ;
- Tourisme : M. BOUZILLARD titulaire et M. CROS suppléant.

Suite à la démission de M. RAITIERE courant 2022, M. BAYLAC le remplace en tant que délégué en charge des questions Habitat – Cadre de vie/Foncier.

1.5. Actes administratifs

Actes administratifs

En 2022, les actes administratifs signés par le Président et approuvés par le Conseil Communautaire sont

les suivants :

- 184 délibérations

Les arrêtés actés par le Président concernent essentiellement le domaine de la gestion des ressources humaines et la modification des tarifs pratiqués à l'OTI, au Fablab ou à la Grotte du Bosc.

2. BUDGET ET REALISATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES EN 2022

Pour l'année 2022, le budget primitif principal et les six budgets annexes (Location Développement Economique, Pech Rondols, Assainissement, Office du Tourisme Intercommunal, GEMAPI et Eau potable) de la Communauté de Communes ont été approuvés lors du Conseil Communautaire du 5 avril 2022. Les comptes administratifs 2022 ont été approuvés lors du Conseil Communautaire du 14 mars 2023.

Taux d'imposition votés par le Conseil Communautaire pour l'année 2022 (5 avril)

Taxe Foncière Bâtie (TFB)	5,97 %
Taxe Foncière Non Bâtie (TFNB)	26,47 %
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	32,15 %
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	15,53 %

Budget Général 2022

BP 2022	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	6 991 926,00 €	3 956 000,00 €
Recettes	6 991 926,00 €	3 956 000,00 €
CA 2022	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	6 085 762,39 €	1 188 842,93 €
Recettes	6 996 361,22 €	2 741 983,49 €
Résultat 2022	910 598,83 €	1 553 140,56 €

Budget Annexe Locations développement économique 2022

Le Budget Annexe Locations développement économique traduit les opérations liées au développement économique (bâtiment MTS basé à Laguérie, hôtel d'entreprises à Lexos et le centre de ressources économiques à Caylus).

BP 2022	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	92 500,00 €	65 096,46 €
Recettes	92 500,00 €	65 096,46 €
CA 2022	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	71 230,98 €	63 646,50 €
Recettes	93 922,13 €	65 096,09 €
Résultat 2022	22 691,15 €	1 449,59 €

Budget Annexe ZA Pech Rondols 2022

BP 2022	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
---------	---------------------------	--------------------------

AR Prefecture

082-248200107-20230523-2023_2719-DE
 Reçu le 26/05/2023

Dépenses	193 123,36 €	142 750,00 €
Recettes	193 123,36 €	142 750,00 €
CA 2022	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	113 155,00 €	119 819,08 €
Recettes	193 123,27 €	142 750,00 €
Résultat 2022	79 968,27 €	22 930,92 €

Budget Annexe ASSAINISSEMENT 2022

BP 2022	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	902 000,00 €	773 000,00 €
Recettes	902 000,00 €	773 000,00 €

CA 2022	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	700 953,91 €	136 054,38 €
Recettes	957 779,28 €	767 771,72 €
Résultat 2022	256 825,37 €	631 717,34 €

Budget Annexe GEMAPI 2022

BP 2022	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	330 500,00 €	37 500,00 €
Recettes	330 500,00 €	37 500,00 €

CA 2022	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	244 389,06 €	19 842,25 €
Recettes	274 162,70 €	36 449,92 €
Résultat 2022	29 773,64 €	16 607,67 €

Budget Annexe Office du Tourisme Intercommunal 2022

BP 2022	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	420 000,00 €	11 150,00 €
Recettes	420 000,00 €	11 150,00 €

CA 2022	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	334 090,24 €	4 589,51 €
Recettes	399 002,41 €	9 937,52 €
Résultat 2022	64 912,17 €	5 348,01 €

Budget Annexe EAU POTABLE 2022

BP 2022	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	2 726 600,00 €	1 703 999,80 €
Recettes	2 726 600,00 €	1 703 999,80 €

CA 2022	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	2 040 530,59 €	995 637,74 €
Recettes	2 784 915,98 €	1 534 499,26 €
Résultat 2022	744 385,39 €	538 861,52 €

Contributions aux organismes extérieurs 2022

Organisme	Objet	Contribution 2022 en €
Pays Midi Quercy	Fonctionnement	52 427,50
SDD 82	Traitement – Transport Déchets / Déchetteries	728 698,97
Conseil Départemental Tarn et G.	Transports Scolaires	0,00
Synd. Tarn et Garonne Numérique	Haut Débit Fonctionnement	5 940,00
Synd. Tarn et Garonne Numérique	Haut Débit Investissement	7 094,22

Subventions versées aux associations en 2022

Associations	Subventions 2022
Rock d'Anglars	3177
Lenga Viva	1350
CPIE	1100
Trail des 3 rocs	300
Croix Rouge	700
Mosaïque en Val	800
Festilitt	700
BAZART	500
Culture al País	1000
Fabrique à Zik	823
Babeltut	650
Meme sans le train	1000
Festival arts en balade	100
SAVSA	450
Au coin du jeu	200
Couleur Terre	150
TOTAL	13 000

Hors enveloppe :

- Association ALCOC pour les cours d'occitan : 0.00 €
- Fonds d'aide aux jeunes (versé au Conseil Départemental) : 500 €
- Mission locale : 1 000 €
- L'ALMA : 7 500 €
- EREF : 9 000 €
- Jardins des Gorges de l'Aveyron : 2 500 €
- Micro Crèche A Petits Pas (subvention 19 795.70 + Fluides 838.13) Total 20 633.83 €
- Micro Crèche histoire de bulles (subvention 18 195.70 + Fluides 0.00) Total 18 195.70 €
- Crèche Capucine (subvention 25 473.98 + Fluides 1 497.09) Total 26 971.07 €

3. RESSOURCES HUMAINES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**Les effectifs au 31 décembre 2022 :**

L'équipe de la Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron se compose de 94 agents répartis comme suit :

- 50 agents fonctionnaires ou en CDI de droit public (43 titulaires, 5 stagiaires et 2 CDI de droit public),
- 22 agents en CDD de droit public occupant un emploi permanent,
- 12 agents en CDI de droit privé
- 10 agents non permanents dont 9 CDD de droit public (5 contrats de projet et 4 contrats de remplacement) et 1 CDD de droit privé.

Nombre **d'emplois permanents** pourvus par des fonctionnaires ou des CDI de droit public au 31-12-2022

Nombre d'agents par service	TOTAL	Hommes	Femmes
DIRECTION GENERALE	1	1	0
ADMINISTRATION	6	2	4
URBANISME/SIN	1	0	1
COMMUNICATION	1	1	0
MAISONS France Services	3	0	3
SERVICE ENTRETIEN DES CHEMINS	2	2	0
ORDURES MEN. / COLLECTE S.	11	9	2
CELLULE TRAVAUX EN RÉGIE	2	2	0
SERVICE GEMAPI	4	4	0
PETITE ENFANCE / ENFANCE-JEUNESSE	4	2	2
SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT	8	7	1
HYGIENE ET SECURITE	1	0	1
LECTURE PUBLIQUE	1	0	1
TIERS-LIEU / FAB LAB	0	0	0
OFFICE DE TOURISME	5	0	5
Total Titulaires et CDI sur emploi permanent	50	30	20

Nombre **d'emplois permanents** pourvus par des CDD de droit public au 31-12-2022

Nombre d'agents par service	TOTAL	Hommes	Femmes
PETITE ENFANCE / ENFANCE-JEUNESSE	7	2	5
ADMINISTRATIF CTG	1	0	1
SERVICE GEMAPI	2	1	1

AR Prefecture

082-248200107-20230523-2023_2719-DE
 Reçu le 26/05/2023

URBANISME	1	1	0
TIERS-LIEU/FABLAB	4	3	1
OFFICE DE TOURISME	1	0	1
GROTTE DU BOSC	1	1	0
ENTRETIEN DES LOCAUX	1	0	1
CELLULE TRAVAUX EN REGIE	0	0	0
ORDURES MENAGERES	1	1	0
ARCHITECTE	1	1	0
INFORMATIQUE	1	1	0
OFFRE D'ACCUEIL/DEV ECO	1	0	1
Total CDD de droit public sur emploi permanent	22	11	11

Nombre **d'emplois non permanents** pourvus par des CDD de droit public au 31-12-2022

Nombre d'agents	TOTAL	Hommes	Femmes
CONSEILLER NUMERIQUE FRANCE SERVICES (contrat de projet)	1	0	1
MANAGER DE COMMERCE (CONTRAT DE PROJET)	1	0	1
CHARGE DE MISSION PVD (CONTRAT DE PROJET)	1	1	0
CHARGE.E DE MISSION DEVELOPPEMENT DU RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE/INGENIERIE DE PROJET CULTUREL (CONTRAT DE PROJET)	1	0	1
CHARGE DE MISSION TOURISME ACCUEIL ET DIGITALISATION (CONTRAT DE PROJET)	1	1	0
ENFANCE JEUNESSE (remplacement)	2	0	2
SERVICE ORDURES MENAGERES (remplacement)	1	0	1
GROTTE DU BOSC (REMPLACEMENT)	1	0	1
Total CDD de droit public sur emploi non permanent	9	2	7

Nombre **d'emplois permanents** pourvus par des CDI de droit privé au 31-12-2022

Nombre d'agents	TOTAL	Hommes	Femmes
SERVICE EAU - ASSAINISSEMENT	10	7	3
CELLULE TRAVAUX EN REGIE	1	1	0
ENTRETIEN DES LOCAUX	1	0	1

AR Prefecture082-248200107-20230523-2023_2719-DE
Reçu le 26/05/2023

Total CDI de droit privé sur emploi permanent	12	8	4
--	-----------	----------	----------

Nombre **d'emplois non permanents** pourvus par des CDD de droit privé au 31-12-2022

Nombre d'agents	TOTAL	Hommes	Femmes
ASSAINISSEMENT	0	0	0
TRAVAUX EN REGIE CELLULE EAU	1	1	0
EAU POTABLE	0	0	0
Total CDD de droit privé sur emploi non permanent	1	1	0

TOTAL EFFECTIFS AU 31-12-2022

		Hommes	Femmes
Total	94	52	42

Mouvements du personnel sur l'année 2022**SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT**

Monsieur LE MERCIER a été recruté en CDD de droit public, le 10 mai 2021 pour une durée de 1 an, pour exercer les fonctions de directeur de service., il a quitté la collectivité le 9 janvier 2022.

Madame REISCH a été engagée en CDI de droit privé, le 1^{er} mars 2022 pour exercer ses nouvelles fonctions de responsable du service de l'eau.

Monsieur VIEYRES a été recruté en CDD de droit privé, le 14 juin 2021 pour une durée de 1 an, pour exercer les fonctions d'ouvrier polyvalent des réseaux d'eau potable et assainissement, en poste à la section travaux en régie, il a été cdisé au 14 juin 2022.

Monsieur AUREL a changé de service et a été recruté en CDI de droit privé le 1^{er} août 2022, pour exercer les fonctions d'agent chargé de contrôle d'assainissement non collectif.

Madame LAMERA recrutée en CDI de droit privé le 1^{er} août 2022.

Monsieur SEGUY a été recruté en CDD de droit privé le 14 novembre 2022 pour être agent technique polyvalent canalisateur-poseur.

Monsieur NOSAL a quitté la collectivité le 31 juillet 2022.

SERVICE GEMAPI

Monsieur GALLO a été maintenu en disponibilité pour convenances personnelles suite à demande à compte du 1^{er} janvier 2022.

Monsieur MOSSER et Madame CHARTRAIN ont eu leur CDD reconduit pour l'année 2022.

SERVICE OTI

Madame TERSET a été renouvelée en disponibilité pour convenances personnelles à compte du 1^{er} mai 2022.

Madame CHASSERIAUD a été stagiaire au premier juillet 2022 pour exercer les fonctions de directrice de l'office de tourisme intercommunal.

Madame HUBER a eu son CDD reconduit pour l'année 2022.

Madame GREFFIER a quitté la collectivité au 15 avril 2023.

Monsieur BRESOLI a été engagé en contrat de projet pour exercer les fonctions de CHARGE DE MISSION TOURISME ACCUEIL ET DIGITALISATION

SERVICE GROTTES DU BOSCH

Madame MAZEL a eu son CDD reconduit pour l'année 2022, au 1^{er} octobre 2021, son poste a évolué en tant que responsable de site (grotte du Bosch) accompagné d'un passage à temps non complet à 90%.

SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE

Madame CUVEILLER a été renouvelée en CDD de droit public, le 1^{er} janvier 2022 pour une durée de 1 an, pour exercer les fonctions de directrice d'ALAE- ALSH. Elle a été remplacée temporairement par **Madame THIROUIN et Madame NOAILLAC** en fin d'année.

Monsieur DOUEK a été renouvelé en CDD de droit public, le 1^{er} janvier 2022 pour une durée de 1 an, pour exercer les fonctions d'animateur local jeunes.

Madame BALAT, Madame FABRE, Madame PROUT, ont eu leur CDD reconduit pour l'année 2022.

Monsieur BONTHOUX a été muté au service enfance jeunesse au 1^{er} mars 2022.

Madame CHAPMAN remplace **Madame CATINOT**, absente pour congé de maladie, depuis septembre 2020.

Madame LE ROC'H est décédée en cette année 2022, la succession a été assurée par **Madame CUBAYNES**.

Madame MASSOT a été stagiaire au 1^{er} juillet 2022.

Monsieur BEN SADIA a été engagé comme animateur en contrat au 3 janvier 2022.

SERVICE ORDURES MENAGERES

Monsieur JAMMES a été stagiaire, le 1^{er} avril 2022, pour exercer les fonctions de chauffeur-ripen.

Monsieur MARTY a été stagiaire, le 1^{er} juillet 2022, pour exercer les fonctions de chauffeur-ripen.

Monsieur FRAUCIEL a été stagiaire le 1^{er} janvier 2022.

Madame PASSEMARD a renouvelé son autorisation de travail à temps partiel (70%) pour une période de 1 an.

Monsieur WERNERT travaille au service assainissement depuis la fin de l'année 2022.

Monsieur DUBLANCHET a été engagé en CDD pour une année au 15 novembre 2022 pour exercer les fonctions de gardien de déchetterie.

GRANDE ECOLE DU NUMERIQUE / FABLAB

Madame VENE et **Monsieur SOMERS** ont eu leur CDD reconduit pour l'année 2022.

Monsieur THEDON a été engagé au 1^{er} février 2022 pour une durée d'un an en CDD, pour exercer les fonctions de chargé de mission fabrique de territoire/développement culturel.

Monsieur LEPRETRE a été recruté au 1^{er} avril 2022.

SERVICE ENTRETIEN DES LOCAUX

Madame EL BADAoui et **Madame PASCu** ont eu leur CDD reconduit, elles ont quitté la collectivité au cours de l'année.

Madame NOWICKI a été engagée à compter du 18 juillet 2022 en qualité d'agent d'entretien en CDD.

FRANCE SERVICES

Madame ARTOUS a été renouvelée en disponibilité pour convenances personnelles jusqu'au 31 octobre 2023.

Madame TEILLOL a été recrutée en CDD puis a été stagiaire au 1^{er} décembre 2022.

CELLULE TRAVAUX EN REGIE

Monsieur RAYMOND a été titularisé le 1^{er} août 2022.

Ont fait valoir leur droit à la retraite :

Monsieur DEJEAN, le 1^{er} octobre 2022,

AUTRES

Messieurs DESMARCHAIS, GIRERD, RENARD, et **Madame LESAS** ont eu leur CDD reconduit pour l'année 2022.

Madame LESAS a quitté la collectivité au 30/04/2022.

Madame VAN LIL est arrivée le 10 janvier 2022.

Monsieur DAUDIN a intégré la collectivité par le biais de la mutation le 1^{er} avril 2022 en tant que Juriste/Responsable RH en succession de **Madame RAPATEL**.

Madame VIVIES a été renouvelé en CDD de droit public, le 13 juillet 2022 pour une durée de 1 an, pour exercer les fonctions de conseillère numérique France Services.

Monsieur CHEVALERIAS a travaillé en contrat d'accompagnement à l'emploi de mars 2022 à juillet 2022.

Madame RAPATEL a quitté la collectivité au 16 janvier 2022.

Madame CLIGNET a quitté la collectivité le 31/10/2022 faisant valoir ses droits à la retraite, la succession a été assurée par **Madame MARSTEAU** arrivée le 20 septembre 2022.

Monsieur LACAILLE a quitté la collectivité au 31 août 2022 pour partir en retraite, il a été remplacé dans les fonctions de manager de commerce par **Madame RONXIN** au 26 septembre 2022 en cdd de projet.

Monsieur MAROT a été engagé en contrat de projet pour une durée d'une année afin d'exercer les fonctions chef de projet « petites villes de demain ».

Madame FRAYCINET a été engagée en octobre 2022 pour une mission en contrat de projet « CHARGE.E DE MISSION DEVELOPPEMENT DU RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE/INGENIERIE DE PROJET CULTUREL »

Madame MACHADO a été recrutée au 5 décembre 2023 pour exercer les fonctions d'instructrice en urbanisme

- Les saisonniers :

Bilan du nombre d'emplois saisonniers pour l'année 2022

Statuts	TOTAL	Hommes	Femmes
SAISONNIERS ALSH	41	13	28
SAISONNIERS OM	7	7	0
SAISONNIERS ENTRETIEN	5	0	5
SAISONNIER CHEMINS	1	0	1
SAISONNIERS GROTTES DU BOSCH	5	1	4
TOTAL	59	21	38

L'ALSH intercommunal recrute en période de vacances scolaires des saisonniers en contrat d'engagement éducatif (CEE), 62 contrats ont été établis répartis sur 706.50 jours pour l'année 2022.

Les stagiaires BAFA : les ALSH ont conclu 10 conventions de stage BAFA, représentant 154 jours de présence sur site.

Le service des ordures ménagères a recruté 5 saisonniers pour la période estivale et 2 en période hivernale.

Le service entretien a recruté des saisonniers à chaque période de vacances scolaires à partir de l'été, 2 agents en été, 2 agents à l'automne, pas en vacances de Noël.

Le service entretien a été réorganisé en garantissant un emploi du temps fixe et/ou annualisé selon les sites par agent et la période de vacances scolaires et réalisée sous régime saisonnier.

Le service chemins a recruté un agent à temps complet sur la période estivale pour une période 6 mois.

L'exploitation de la grotte du Bosch a donné lieu au recrutement de 5 saisonniers :

- trois du 30 juin 2022 au 31 août 2022 pour une durée hebdomadaire de 26h pour deux postes et un à 35 heures
- une du 22 avril 2022 au 21 octobre 2022 pour une durée hebdomadaire de 20 heures
- une du 30 juin 2022 au 18 septembre 2022 pour une durée hebdomadaire de 28h ;

Le compte administratif 2022 fait apparaître une dépense de 3 427 865.32 € au niveau des charges de personnel.

4. BIENS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Cette partie récapitule les biens immobiliers et le parc automobile de la Communauté de Communes au 31 décembre 2022.

Bâtiments appartenant à la Communauté de Communes

Bâtiment N°	Désignation	Adresse
Bâtiment N°1	Services techniques	Lieu dit « PETAMPE » - CAYLUS
Bâtiment N°2	Jardin des gorges de l'Aveyron	FENEYROLS

AR Prefecture

082-248200107-20230523-2023_2719-DE
Reçu le 26/05/2023

Bâtiment N°3	Maison familiale et rurale	VERFEIL SUR SEYE
Bâtiment N°4	Bâtiment de stockage (2005)	LAGUEPIE
Bâtiment N°5	Bâtiment polyvalent (2005)	SAINT PROJET
Bâtiment N°6	Bâtiment polyvalent (2005)	PARISOT
Bâtiment N°7	Hôtel d'entreprises	LEXOS – VAREN
Bâtiment N° 8	Centre de Ressources Economiques	CAYLUS
Bâtiment N° 9	Grotte du Bosc	SAINT ANTONIN NOBLE VAL
Bâtiment N° 10	TIERS LIEU (CARSAC)	CAYLUS
Bâtiments N° 11	TIERS LIEU (CENTRE BOURG)	CAYLUS

Bâtiments loués par la Communauté de Communes ou mis à disposition

Bâtiment N°	Désignation	Adresse
Bâtiment N°7	Siège social (<i>Délibération n°131/2002</i>)	Mairie – SAINT ANTONIN NOBLE VAL
Bâtiment N°8	Office du tourisme Varen	VAREN
Bâtiment N°9	Office du tourisme Verfeil sur Seye	VEFEIL SUR SEYE
Bâtiment N°10	ALSH Caylus	La Barthe –CAYLUS
Bâtiment N°11	ALSH St Antonin	Ecole – SAINT ANTONIN NOBLE VAL
Bâtiment N°12	ALSH Laguérie	Av de la gare – LAGUEPIE
Bâtiment N° 13	Office du tourisme St Antonin	
Bâtiment N° 14	Office du tourisme Caylus	
Bâtiment N° 15	Office du tourisme Laguérie	
Bâtiment N° 16	Usine production eau potable	SAINT ANTONIN NOBLE VAL
Bâtiment N° 17	Usine production eau potable	CAZALS
Bâtiment N° 18	Usine production eau potable	CAYLUS
Bâtiment N° 19	Usine production eau potable	LOZE
Bâtiment N° 20	Usine production eau potable	PARISOT
Bâtiment N° 21	Usine production eau potable	VAREN
Bâtiment N° 22	Bureaux service Eau potable	SAINT ANTONIN NOBLE VAL

Terrains appartenant à la Communauté de Communes

Terrain N°	Désignation	Commune	Propriété
TERRAIN N°1	Déchetterie (<i>Délibération n° 477/06</i>)	VAREN (LEXOS)	Propriété CC QRG (2006)
TERRAIN N°2	Déchetterie (<i>Délibération n°381/2005</i>)	PARISOT	Bail emphytéotique avec la Mairie de Parisot
TERRAIN N°3	Association Jardins des Gorges Aveyron (JGA) (<i>Délibération n°478/2006</i>)	FENEYROLS	Propriété CC QRG met à disposition à l'association JGA (2006)
TERRAIN N° 4	Zone artisanale de Pech Rondols	CAYLUS	Propriété CC QRG (2013)
TERRAIN N° 5	Grotte du Bosc	ST ANTONIN NV	Propriété à M. MERCADIER parcelle 1846
TERRAIN N°6	Grotte du Bosc	ST ANTONIN NV	Propriété de M. BELLAVAL parcelle

Etat du parc automobile de la Communauté de Communes

N°	Modèles	Désignation	Année d'achat
1	ASSAINISEMENT C2	1870 KX 82	18/04/2008
2	REGIE KANGOO	BE 267 AC	30/11/2010
3	ASSAINISSEMENT NISSAN NV 200	BS 025 SQ	12/08/2011
4	ASSAINISSEMENT PEUGEOT EXPERT	FJ 780 ET	01/05/2019
5	GARAGE NETTOYEUR HP KRANZEL	GARAGE 002	13/03/2010
6	GARAGE BALAYEUSE KARCHER	GARAGE 001	13/03/2009
7	CENTRE DE LOISIR CITROEN JUMPY (9 PLACE) 2019	FH 219 JF	27/06/2019
8	CENTRE DE LOISIRS EXPERT(9 PLACES)	EM 854 LV	16/05/2017
9	CENTRE DE LOISIR JUMPER (9 PLACES) 2458KZ82	2458 KZ 82	23/10/2002
10	CENTRE DE LOISIR JUMPER (9 PLACES) 4707KZ82	4707 KZ 82	01/04/2001
11	CENTRE DE LOISIR PEUGEOT EXPERT (9 PLACES)	EX 309 TS	31/05/2018
12	GARAGE RENAULT CLIO	EC 788 AG	09/05/2016
13	CHEMINS BANQUETEUSE DESVOYS DMF	CHEMINS 01	01/01/2009
14	GARAGE BERLINGOT	8457 KE 82	25/06/2003
15	CHEMINS EPAREUSE SMA PUMA 2250	CHEMINS 02	01/01/2012
16	CHEMINS FORD TRANSIT 4*4	CN 401 JE	05/12/2012
17	CHEMINS FOURCHE ALLO	CHEMINS 003	18/08/2009
18	CHEMINS TRACTEUR MF 6445	AC 633 LM	18/08/2009
19	EAU NORD FORD TRANSIT CONNECT	CF 107 TC	23/02/2012
20	EAU NORD NISSAN NV200 2019	FH 066 BY	19/06/2019
21	SERVICES TECHNIQUES PEUGEOT PARTNER	FN 497 QG	17/01/2006
22	REGIE EAU CAMION IVECO	FT 774 YK	02/02/2005
23	EAU NORD MINI PELLE TAKEUCHI 3T5 TB 135	EAU 001	12/04/2007
24	EAU NORD RENAULT TRAFIC 2018	EV 729 AP	14/02/2018
25	EAU SUD NISSAN NV200 2019	FH 105 BY	19/06/2019
26	EAU SUD PEUGEOT PARTNER	AE 364 JT	01/01/2009
27	EAU SUD RENAULT KANGOO	GM 712 BL	23/02/2016
28	EAU SUD MINI PELLE TAKEUCHI 3T5	EAU 002	
29	EAU SUD COMPRESSEUR	4233 JM 82	01/01/2002
30	EAU SUD CAMION	DK 294 HE	15/07/2016
31	PETITE ENFANCE KANGOO EXPRESS MAXI	EN 395 VW	11/05/2017
32	LECTURE PUBLIQUE BOXER	9850 KT 82	17/08/2007

AR Prefecture

082-248200107-20230523-2023_2719-DE
Reçu le 26/05/2023

33	RIVIERES BENNE AGRICOLE	FM 645 RN	01/09/2018
34	RIVIERES BROYEUR NEGRI CHIPER 19TT	RIVIERES 01	01/01/2012
35	RIVIERES FORD RANGER 4X4	ET 741 SR	31/01/2018
36	RIVIERES FOURCHE MAILLEUX MX40.85	RIVIERES 03	14/09/2017
37	RIVIERES NISSAN CABSTAR (POLYBENNE DALBY)	DX 288 BJ	02/11/2015
38	RIVIERES REMORQUE (TRIBENNE 32600 PE)	CP 589 KR	01/01/2012
39	RIVIERES TRACTEUR VALTRA	FZ 704 AC	03/05/2021
40	RIVIERES TRACTEUR FIAT DT 60.90	1503 KD 82	05/11/2002
41	RIVIERES TREUIL KRAPAN 8EH	RIVIERES 02	01/01/2010
42	SA CLIO IV 5 PLACES	DH 047 BN	26/06/2014
43	SA KANGOO 5 PLACES	CG 513 YP	26/06/2012
44	SA NEMO	1666 KZ 82	03/12/2008
45	SOM MERCEDES 2012 BENNE ORDURES MENAGERES	CG 694 YJ	26/06/2012
46	SOM MERCEDES 2015 BENNE ORDURES MENAGERES	DT 111 VL	03/09/2015
47	SOM RENAULT MAXITY (POLYBENNE GUIMA)	440 KV 82	24/08/2007
48	GARAGE TRACTOPELLE JCB 2CX	655827	06/05/1991
49	SOM VOLVO 2009 BENNE ORDURE MENAGERE	AF 976 MG	18/11/2009
50	EAU REGIE MECALAC 12 MTX	SOM 1	26/03/2014
51	REGIE - LECTURE PUBLIQUE PEUGEOT BOXER 3	FL 918 ET	29/10/2019
52	AVEYRON AVAL PEUGEOT	FR 886 EE	13/07/2020
53	EAU NORD RENAULT KANGOO	FQ 212 RQ	30/07/2020
54	EAU NORD RENAULT KANGOO	FR 943 NS	30/07/2020
55	Tracteur CHEMINS KUBOTA	FV 853 AJ	12/11/2020
56	REMORQUE PORTE-TRACTEUR CHEMIN	FQ 997 QT	08/12/2020
57	PORTE ENGIN EAU REGIE	DL 993 ZD	09/11/2020
58	EAU SUD RENAULT TRAFIC	EP 927 NT	28/07/2017
59	EAU NORD CAMION IVECO	FM 518 KG	02/02/2005
60	SA KANGOO 5 PLACES	FX 881 BD	04/11/2021
61	EAU REGIE REMORQUE POPRTE ENGIN 6x4		
62	ASSAINISSEMENT CLIO SOCIETE	EM 491 TB	07/05/2021
63	EAU PEUGEOT PARTNER	ED 554 YY	15/07/2016

5. L'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES QRGGA EN 2021 : DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DEVELOPPEMENT INTERNE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Ce paragraphe évoque les initiatives de la Communauté de Communes, en matière d'aménagement du territoire au cours de l'année 2022.

5.1. La politique d'amélioration de l'habitat

Intitulé de l'opération	Opération « Façades » et « Opération programmée de l'amélioration de l'Habitat »
État de l'opération	En cours pour l'opération « façades » et « l'Opération programmée de l'amélioration de l'Habitat »
État des lieux 2021 - Dossiers « FACADES »	
AUCUN DOSSIER	
L'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) 5 dossiers ont été financés en 2022. <u>3 Propriétaires occupants</u> : MONTANT 500 € par foyer <u>2 Propriétaire bailleur</u> en 2022.	

5.2. Le Haut Débit

Schéma Directeur Numérique :

La CdC a adopté un projet de schéma d'ingénierie de notre territoire au sein du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique le 31 mai 2016. Celle-ci a adhéré au Syndicat Mixte « Tarn et Garonne Numérique » le 15 décembre 2015.

L'aménagement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire tarn-et-garonnais, dont celui de la CCQRGA, s'est poursuivi en 2022 et devrait être finalisé d'ici fin 2023.

5.3. Bilan de l'offre d'accueil

Bilan de l'offre d'accueil

En 2018, la Communauté de Communes QRGGA a été retenue par les autorités **du Massif Central** pour continuer le projet d'accueil de nouvelles populations initié depuis 2010. Pour la période 2018-21, le projet « Relever le Défi démographique » a pour ambition le maintien et l'accueil de nouvelles populations. Grâce à ses fonds européens FEDER, nationaux et départementaux, la CCQRGA bénéficie d'une ingénierie territoriale dédiée au développement d'une politique d'accueil et de l'attractivité du territoire (1ETP- temps plein financé).

Le service Politique d'accueil et développement économique assure la coordination et le suivi des missions opérationnelles articulées autour de 4 axes d'interventions :

- Le développement de la culture de l'accueil (veille et intégration)
- La construction d'une offre globale d'installation et d'intégration de nouveaux actifs
- La diffusion des offres globales, la promotion territoriale et la prospection
- L'accompagnement des porteurs de projets candidats à l'installation (de l'idée au projet, et jusqu'à l'installation effective).

En 2020, les actions impactées par la crise sanitaire étaient les actions "grand public" - sessions d'accueil, réunions collectives. En 2021, l'ensemble du travail a pu redémarrer via des groupes restreints : des visites de terrain, des réunions de groupes de travail (GT) thématiques : GT-émergence/GT-Santé attractivité/GT-Labo-Invivo-Eta agricole.

Vu le manque de sessions d'accueil collectives, l'action A4a-accompagnements individuels a joué un rôle plus important, comme décrit dans le tableau d'indicateurs, nous avons largement dépassé le nombre d'indicateurs initialement posé (les rendez-vous individuels permettaient de respecter les gestes barrières).

Les axes de travail engagés en 2022 :

○ Contribuer à un projet du territoire en tenant compte :

- de son attractivité et sa personnalité du territoire (cohérence de communication QRGa)
- de la volonté de faire ensemble « Coopération entre élus bienveillants »
- de la mobilisation des acteurs publics et privés (porteurs de projet GT émergence)
- de la participation PME (Club Adret) – RH – attractivité.
- L'implication des habitants (capacité d'absorption & acceptabilité) – faible.
- du contexte extérieur incertain et en articulant l'endogène et l'exogène .

○ Renforcer la « Culture de l'accueil » et du développement local (QRGA-5 pôles) + transversal – multidimensionnelle.

- Une prise de conscience des enjeux et clarification des plans d'action via le GT – élus-techniciens-acteurs
- Un travail de collaboration interservices renforcé – mobilisateur pour les techniciens + PVD et manager commerce.
- Un accompagnement des porteurs de projets individuels – conseil – coaching de dirigeant.
- Un soutien comme développeur pour passer de projets individuels à des projets d'intérêt collectif et/ou projets structurants sur le territoire.
- L'animation des GT :
- GT-Emergence : accompagnement porteur de projets – recherche de locaux – mutualisation de moyens – croisement des filières laine et métiers d'art (Bazart). + chanvre – textile et BTP-isolation (Burg).
- GT-Agriculture et alimentaire « Espace Test –Labo-Invivo Incubateur agricole » en lien avec le PETR – PAT – vidéo installation agriculteurs +
- GT-Santé – diagnostic santé – installation médecin GIP - journée découverte interne + mal être agricole avec la MSA.
- GT-Entreprendre en QRGa « Design artisan » - concours Défi-tremplin-Envol -incubateurs éphémères. (FabLab-Baz'art...).
- GT-RH-attractivité (Adefpat) – Club Adret
- GT-Culture et biodiversité : rivière – exposition Maison de la Région – bord de rivière à Laguëpie- dossier pédagogique (avec porteur de projet Mairie de Laguëpie - Medhi Amar)

○ Mettre en place un nouveau parcours composé des dimensions suivantes :

- **L'accélérateur de projet vers une émergence d'une Culture « Entrepreneuriale locale »:**
 - Ramener de la plus-value sur le territoire, proposer une « Culture entrepreneuriale rurale innovante » qui puisse attirer de jeunes créateurs et des porteurs de projets d'activités économiquement viables.
 - Structurer l'écosystème local d'accompagnement des filières : laine – artisanat d'art
- **Mobilisation territoriale vers une Culture du « Re-entrepreneuriat »:**
 - Fédérer et soutenir les artisans, entreprises du territoire autour du « re-entrepreneuriat » où ils puissent innover, renforcer leur développement et leur transmission-reprises.
 - Ré-inventer le traditionnel en le faisant évoluer par un regard croisé entre nouveaux entrepreneurs et entreprises locales ; articuler les offres de tiers lieux des PVD et développer les complémentarités (numérique-artisanat-métiers d'art).

La mise en place d'un réseau d'incubateurs éphémères en archipel :

Au choix selon le projet le comité de sélection orientera vers une proposition de stage :

- Au sein du Fablab : expérimenter les projets grâce aux outils mutualisés du Fab-Lab – Caylus (brodeuse, découpe laser, prototypage, etc.).
- Au sein du BazArt tester en réel au sein leurs activités au sein du Bazart qui leur offrira l'opportunité d'héberger en résidences les artistes, et leur donner des espaces pour exposer en vitrine « éphémère ». Ce qui permettra de tester, chemin faisant, leur projet voir de vérifier la faisabilité pour se lancer dans une fabrication – productions.
- Au sein d'une entreprise, pour vérifier la pertinence des projets « Re-entrepreneuriat

○ Impulser de nouveaux partenariats :

En attente avec l'AMI du Massif Central, nous organisons une veille informative des AMI + soutenons le montage de projet en collaboration

- PETR-PAT – Draaf – validé (ETA-Labo-Invivo)
- Massif Central - Projet Montagne Tourisme – en cours de validation
- Bpi France Adefpat – Entreprendre en QRG
- ADOCC – Food Tour et Draaf

Programme Alimentaire Territorial (PAT) :

En septembre 2021, la CCQRGA est entrée dans le Programme Alimentaire Territorial du Pays-Midi-Quercy, mis en œuvre dans le cadre du plan de relance (mesure 13). Ce programme vise le développement durable de l'agriculture et de l'alimentation, en développant sur le territoire une alimentation locale, durable et de qualité en facilitant notamment la collaboration entre personnes et structures multiples compétentes dans ce domaine (Etat, collectivités, producteurs, structures transformatrices, organismes de recherche, de conseil, citoyens, associations...).

La CCQRGA s'est engagée dans l'axe 5 « Assurer la pérennité de la dynamique agricole », avec des actions et un financement de la DRAAF jusqu'à la fin de l'année 2023. Voici les actions réalisées depuis le début du programme et durant l'année 2022 :

- Recherche partenariat : rencontres de l'élu Pierre Donnadieu et Directeur De l'ENSAT - Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse

- Signatures de conventions avec deux étudiantes de l'ENSAT. Réunions de travail de cadrage de l'objet d'étude et du plan d'action.
- Visites de terrains et cadrage des étudiantes de l'ENSAT
- Réalisation par les étudiantes d'un livrable de 70 pages identifiant les pistes de diversification agricoles adaptées, innovantes et attractives pour redynamiser le territoire Quercy Rouergue Gorges de l'Aveyron
- Recherche et analyse des potentialités d'un site pour la création d'un Espace Test Agricole
- Aide à la diffusion de la plateforme de petites annonces paysannes de l'ADEAR82
- Organisation d'un ciné-débat sur le film « Au nom de la Terre » réunissant plus de 50 personnes. Sondage de l'intérêt des participants sur les suites à donner aux réflexions sur « Comment réfléchir ensemble au monde agricole de demain ».

Ces actions ont été menées dans l'optique de faciliter le processus de transmission-reprise ou installation de nouveaux agriculteurs. Les actions menées sur 2023 seront également dans cette logique, avec la volonté de construire de nouveaux outils de sensibilisation et la recherche de canaux de diffusions.

Programme OCCRE

La CCQRGA s'est engagée dans le projet OCCRE, dont la mise en œuvre s'étend du 01/04/2022 au 31/03/2025.

Le projet OCCRE, financé par la Bpifrance dans le cadre du plan de relance, a été élaboré par l'Adefpat de manière participative avec la Chambre des métiers et de l'Artisanat d'Occitanie et 15 territoires partenaires, dont la CCQRGA. Il vise à faciliter la création d'entreprises par le développement de l'accompagnement ou l'accès à l'accompagnement dans les Petites villes de demain, les villes « Action cœur de ville », les territoires partenaires ainsi que dans leur bassin de vie.

Du temps de travail a été consacré à l'élaboration d'une journée dédiée à l'entrepreneuriat qui devait avoir lieu en septembre, mais qui a dû être reportée. Le programme OCCRE sera repris en 2023 par la nouvelle chargée de mission.

RH Attractivité

Depuis 2021, l'Adefpat anime un réseau de 9 territoires de l'Aveyron, du Tarn et Garonne, de la Lozère du Lot et de l'Hérault, engagés sur l'expérimentation de solutions pour améliorer l'attractivité des entreprises.

En 2022, la CCQRGA s'est engagée sur la « saison 2 » du projet de coopération RH attractivité, qui est financé par la région Occitanie.

Dans ce programme le service a lancé le dispositif du PASS RH, en partenariat avec le Club d'entreprises intercommunal de l'ADRET. Ce dispositif a eu pour objectif d'aider à la mise en place de recrutement.

Logement passerelle

Afin de faire face au manque de logement sur le territoire QRGA, freinant notamment l'installation de nouveaux arrivant, le service s'est associé à l'Office du Tourisme intercommunal afin de lancer le dispositif du « logement passerelle ».

Un sondage a été réalisé auprès de tous les hébergements touristiques du territoire afin de sonder leur velléité à ouvrir hors saison via la contractualisation de baux courts tels que le bail mobilité ou encore le meublé de tourisme.

Basé sur un principe « gagnant-gagnant », son but est :

- De lever l'obstacle du logement dans les projets d'installation via des baux courts
- Tout en valorisant les logements vacants hors saison sur le territoire.

16 hébergements ont répondu positivement, puis à la suite d'entretiens téléphoniques individuels, 10 offres de logement temporaires hors saison ont pu être publiées sur le site de la CCQREGA. Un bilan de la saison avec des pistes d'amélioration et développement de la démarche sera réalisé au printemps 2023.

5.4. Urbanisme et aménagement du territoire

En 2022, les travaux communautaires liés à l'urbanisme ont poursuivi leur dynamique amorcée l'année précédente et ont porté essentiellement sur trois thématiques : déploiement d'un nouveau service local pour l'instruction du droit des sols (ADS), réflexions collectives sur la politique locale de l'habitat et coordination des projets des collectivités en matière d'aménagement du territoire.

De manière synthétique, les principales actions portées par la CCQREGA en matière d'urbanisme durant cette année 2022 pour le compte de ses communes membres, ont été les suivantes :

1) Evolutions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Après une phase d'étude allongée par une soumission transitoire à évaluation environnementale, la modification n°2 du PLUi a été approuvée le 27 septembre 2022 et est devenue exécutoire deux mois plus tard. Cette évolution du PLUi a permis de rectifier des erreurs matérielles, d'adapter certaines règles aux enjeux du territoire et de prendre en compte de nouveaux projets.

2) Elaboration du Schéma de COhérence Territoriale (SCOT)

Par décision préfectorale, le Pays Midi-Quercy est maître d'ouvrage pour l'élaboration du SCOT, avec lequel le futur PLUi de la CCQREGA devra être compatible. Le suivi actif de cette étude représente donc un enjeu majeur pour la stratégie d'aménagement du territoire communautaire.

Une réunion organisée entre les présidents des trois EPCI le 31 mars 2022 a confirmé une volonté partagée de réorienter la gouvernance du SCOT vers un fonctionnement plus ascendant.

L'année 2022 a ainsi été consacrée aux travaux d'amélioration du contenu du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) pour mieux tenir compte des besoins et ambitions des collectivités. Ces travaux ont été finalisés en août 2022.

Au cours du dernier trimestre 2022, le Pays Midi-Quercy a contribué aux travaux de la conférence des SCOT pour l'intégration des dispositions de la Loi Climat et Résilience dans le futur SCOT. Ces travaux ont en particulier traité de l'application du Zéro Artificialisation Net (ZAN) et ont été transmis à la région Occitanie pour mettre à jour le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET). Les règles du SRADDET s'imposeront au SCOT puis au futur PLUi révisé pour intégrer les dispositions de la Loi Climat et Résilience.

3) Administration du Droit des Sols (ADS)

Suite au désengagement de l'Etat, l'instruction des actes d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...) était confiée depuis le 1^{er} janvier 2022 à un prestataire externe via le service « instruction du droit des sols » de la CCQREGA pour permettre l'application du droit des sols (ADS) sur 16 communes membres.

L'année 2022 a constitué l'opportunité pour les élus communautaires de débattre à nouveau de la pertinence de cette organisation, le 10 mai et le 14 juin 2022, appuyés par les travaux et propositions de la commission urbanisme QREGA. Ces réflexions ont fondé la décision du conseil communautaire du 28 juin 2022 de modifier la mission de ce service commun, pour l'adhésion au service unifié du Centre Instructeur Nord (CIN) localisé à Caussade.

Le CIN est une structure mutualisée entre les communautés de communes du Quercy Caussadais et du Quercy Vert Aveyron, lesquelles ont validé l'intégration de la CCQARGA à leur organisation. Ainsi, une instrutrice du droit des sols a été recrutée par la CCQARGA pour le compte des communes adhérentes et travaillera au sein de cette structure pour instruire les demandes et autorisation d'urbanisme pour 16 communes à partir du 1^{er} janvier 2023. Un logiciel spécialisé a été acquis pour permettre l'exécution de ces tâches dans un cadre dématérialisé.

Le choix des élus communautaires a été fondé sur trois motifs déterminants : la proximité géographique et humaine, l'efficacité du service et des missions plus étendues permettant d'alléger le travail des agents de mairie.

4) Domaines d'action connexes à la compétence PLU

L'exercice de la compétence PLUi entraîne par cascade la prise en charge de compétences connexes dans le domaine de l'aménagement du territoire :

- **L'exercice du Droit de Préemption Urbain (DPU)** : 177 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) ont été instruites en 2022 pour le compte des communes. Pour rappel, 163 DIA avaient été traitées en 2021 (+ 8,6%) et 102 DIA en 2020, ce qui témoigne d'une forte hausse des transactions immobilières.

Aucune délégation ciblée de DPU n'a été accordée aux communes pour la réalisation de projets spécifiques. Cependant, des conventions ont été signées avec l'Etablissement Public Foncier (EPF) d'Occitanie sur deux communes de la CCQARGA et prévoient la délégation du DPU pour les opérations d'urbanisme suivantes :

A Parisot : opération de renouvellement urbain « Mairie et entrée de ville »

A Verfeil : opération de renouvellement urbain « Cœur de village »

- **L'élaboration des Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR)** sur Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val : l'année 2022 a été consacrée à la finalisation des études de définition de périmètres sous maîtrise d'ouvrage déléguée du Pays Midi-Quercy. Ces périmètres ont reçu un avis favorable de la commission nationale du patrimoine et de l'architecture le 31 mars 2022 et ont été soumis à enquête publique en octobre 2022.

Suite aux conclusions de ces enquêtes, l'arrêté ministériel de délimitation des périmètres devrait être pris au début de l'année 2023. La CCQARGA sera alors compétente pour conduire les procédures d'élaboration des Plans de Valorisation du Patrimoine (PVAP) et optionnellement des Plans de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) si l'Etat décide d'en déléguer l'élaboration à l'EPCI.

- **La Politique locale de l'habitat** : la CCQARGA est dotée d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) approuvé en 2017 et adossé au PLUi. Le PLH a fait l'objet d'une évaluation triennale de l'application de ses dispositions en 2020, qui a conclu à la non-atteinte des objectifs fixés, en particulier pour la production de logements qui reste très faible au regard des besoins exprimés sur le territoire.

Afin de répondre à cet enjeu majeur, un débat a été organisé le 10 mai 2022 et le 14 juin 2022 afin notamment de définir l'intérêt communautaire de la politique du logement mentionné dans les statuts de la communauté de communes. Celui-ci a été précisé par une délibération du conseil communautaire le 28 juin 2022.

Parallèlement aux réflexions engagées par les élus locaux, l'Etat et le département ont conjointement mis en révision le Plan Départemental de l'Habitat (PDH) et le Plan Départemental d'Action pour l'Hébergement et le Logement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) qui constituent les documents-cadre de la politique de l'habitat pour les collectivités concernées.

5) Autres domaines d'action

- **Le projet de site classé Gorges de l'Aveyron et Vallée de la Vère (GAVV)** : ce classement est un préalable à la labellisation « Grand Site de France » des gorges de l'Aveyron et il permettra l'engagement d'une réflexion collective pour la gestion du site. Il aura toutefois des conséquences notables sur le droit des sols avec un allongement des procédures d'instruction ADS et une prise en compte du futur cahier de gestion du site par le service instructeur.

Le 15 février 2022, suite à une étude paysagère menée sur deux ans, la DREAL Occitanie a porté à la connaissance des élus une proposition de périmètre d'étude pour le futur site classé, incluant 7 communes de la CCQGA.

Le 8 juillet 2022 lors d'une réunion à Cazals, Madame la Préfète du Tarn-et-Garonne et Monsieur le Préfet du Tarn ont sollicité les élus de la CCQGA pour la communication de leur avis sur la démarche de classement du site des gorges de l'Aveyron et de la vallée de la Vère, étendu à la vallée de la Bonnette. Cette sollicitation a été rappelée dans un courrier du 15 septembre 2022.

Le 27 octobre 2022, 7 élus (dont 6 maires), ainsi que le Directeur de la communauté de communes, ont participé à une journée d'échanges avec les élus du site classé de la vallée de la Vézère afin d'appuyer la formalisation de leur avis. Celui-ci a été transmis aux préfetures par courrier le 19 janvier 2023. Il conditionne la poursuite du projet à une meilleure gouvernance de celui-ci, à l'élaboration de nouveaux critères de délimitation du site et inclue la demande des communes de Caylus et d'Espinas de ne pas être intégrées dans le périmètre du futur site classé.

- **La planification des mobilités** : la CCQGA a été lauréate en 2022 de l'Appel A Manifestation d'Intérêt (AMI) « Avenir Montagnes Mobilité ». Le projet comporte quatre axes dont l'élaboration d'un Plan de Mobilités Simplifié (PDMS) pour planifier les actions en faveur de la mobilité et rechercher des solutions locales. Le PDMS sera engagé en 2023 avec le recours à un prestataire externe financé par cet AMI.

6) Système d'Information Géographique (SIG)

La CCQGA est compétente en matière de SIG. Ce service mutualisé permet de faciliter la diffusion de l'information en matière d'urbanisme et de développer la connaissance du territoire. Il constitue ainsi un puissant outil de gestion et d'aide à la décision sur de nombreux thèmes.

En 2022, cet outil a été alimenté par les bases de données sur les logements vacants (LOVAC) et la création de nouveaux logements (SITADEL), ce qui permet d'appuyer les réflexions menées dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain ». Ces données constituent également le socle de l'observatoire local de l'habitat, en cours de développement.

A terme, le SIG sera indispensable pour répondre aux nouvelles obligations légales de création d'observatoires du territoire introduites par la Loi Climat et Résilience.

7) Animation de la commission urbanisme QRG

Au cours de l'année 2022, la commission urbanisme s'est réunie lors de 7 séances pour appuyer les choix de la collectivité dans les dossiers évoqués ci-avant (PLUi, SCOT, ADS) en formalisant des avis et propositions transmis régulièrement au bureau de la communauté de communes.

La commission urbanisme a accueilli en 2022 deux nouveaux membres :

- Vincent Cousi, Maire de Caylus et devenu par la suite Vice-Président à l'urbanisme
- Josian Palach, conseiller municipal à Saint-Antonin-Noble-Val, en remplacement de Denis Fertié

5.5.Fab Lab – Tiers Lieu

L'année 2022 est une année charnière pour le service du FabLab ainsi que pour le projet du Tiers Lieu de Caylus. Plusieurs chantiers ont été lancés pour moderniser le service et lui donner une nouvelle orientation tout en concrétisant des projets qui n'avaient pas encore vu le jour. Plusieurs chantiers lancés en interne (communication, système de paiement, annualisation de la programmation, augmentation du parc machine, chantier de l'ancien CARSAC et groupe de travail au projet de Tiers Lieu) sont venus restructurer en profondeur le service fablab.

Nouvelle communication / Une nouvelle charte graphique

La création d'une nouvelle charte graphique a été motivée par la perméabilité entre l'association Origami et le service FabLab Origami porté par l'EPCI. Des frontières non définies entre les deux entités a créé durant plusieurs années une situation de flou et de flottement entraînant des incompréhensions voire des tensions avec les membres de l'association qui ne comprenaient pas pourquoi la Communauté de communes avait un pouvoir de gestion. A donc été décidé de réorienter le projet du FabLab et de l'assumer comme un service à part entière de la Communauté de communes. Ce faisant, une nouvelle méthodologie de travail a été lancée en 2022. Celle-ci repose sur la mutualisation et le travail inter-service au sein de la Communauté de communes. Pour réaliser cette mutation, l'apport du service communication a été primordial.

Les enjeux de la nouvelle communication étaient d'apporter une nouvelle image du service en adéquation avec ses ambitions sur son nouveau site (ex CARSAC) et c'est pourquoi le logo reprend la ligne architecturale du lieu. Par ailleurs, il était nécessaire de clarifier, d'expliquer et de rendre plus visible le service FabLab. C'est pourquoi le nom La Fabrique a été sélectionné car il résume de manière très simple le service : un lieu où se fabriquent des idées et des choses. Pour accompagner cette clarification, un programme papier présentant l'ensemble des activités a été lancé.

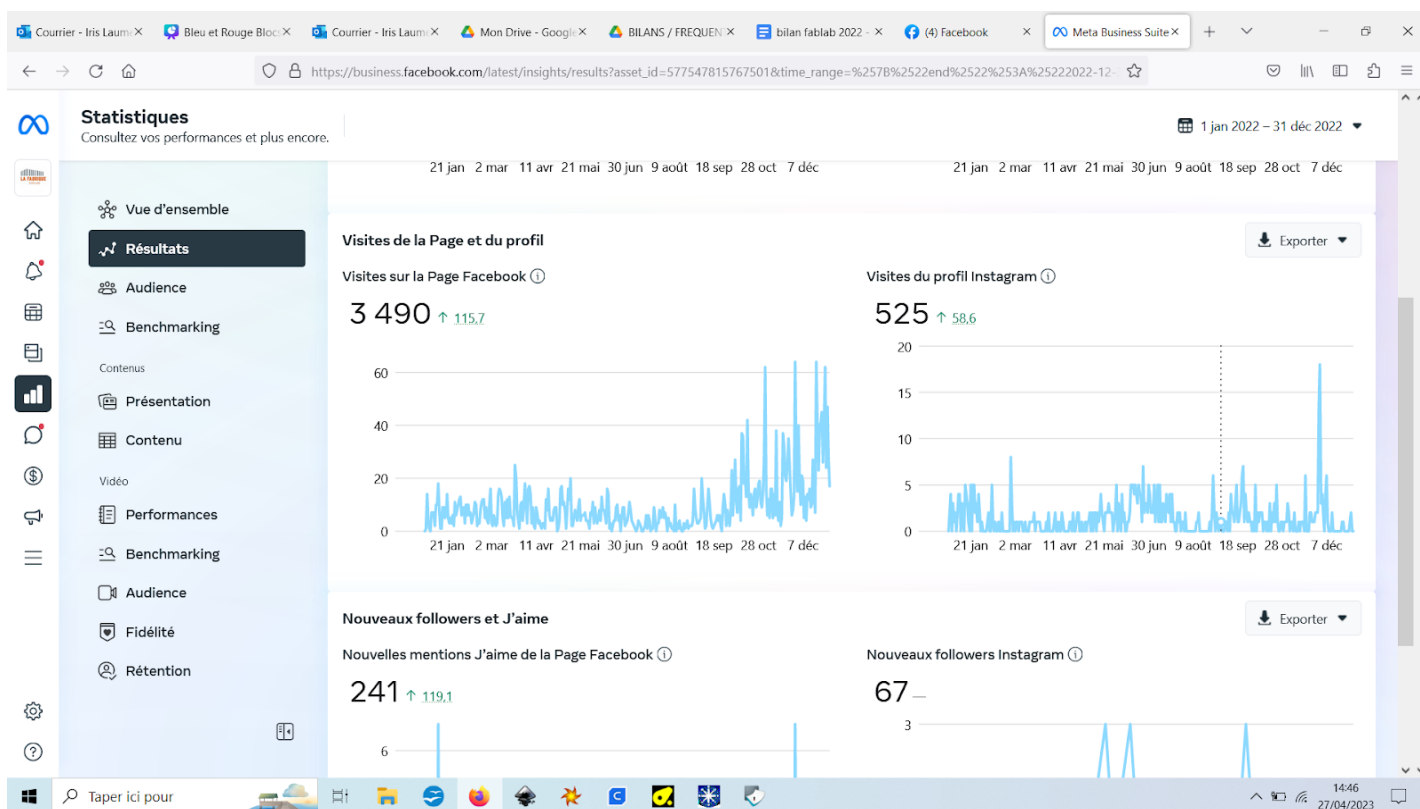
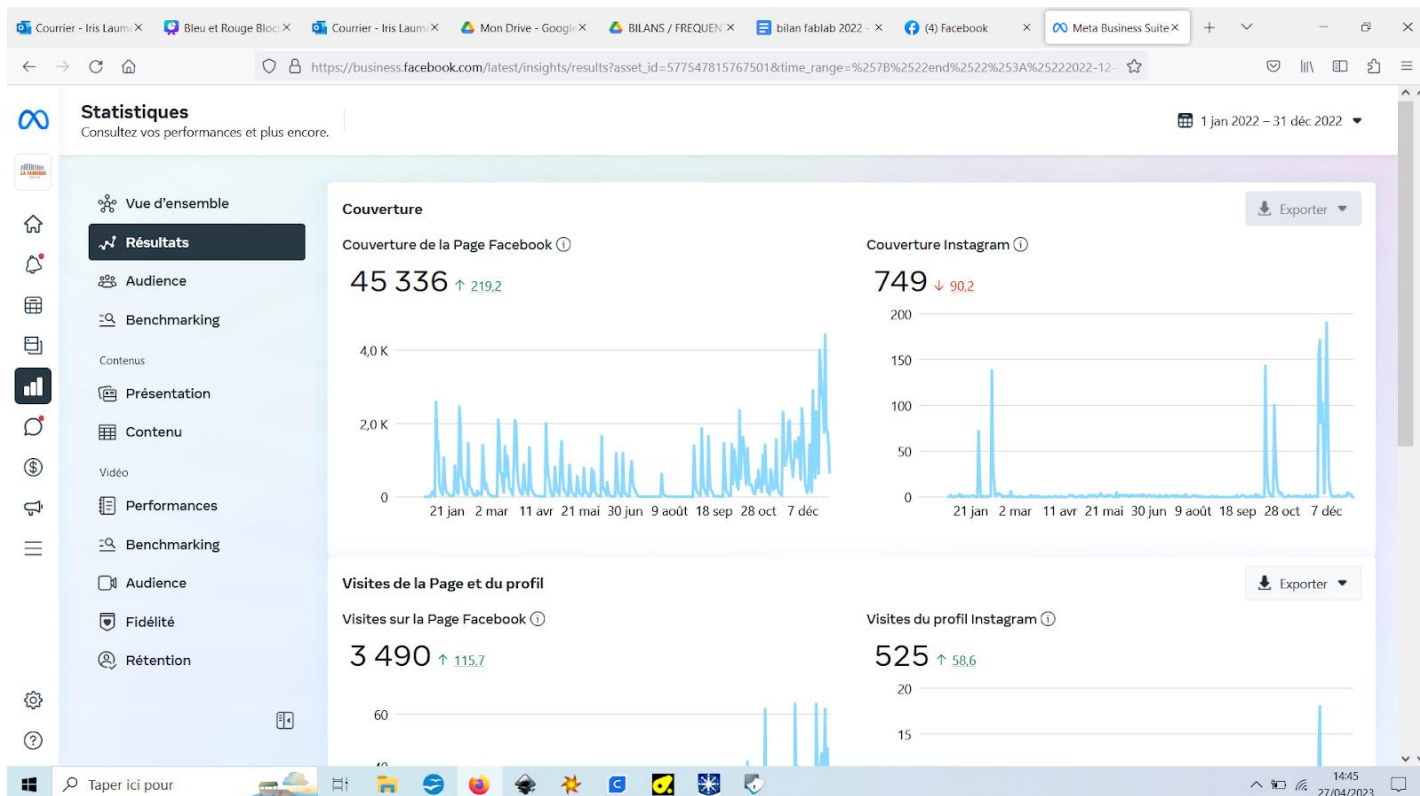
Une brochure de programmation annuelle est parue pour la première fois en septembre 2022. Celle-ci a permis de rassembler en un seul document une présentation de La Fabrique, la présentation des événements récurrents ainsi que des ateliers proposés à l'année par le Fablab et d'autres organismes partenaires. Véritable réussite, elle a été la porte d'entrée au Fablab de nombreux usagers (particuliers mais aussi professionnels) qui ont compris de manière plus claire les actions et événements proposés.

En lien avec la brochure et dans une démarche d'homogénéisation des différents supports de communication, un site internet a vu le jour et la page facebook a refait peau neuve. Depuis le mois de septembre la mise en place de publications régulières aux couleurs de La Fabrique et l'ajout systématique des événements proposés par La Fabrique, a fait augmenter le nombre d'interactions avec les abonnés. Nous commençons à voir les résultats de la mise en œuvre d'une véritable stratégie de communication.

Evolution des interactions de la page Facebook de La Fabrique du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022

AR Prefecture

082-248200107-20230523-2023_2719-DE
Reçu le 26/05/2023



Depuis novembre 2022, La Fabrique s'est aussi dotée d'un nouvel outil de gestion et de réservation : Fabmanager, qui permet aux usagers de réserver des ateliers, des formations, des espaces de location mais aussi des machines. Une manière plus efficace pour centraliser l'information et permettre à l'équipe

du Fablab d'avoir un suivi rigoureux des réservations. Ce nouvel outil accompagne l'arrivée d'une nouvelle manière de travailler afin d'anticiper l'augmentation des activités que doit générer le nouveau lieu.

Fréquentation

Au cours de l'année 2022, plus de 1300 personnes ont franchi le seuil de La Fabrique pour occuper le site, utiliser les machines, bénéficier d'un accompagnement ou participer à des ateliers. Avant 2022 le service FabLab n'avait pas de données de fréquentation, c'est un nouvel outil qui doit nous permettre d'avoir une meilleure visibilité sur nos actions et étudier l'impact de notre stratégie. C'est aussi un outil nécessaire pour mobiliser de nouvelles sources de financement.

Tableau de compte des fréquentations. Dispositif mis en place à partir du mois de février 2022.

2022	Occupation du site	Accompagnement	Ateliers	TOTAL
Janvier	0	0	0	0
Février	90	16	59	165
Mars	105	6	68	179
Avril	126	16	59	201
Mai	Fermeture Fablab au public pour établir la Brochure 2022/2023			
Juin	47	10	74	131
Juillet	45	13	16	74
Août	57	10	4	71
Septembre	95	9	45	149
Octobre	48	13	120	181
Novembre	53	4	25	82
Décembre	28	1	54	83
TOTAL	694	98	524	1316

Des nouveaux locaux

Après avoir débuté fin 2021, les travaux des nouveaux locaux de La Fabrique en zone artisanale se sont poursuivis durant toute l'année 2022. Une nouvelle dalle de béton a été coulée durant l'été, permettant ainsi la construction de différentes ossatures bois qui accueilleront prochainement les bureaux et les ateliers de la Fabrique, l'accueil et les bureaux du Service des eaux de la CC QRGA, des espaces de location à la disposition de porteurs de projets, ainsi qu'à partir de la rentrée de septembre 2023, 15 étudiants du Mastère Design Numérique et Artisanat proposé par la CMA 82.

Plusieurs journées d'ateliers participatifs ont été proposées aux adhérents et habitants pour réaliser l'isolation en paille des ossatures bois, qui sera recouverte début 2023 d'un enduit de corps terre-paille. Une manière ludique d'impliquer dans sa construction les futurs usagers de La Fabrique. Les volumes qu'offrent ces nouveaux locaux, permettent d'envisager l'essor d'événements culturels grande échelle avec notamment dans les espaces communs, une terrasse, l'espace des possibles (près de 250 m² d'espace libre qui pourront en fonction des besoins et de l'imagination de chacun être transformé en salle de projection, d'exposition, de conférence ou de fabrication pour des éléments de gros volumes...), ainsi qu'un espace de détente et un bar qui pourront être utilisés comme espaces de « catering » et/ou de convivialité.

Un parc machine qui s'étoffe

Le parc de machines existant du fablab a été complété par l'arrivée d'un lot de nouvelles machines. Cet investissement permet d'offrir un panel plus complet à destination des porteurs de projets du territoire. Ces nouvelles machines rendront possible entre autres la reproduction de volumes complexes grâce à un scanner 3D de bureau ou encore d'usiner des formes nécessitant l'utilisation d'une CNC 4 axes.

Le pôle bois a été enrichi par l'acquisition d'une machine combinée bois et une nouvelle découpeuse laser grand format et deux nouveaux pôles viennent élargir la liste des matières pouvant être mises en œuvre à La Fabrique de Caylus :

- Le pôle textile, avec brodeuse numérique, machine à coudre, surjeteuse, plotter de découpe grande capacité et grande presse à chaud avec plateaux modulables
- Le pôle céramique, avec imprimante 3D terre, tours et four.

L'objectif de ces achats est de répondre à presque tous les besoins afin de pouvoir prototyper ou fabriquer presque tout. Nous pensons également que l'acquisition de machines rares et spécifiques sera une force d'attraction pour les porteurs de projet.

Retour sur les animations

Le service du FabLab poursuit sa mission d'animation de territoire en proposant des ateliers mensuels ouverts à tous les habitants. Sur la thématique du "faire" l'équipe anime des événements récurrents "café bricol", "atelier cycle", café num" tout comme les textiles mania. L'ensemble représente une quarantaine d'animations sur l'année, entièrement gratuites et organisées en soirée les mardis et jeudis soir afin de permettre au plus grand nombre d'y participer.

Le FabLab a également amélioré son offre d'ateliers spécifiques. Ces derniers se déroulent généralement le week-end et sont animés soit par l'équipe soit par des professionnels. L'objectif est de proposer en 2023 des animations le week-end une semaine sur deux. Au programme de nombreux ateliers visant à mettre en avant le "Do it yourself" et permettant aux usagers d'acquérir des compétences dans les domaines de l'auto-fabrication : design de jardin, fabrication de toilettes sèches, de dôme géodésique, compostage, réalisation d'enduit de corps terre-paille, méthanisation domestique...

Evolution des accompagnements des porteurs de projets :

Tout comme le reste des actions de La Fabrique, l'accompagnement des porteurs de projets (professionnels, associations et particuliers ayant besoin pour leur projet des ressources techniques et/ou humaines présentes à La Fabrique) a lui aussi eu un coup de dépoussiérage.

Désormais, et afin de pouvoir proposer un accompagnement qualitatif, il a été décidé de mettre en place un forfait d'accompagnement tarifé (35 euros/h), à destination de toutes les personnes non-autonomes

sur le parc machines qui ont besoin pour la réalisation de leur projet de conseil techniques, d'aide pour la préparation des fichiers et d'accompagnement lors de l'exécution machine.

En parallèle, afin de favoriser l'autonomisation des usagers, des formations "Même Pas Peur" (spécifiques à chaque machine) ont été mises en place. A la rentrée 2023, les usagers recevront à l'issue de ces formations un badge (de niveau 1 ou 2 en fonction des compétences acquises) permettant d'attester leur degré d'autonomie sur la machine. A terme, les usagers ayant validé un ou plusieurs badges sur des machines, pourront utiliser ces machines en autonomie après avoir réservé le créneau de la machine correspondante sur Fabmanager. L'idée derrière ce nouveau protocole est de permettre une plus grande flexibilité sur l'accès aux machines pour les usagers, indépendamment des disponibilités des animateurs du Fablab.

Perspectives

L'équipe du Fablab a été fortement mobilisée pour participer aux groupes de travail en faveur du projet de Tiers Lieu. Il apparaît à présent que le fablab sera une des briques de service du futur Tiers Lieu et non pas l'objet même du Tiers Lieu. Les espaces et services du fablab sont donc aujourd'hui englobés dans un projet global de Tiers Lieu qui nécessite encore un temps de construction important.

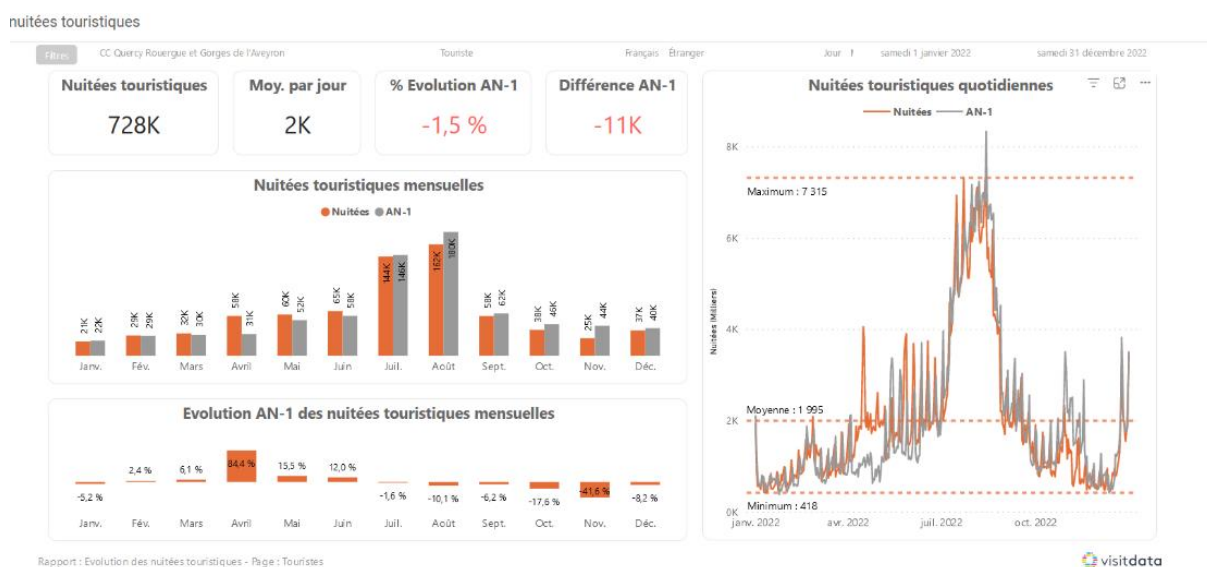
5.6 Office du Tourisme Intercommunal (O.T.I.)

BILAN 2022

1) Observation du territoire : fréquentations

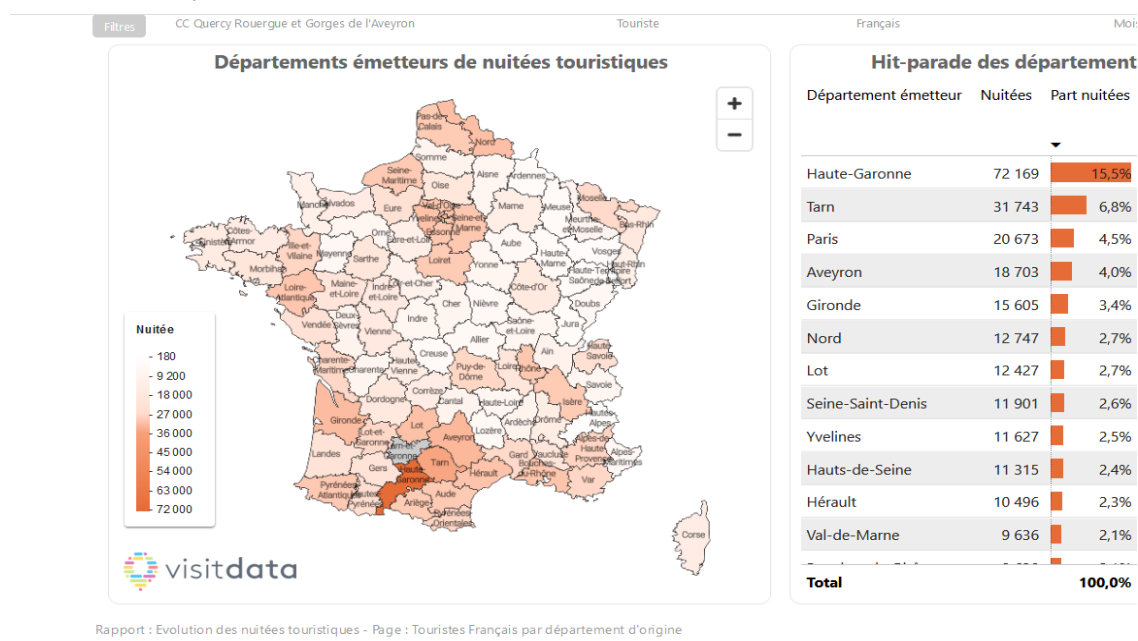
a. Chiffres de fréquentation du territoire via Flux Vision Tourisme

i. Evolution du nombre de nuitées 2021-2022 (données Janvier à Décembre)



Commentaires : Le nombre de nuitées 2022 enregistre en 2022 une très légère baisse en comparaison à 2021 (-1,5%). On observe en revanche un phénomène intéressant de rééquilibrage des flux, avec une élévation du volume de nuitées enregistrées entre février et mai de l'ordre de +22% ; qui s'accompagne d'une baisse des flux enregistrés de juillet à novembre : -10,5%.

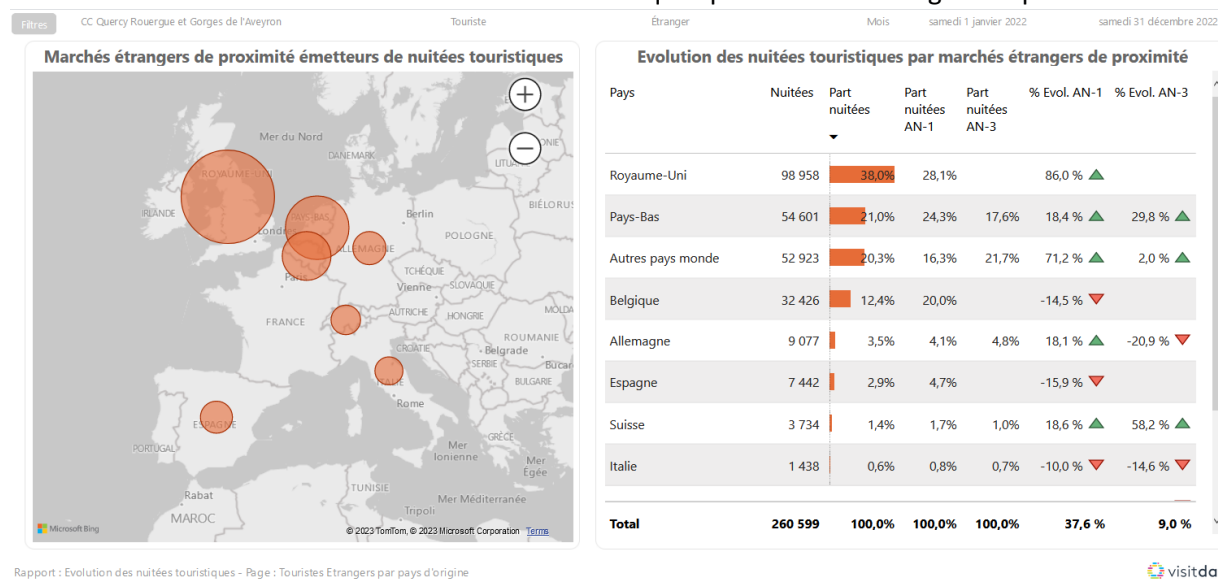
ii. Répartition des nuitées touristiques françaises par département émetteur (données janvier à décembre)



Commentaires : Le top 5 des départements émetteurs de nuitées reste inchangé en 2022 par rapport à 2021 ; cependant les écarts de fréquentation entre départements émetteurs tendent à diminuer. Ainsi, la part de nuitées consommées sur le territoire évolue (comparativement à 2021) comme suit : Part de nuitées émises par des visiteurs de Haute Garonne : -10,7%
Part de nuitées émises par des visiteurs du Tarn : -8.4%
Part de nuitées émises par des visiteurs de Paris : -14.5%
Part de nuitées émises par des visiteurs de l'Aveyron : -15%
Part de nuitées émises par des visiteurs de Gironde : -8.8%

Une évolution compensée par le retour de clientèles étrangères (cf ci-dessous)

iii. Evolution des nuitées touristiques par marchés étrangers de proximité



Commentaires : on observe une évolution à la hausse assez nette entre 2021, année encore marquée par

diverses restrictions liées à la conjoncture internationale (pandémie, conséquences du Brexit, etc...), avec la progression :

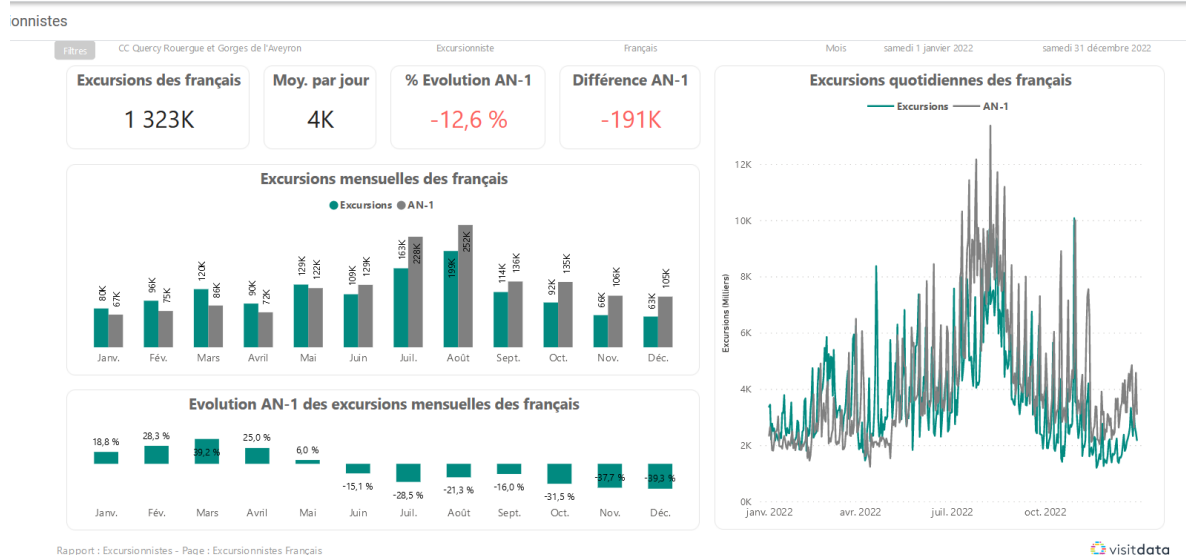
Des parts de nuitées émises par des visiteurs du Royaume-Uni : + 86%

Des parts de nuitées émises par des visiteurs des Pays-Bas : +18.4%

Des parts de nuitées émises par des visiteurs d'Allemagne : +18.1%

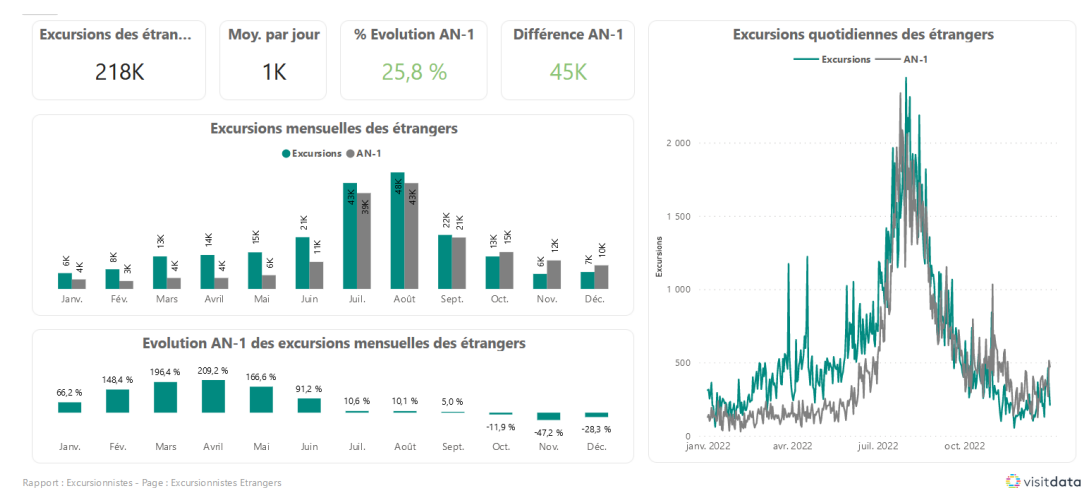
Des parts de nuitées émises par des visiteurs Suisses : + 18.6%

iv. Excursionnistes français enregistrés sur le territoire intercommunal



Dont il faut retirer 923 000 excursionnistes récurrents présents pour motifs professionnels ou autres. Soit 400 000 excursionnistes français présents sur le territoire (plus de 3h dans la journée, entre 6h et 0h00, ne dormant pas sur le territoire).

v. Excursionnistes étrangers enregistrés sur le territoire intercommunal



Dont il faut retirer 101 000 excursions quotidiennes récurrentes, soit 117 000 excursionnistes étrangers présents.

Commentaires : Le territoire totalise donc, en 2022, 517 000 excursionnistes de janvier à décembre, toutes origines confondues.

2) Sur le web...

a. Le site internet

<https://causses-gorgesaveyron.com> mis en ligne le 06/04/2022

Résultats d'audience du 06/04/2022 au 27/03/2023 :

- 297 770 pages vues
- 79 634 visiteurs

Top 5 des sites référents qui renvoient vers notre site sur la période :

- <https://www.tourisme-saint-antonin-noble-val.com/>
- <https://www.caylus.com/>
- www.viaferrata-fr.net
- <https://www.facebook.com/>
- www.theguardian.com

Top 5 des pays émetteurs de visiteurs sur le site internet : France : 71% / Etats-Unis : 11% / Chine : 2% / Royaume-Uni : 2% / Allemagne : 1,7%.

Top 10 des pages les plus fréquentées :

- Page d'accueil : 118 904 visiteurs
- Agenda : 9 924 visiteurs
- Contact : 4 189 visiteurs
- Découvrir : 3 956 visiteurs
- Baignade en lac ou rivière : 3 696 visiteurs
- A pieds : 3 499 visiteurs
- Bouger : 3 421 visiteurs
- Nos villages : 3 414 visiteurs
- Hôtels et chambre d'hôtes : 2 699 visiteurs
- Dormir : 2 624 visiteurs

AR Prefecture

082-248200107-20230523-2023_2719-DE
Reçu le 26/05/2023

b. Les réseaux sociaux

466 publications (posts, stories sur Instagram et Facebook.

i. Facebook

2021 : 4 470 abonnés – 4 321 fanspage

2022 : 5 276 abonnés – 5 000 fanspage

ii. Instagram

2021 : 1443 abonnés

2022 : 2 422 abonnés

c. Google fiches

De juillet à décembre 2022 :

- BIT Saint Antonin Noble Val : 12 543 vues / 2 951 interactions dont 579 appels / 837 demandes d'itinéraires
Avis et notation des visiteurs: 4.4/5 (148 avis)
- BIT Laguëpie : 2 718 vues / 466 interactions dont 70 appels / 263 demandes d'itinéraires
Avis et notation des visiteurs : 4.1/5 (15 avis)
- BIT Caylus : données non récupérées.
Avis et notation des visiteurs: 4.2/5 (22 avis)

d. Newsletters :

7 newsletters adressées

Mars	178 destinataires	63% d'ouverture
	177 destinataires	63% d'ouverture
Avril	183 destinataires	65% d'ouverture
Juin	184 destinataires	57% d'ouverture
Novembre	161 destinataires	65% d'ouverture
	174 destinataires	57% d'ouverture
	169 destinataires	56% d'ouverture

3) Côté Ventes Boutique et Visites Guidées

a. Résultats de la Boutique en 2021

	Caylus	Laguëpie	Saint-Antonin
Ventes 2019	1 238.35	495.60	13 803.60
Ventes 2020	1 147.40	903.90	15 568.30
Ventes 2021	2 099.80	922.10	20 643.20
Ventes 2022	3 453.80	1 683.40	23 037.34
Evolution 2021/2022	+ 64%	+ 83 %	+ 11%

b. Résultats visites**i. Visites de groupes et individuels regroupés**

2022	Visites guidées groupes	Visites estivales (individuels regroupés)	TOTAL
Nb de pax	1 137	170	1 307
Ventes	3 869€	1 591,50€	5 460,5€

c. Résultats collecte de taxe de séjour

	QRGA	Pourcentage
2018	43 748 €	/
2019	83 125 €	+90%
2020	61 260 €	-26%
2021	77 624 €	+ 27%
2022	77 928€	+ 0,4%

4) Autres chiffres :**Accompagnement des pros :**

- 13 accompagnements individuels et 4 ateliers numériques collectifs : 41 professionnels
- 20 RDV taxe de séjour
- Suivi des 607 Etats Récapitulatifs de taxe de séjour
- 2 rencontres partenaires, 1 rencontre avec les artisans
- 3 vidéos et 45 photos mises à disposition
- 896 fiches Apidae générées, renseignées et/mises à jour pour les prestataires d'activités, hébergeurs, restaurateurs qui alimentent les sites internet de www.causses-gorgesaveyron.com , <https://www.gorges-aveyron-tourisme.com/> , <https://www.tourisme-tarnetgaronne.fr/> ainsi que le site de la région.
- Logement passerelle : 16 hébergeurs participants
- Exposition dépôt-vente : 19 artisans/producteurs

Accueil :

- 255 jours d'ouverture / 3 sites
- 34 347 visiteurs en bureau d'information

5) Les Actions engagées et projets lancés en 2022

a. Mise en ligne du nouveau site internet



Le site www.causses-gorgesaveyron.com mis en ligne en avril 2022 a un an d'existence. Réalisé en interne, il intègre de nouvelles fonctionnalités :

- Un espace pros qui sera progressivement alimenté au service des professionnels locaux,
- Un menu spécifique permettant d'annoncer en direct des événements qui se destine aux associations

du territoire

- Une sélection par panier via un menu burger (petit menu vertical à droite de l'écran qui apparaît au survol)
- Une page agenda alimentée via un outil qui affiche les données issues de la base de données départementale Apidae
- Un outil de mise en avant des expériences à vivre sur le territoire.

De nouvelles fonctionnalités sont prévues pour ce début d'années 2023 ainsi que le prévoit le schéma d'orientations touristiques approuvé en janvier dernier.

b. Le financement participatif

Dans l'optique de renforcer les liens entre l'office de tourisme et ses partenaires, un financement participatif a été lancé dans l'optique de mettre en place une photothèque et vidéothèque partagée entre l'office de tourisme et les acteurs du tourisme local volontaires via la plateforme Ulule. Les contreparties au financement des prestataires étaient essentiellement constituées d'accompagnements numériques.

Le fruit de cette collecte (1550€) a été utilisé pour mettre en ligne photos et vidéos gratuitement pour l'ensemble des prestataires via l'espace pros du site web, accessible grâce à un code fourni aux participants. Au vu des résultats obtenus (peu de participants, peu de fonds collectés pour financer le reportage photo-vidéo réalisé en 2022, complexité d'organisation), l'opération ne sera pas rééditée en 2023.

c. Nouvel outil de conseil en séjour : Apitour



L'outil Apitour est une application en cours de développement par l'Agence de Développement Touristique du Tarn et Garonne et mise à disposition des offices de tourisme de l'ensemble du département. Elle permet de remplir deux fonctionnalités :

- Un support au conseil en séjour par le biais d'une sélection d'offres enregistrées dans la base de données

Apidae (le conseiller en séjour au comptoir peut sélectionner des prestataires renseignés dans Apidae pour envoyer par mail, sms, ou en imprimant la sélection demandée par le visiteur)

- Comptabiliser le nombre d'actes de renseignement effectués au comptoir.

L'application, en cours de développement au sein du département, et au sein de nos services nécessite formations des utilisateurs et accompagnements au déploiement.

d. Stratégie Social Media

Une nouvelle stratégie social média a été lancée en 2022 par la conception d'un cahier des charges dédié. Cette stratégie précise les orientations, les thématiques à aborder ainsi que la manière de les traiter en cohérence avec notre signature et positionnement « L'aventure singulière ».

Dès janvier 2023, a été lancée la seconde phase de qualification de cette stratégie, avec la mise en œuvre d'un plan marketing-communication unique englobant une planification annuelle des publications. Celui-ci,

destiné à mettre en cohérence les divers outils et supports de l'OTI pour en optimiser l'efficacité, intègre un récit de territoire suivi par thématiques mensuelles, et favorise l'interaction des followers, tout en donnant l'envie de découvrir sur sites.

Cette stratégie intègre également une dizaine de podcasts destinés à mettre en valeur les artisans et producteurs du territoire. Ainsi ce sont environ 170 publications classiques (prévues pour affichages sur nos plateformes de réseaux facebook et instagram hors vidéos, et rappels agendas) qui ont été planifiées dans une logique de récit global annuel pour 2023.

La mise en œuvre de cette stratégie est rendue possible grâce à la livraison de 720 photos et 3 vidéos (utilisables sans limite de temps et pour l'ensemble de nos supports) montées suite au reportage photos-vidéos réalisé sur 3 jours en mai dernier.

e. Editions et lancement de la signature Aventure Singulière

La brochure 2023 a été conçue en interaction avec le site web, ainsi que les réseaux sociaux et podcasts réalisés avec producteurs et artisans du territoire, mais aussi avec l'outil Apitour, permettant l'édition en direct avec le visiteur au comptoir, d'une sélection d'offres touristiques. Elle reflète les valeurs et engagements liés au positionnement Aventure Singulière.

Elle intègre par ailleurs cette année une charte de l'aventurier responsable, une sélection de photos réalisées par les followers des réseaux sociaux, ainsi qu'une présentation du territoire 4 saisons. Elle réserve par ailleurs un espace spécifique aux artisans du territoire, ainsi qu'à des récits d'expériences réalisées sur le territoire.

De même la carte de territoire a été rééditée et améliorée tout en restant dans la droite lignée de celle éditée en 2022. Elle a été recentrée sur la QRGa tout en permettant d'afficher les territoires voisins et les sites les plus proches. Elle affiche un réseau de routes permettant d'accéder aux sites tout en affichant le kilométrage entre les points d'intérêt.

f. Avenir Montagne Ingénierie

La communauté de communes et l'Office de tourisme ont été lauréats de l'appel à projets Avenir Montagne Ingénierie, porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. L'optique étant la conception puis la mise en œuvre d'un schéma d'orientations touristiques local sur plusieurs années intégrant les objectifs de transition et de développement durable.

Lancement du groupe de travail identité de marque : 7 ateliers programmés.

Lancement du dispositif logement passerelle : appel à manifestation d'intérêt pour la mise en location des gîtes ou meublés touristiques hors saison et ponctuellement pour des porteurs de projet et/médecins du territoire.

Organisation d'une journée d'échanges en partenariat avec le territoire Vallée de la Vézère- Vallée de l'Homme dans l'optique d'un partage de pratiques avec un site classé similaire aux Gorges de l'Aveyron.

A l'issue d'une première année de travaux : statistique, enquêtes et entretiens de terrain (140 réalisés), les axes du schéma (Positionnement, Enjeux, 5 axes stratégiques et une déclinaison opérationnelle en 44 sous-thématiques et actions) ont été présentés en Conseil d'Exploitation OTI avant d'être approuvés en Conseil Communautaire du 31/01/2023.

6) Perspectives 2023

a. Le Schéma d'Orientations Touristique Local et le futur Pôle de Pleine Nature

Validation des indicateurs d'évaluation, du rétroplanning et des co-financements liés aux projets mentionnés, puis mise en œuvre des 44 actions du schéma opérationnel.

Mise en cohérence avec les schémas touristiques départementaux, et régionaux, notamment dans le contexte d'un renouvellement GSO en recentrant les priorités vers une promotion accentuée des mobilités douces, tout particulièrement dans le cadre des GR36 et 46.

La programmation du pôle de Pleine Nature 2015-2020, précédemment porté par le Pays Midi Quercy, est achevée. Un nouvel appel à projets devrait voir le jour au premier semestre 2023, auquel la CCQPGA s'est engagée à répondre.

b. Evolutions du site internet

Cartographies interactives, 5 défis de l'aventurier responsable, valoriser des circuits 4 saisons, aller vers plus de pédagogie auprès des touristes en séjour sur les espaces préservés, la biodiversité, etc...

c. Qualité Tourisme Occitanie Grand Sud de France et future démarche Grands Sites Occitanie

Refonte et mise à jour des process Qualité, formation d'un groupe de travail Qualité-SADI. Quant à la démarche Grands Sites Occitanie, le dispositif doit être remis à jour au second semestre 2023.

5.7 Grotte du Bosc

Exploitation 2021 :

Pour sa saison 2022, la grotte du Bosc a accueilli **13 243 visiteurs**. Cette fréquentation est exceptionnelle. En sus de la canicule, plusieurs raisons expliquent cette réussite. La nouvelle offre de l'aire de jeux a attiré de nombreuses familles : le cadre idyllique d'une terrasse au cœur de la forêt avec la possibilité de laisser ses enfants gambader fait de la grotte du Bosc un lieu privilégié. Le travail des équipes de la communauté de communes a également été déterminant : nouveau site internet, nouveau flyer, posts réguliers sur les réseaux sociaux et une équipe de saisonniers investis et sérieux ont permis aux visiteurs d'avoir envie de venir (re)découvrir les lieux. Les recettes générées s'élèvent à **113 215,60 euros** avec 83 046,70 euros en billetterie et 30 027,90 euros en boutique.

Les chiffres en détails

Visiteurs

- 23 avril - 30 juin : 1746
- 1-31 juillet : 3755
- 1-31 août : 6623
- 1-18 septembre : 520
- 22 octobre- 31 décembre : 599

CA

- 23 avril- 30 juin : 11 498,46 euros (9306,7 billetterie + 2191,76 boutique)
- 1-31 juillet : 33 853,69 euros (24 438 billetterie + 9415,69 boutique)
- 1-31 août : 57 567,53 euros (41 348 billetterie + 16 219,53 boutique)
- 1-12 septembre : 3079 (2381 billetterie + 698 boutique)
- 13 septembre - 16 octobre : 2706.62 (2068 billetterie + 638.62 boutique)
- 17 octobre – 31 décembre : 4510.30 (3646 billetterie + 864.3 boutique)

L'évolution du projet en 2022

Mise en place de l'aire de jeux

Jeux d'équilibre et grimpe, tyrolienne, toboggan, ... L'aire de jeux de la grotte du Bosc a été mise en place en avril 2022. Elle est accessible à tous les enfants (2-12 ans), tout au long de la journée, et des saisons, même sans l'achat de billet d'entrée.

Création de la boutique

La boutique est une source de recettes non négligeable. Le parti pris de la saison 2022 a été celui de tester différents produits tels que des minéraux, livres, jeux pour les enfants ou encore souvenirs de type cartes postales et magnets.

Snacking

La présence d'une terrasse est propice au pique-nique en famille. Nous avons testé de proposer une nouvelle offre, mais l'ouverture de la Boca à 50 mètres de la grotte ainsi que le fait que les visiteurs viennent avec leur propre pique-nique ont participé à l'échec de cette tentative. Néanmoins, café, thé, boissons et glaces ont eu un réel succès ; ces produits seront à nouveau en vente pour la saison 2023.

Un nouveau fonctionnement

L'équipe

L'équipe s'appuie sur une responsable de site, présente tout au long de l'année, ayant pour missions la gestion administrative et budgétaire, la communication, la médiation ou encore la promotion du site (Elodie Mazel). La responsable de site s'appuie sur une responsable d'accueil (Aurélie Delcol) dont le contrat sur 8 mois s'élève à 580 heures ; elle gère les réservations en ligne et sur site, l'accueil des visiteurs et les visites guidées.

L'équipe vient s'étoffer en juillet et en août avec un guide polyvalent (Alexa Schweich) ainsi que trois autres guides, dont un recruté et rémunéré par le département (Thibault Lubin, Emilie Rhodes et Ambre Lambert).

De nouveaux outils de gestion

Le site ne disposait pas d'outils de gestion. Nous avons mis en place plusieurs outils pour palier à ce manque ;

- Système de rotation des guides et des visites
- Cordons de visites pour permettre à l'agent d'accueil de voir où il en est dans les visites et aux guides de repérer son groupe de visiteurs
- Mise en place de la réservation en ligne pour faciliter la fluidité, l'engorgement de la caisse et le remplissage des visites

Un travail sur la communication

La grotte du Bosc souffrait d'un manque de visibilité et de mise en valeur de ses nouvelles infrastructures. Nous avons créé un nouveau site internet présentant ce que le visiteur peut voir à la grotte, les activités que nous proposons, des photos, les horaires d'ouverture mais aussi la réservation en ligne. Nous avons également créé un flyer et renforcé notre présence sur les sites internet de nos partenaires.

5.8 Communication

Communication globale relative à tous les services :

Le bulletin d'informations papier : Conception, rédaction de la Gazette du mois de décembre/janvier 2022 (N°37) et Juillet 2022 (N°38). Tirage à 1000 exemplaires. Une version au format PDF est aussi générée sur notre site web pour permettre la consultation en ligne.

Site web/newsletter

La communauté de communes dispose de 5 sites internet :

- Le site web de la communauté de communes : <https://cc-qrga.fr>

- Grotte du Bosc : <https://grottedubosc.com>
- Enfance et jeunesse : www.cc-qrga.fr/enfancejeunesse
- Médiathèques : <https://mediatheques-qrga.fr>
- Le fablab Caylus : <https://lafabriquecaylus.fr>

A noter : ces sites nécessitent, tout au long de l'année une veille et des mises à jour régulières afin de suivre l'évolution des standards du web, mais aussi éviter les attaques extérieures de plus en plus fréquentes.

RÉSEAUX SOCIAUX

Post régulier sur les comptes suivants :

- Facebook QRGa
- Facebook Grotte du Bosc
- Instagram Grotte du Bosc

MANAGER DE COMMERCE

Dans le cadre des missions du Manager de Commerce le service communication a collaboré pour la promotion d'un marché de Noël à St Antonin (Flyers, dépliants, affiches et tickets).
Une communication digitale a aussi été assurée sur les réseaux sociaux.

COMMUNICATION DU TOURISME

- Création d'une nouvelle marque « Causses et Gorges de l'Aveyron, "l'aventure singulière" et conception de la charte graphique
- Conception d'une carte de situation du territoire et ses environs (en collaboration avec le service urbanisme)
- Refonte du site web des offices de tourisme
- Conception d'une brochure touristique 36 pages pour la saison 2022
- Retirage des plans de ville
- Retirage du topo guide 35 fiches
- Création de visuels pour la boutique (sac, objets dérivés)
- Affiches diverses pour des événements ponctuels

GROTTE DU BOSCH

Flyer pour la saison 2022

Prise de vue et impression pour expo photo

ENFANCE JEUNESSE/PETITE ENFANCE

Communication pour le service Enfance et Jeunesse et petite enfance

- Conception et impression en interne (4 fois par an), des documents de communication pour les séjours, vacances, mercredis, local jeunes et stages (trptyques, affiches et flyers).
- Mise en ligne des plannings, communication vacances séjours, stage, club
Pour la petite enfance, notre service conçoit les flyers du LAEP, Lieux d'accueil Parents Enfants.
- Affiches diverses pour des événements ponctuels

SERVICE ENVIRONNEMENT

Création d'un panneau pour les zones humides

LECTURE PUBLIQUE

Conception d'affiches pour les ateliers menés dans les médiathèques

ADMINISTRATIF ET DOCUMENT INTERNE

Refonte du logo QRGa en collaboration avec des élèves du collège P. Bayrou à St Antonin.
Création de la Charte graphique. Déclinaison pour la papeterie (entête de lettre, enveloppe, adhésifs).

Refonte du Site web de la communauté de communes en accord avec la nouvelle identité visuelle.
Conception d'une carte de situation du territoire avec les services pratiques
Mise en page du dossier « projet de territoire »

Prises de vue pour enrichir notre photothèque mais aussi pour couvrir les événements qui se déroulent sur le territoire.

SERVICE ORDURE MÉNAGÈRE

Conception d'un sac de collecte pour le recyclage en distribution gratuite à la population

MUTUALISATION

Logo pour la commune de Mouillac
Site web pour la commune de Verfeil-sur-Seye (en cours)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Tournage d'un clip de promotion pour l'attractivité du territoire avec la cie de vidéaste «TONOPAH».
- Communication pour les ciné-débats autour de l'agriculture.

FABLAB

Création d'un logotype ainsi que la charte graphique
Conception de la brochure 24 pages «La Fabrique» de la saison 2022

CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE :

- Café Numérique
- Atelier individuel
- Atelier Club des aînés
- Atelier Sol'handi
- Participation appel à projet Sol'handi
- Formation Agents sur Wordpress
- Formation agents sur Office 365

5.9 Architecture

1. Maîtrise d'œuvre

- Aménagement d'un hangar à Caylus (Tiers-lieu – partie 1)
 - Analyse des offres reçues et assistance à la passation des contrats de travaux (février – mars 2022)
 - Ajustements du projet suivant demandes de la maîtrise d'ouvrage (direction générale et service culture)
 - Suivi du chantier (1 réunion de chantier hebdomadaire + compte-rendu)
 - Gestion financière du chantier (validation des situations de travaux, préparation des avenants aux marchés de travaux)
 - Livraison du chantier prévue au printemps 2023 – décalage du planning suite à des modifications effectuées à la demande de la maîtrise d'ouvrage et aux délais d'approvisionnement des matériaux
- Réhabilitation d'un ensemble de bâtiments dans le centre-bourg de Caylus (Tiers-lieu – partie 2)
 - Echanges avec le service culture (projet architectural en attente d'élaboration d'un programme définitif)
- Extension d'un abri voitures à Pétampes
 - Modification du projet initial et dépôt du permis de construire
 - Travaux à réaliser courant 2023
- Réhabilitation de l'ancien bâtiment d'accueil de la grotte du Bosc
 - Etude de faisabilité et estimatif global du projet
 - Etudes et travaux prévus courant 2023

2. **Etudes diverses pour la CCQPGA**

- Aménagement de jeux pour enfants sur le site de la grotte du Bosc
 - Accompagnement paysager et technique (assistance à maîtrise d'ouvrage)
- Projet de bornes d'autostop
 - Accompagnement technique et démarches auprès des services du département
 - Projet abandonné
- Contrat d'Objectif Territorial (climat, énergie, économie circulaire)
 - Participation à l'élaboration des fiches actions de la collectivité
- Réaménagement de la cuisine du service administratif à Saint-Antonin
 - Esquisses et échanges avec le personnel
 - Dessin de la cuisine en lien avec le service travaux en régie
 - Assistance à la commande du mobilier (Ikea)
- Réaménagement de la cuisine du service technique à Pétampes
 - Esquisses et échanges avec le personnel

3. **Etudes pour les communes (service mutualisé)**

- Sans objet

5.10 Informatique

Principaux points et dossiers traités en 2022 :

Accès internet et téléphonie

- Maintenance accès internet / standard téléphonique sur IP (siège CC)

- Migration plusieurs accès internet vers fibre
- Mise en place standard téléphonique sur IP (3 OTI St Antonin, Caylus, Laguëpie)
- Collaboration service compta : construction tableau de gestion pour toutes lignes téléphoniques / accès internet

Solutions bureautiques, cloud, partage de document

- Formation du personnel Microsoft 365
- Prise décision adhésion solution TGN82, suivi formations TGN82

Equipement du personnel

- Achat / mise en service postes informatiques (reconditionné)
- Achat / mise en service téléphone mobiles (reconditionné)
- Fourniture supports et réhausseurs écrans et ordinateurs portables
- Recyclage / Restauration postes informatiques
- Fourniture / maintenance petit matériel
- Mise en place fonds de prêt matériel informatique / audio / vidéo
- Installation ADS Caussade

Equipements exceptionnels

- Achat copieur reconditionné Pétampes
- Conduite marché achat matériel informatique / audio / vidéo Fablab
- Equipement visioconférence dans salle commune (siège CC)

5.11 Manager de Commerces

BILAN D'ACTIVITE 2022 (du 1er janvier 2022 au 31 août 2022)

Transition numérique et communication.

- Lancement et développement de l'application INTRAMUROS à Saint Antonin Noble Val, Caylus et Parisot.
- Développement de la page Facebook « Commerçants et artisans Quercy Rouergue & Gorges de l'Aveyron ». Plus de 400 abonnés.
- Rédactionnels « Commerces » dans les bulletins municipaux et gazette QRG.

Animation commerciale.

- Opération commerciale « J'aime mes commerçants et artisans à Caylus ! » Participation : 17 commerçants et artisans.
- Saint Antonin Noble Val : proposition d'animation le 9 juillet de type « jeu de piste » en utilisant l'application IntraMuros.
- Début de préparation de « Noël au Village » à Saint Antonin Noble Val.
- Préparation de l'animation « Mon commerce Zéro Déchet » à Saint Antonin Noble Val.

Signalétique.

- Etude et propositions sur la signalétique « Commerces » à Parisot.
 - Réunions de travail avec la mairie, le Département et l'association des commerçants.
 - Proposition d'une maquette chiffrée pour un totem sur la route départementale.
 - Propositions de signalétique sur les autres carrefours.

Vacance commerciale.

- Accompagnement du projet de boucherie-charcuterie-traiteur à Saint Antonin Noble Val :
 - Organisation d'une réunion entre les élus avec la personne de la Région qui étudie le dossier de demande de subvention ;
 - Avis favorable de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat ;
 - Création d'une grille d'évaluation des candidats porteurs de projet ; Présentation du projet à la Commission municipale « Commerces et Marchés ».

- Recherche d'un repreneur pour la Guinguette du Lac de Labarthe à Caylus.
- Développement et suivi de la Bourse aux locaux vacants à Saint Antonin Noble Val, Caylus et Parisot. Mises en relation des porteurs de projets avec les propriétaires.

Accompagnement individuel et collectif.

- Etude sur la réglementation publicitaire et les enseignes commerciales à Caylus et en QRG.
- Rencontres régulières avec les associations de commerçants : « Côté Noble Val », « ASCOP Parisot » et « L'Atelier » à Caylus.
 - L'idée d'une Fédération d'associations au niveau QRG a été proposée par l'ASCOP.
 - L'idée de créer une association à Caylus est difficile à faire germer, L'Atelier se concentrant exclusivement sur le Marché des Potiers.
- Accompagnement individuel de commerçants, artisans et porteurs de projets : transmission reprise, écoute et conseils, accueil et suivi de projet, etc.

Annuaire.

- Poursuite du recensement pour un Annuaire des commerçants et artisans à Saint Antonin Noble Val, Caylus et Parisot.

BILAN D'ACTIVITE 2022 (du 26 septembre 2022 au 22 décembre 2022)

M. Daniel LACAILLE, manager de Commerces, a été recruté à partir du 01/09/2021, avec le soutien financier de la Banque des Territoires. Ce poste est mutualisé avec les communes de St Antonin, Caylus et Parisot. Il n'a pas souhaité renouveler son contrat et a donc quitté ses fonctions au 31 août 2022. Il a été remplacé fin septembre 2022 par Mme Ambre RONXIN.

Transition numérique et communication

- Réalisation de 17 portraits de commerçants.
- Développement de la page Facebook « Commerçants et artisans Quercy Rouergue & Gorges de l'Aveyron ». Augmentation du nombre d'abonnés (+192) et du nombre de mentions « j'aime » (+129).
- Création d'une carte numérique interactive via Google Maps, pour la commune de Parisot.
- Collaboration avec l'Office de tourisme pour la création d'un onglet dédié aux commerçants sur son site web.
- Rédaction d'un article dans le bulletin municipal de Parisot.
- Rédaction d'un article dans la Gazette QRG sur le marché de Noël de St-Antonin.
- Points réguliers avec la Chargée de développement économique de la Communauté de communes pour une mutualisation des informations.

Animation commerciale

- Organisation de l'évènement « **Noël au Village** » à Saint-Antonin-Noble-Val :
 - Fédération des différents acteurs de la commune (associations, commerçants, producteurs).
 - Réunion extramunicipale avec les commerçants et associations de St-Antonin.
 - Organisation du marché de produits festifs (prospection des exposants, placement, validation des contrats...)
 - Collaboration avec le service communication QRG pour la réalisation des visuels.
 - Communication autour de l'évènement (spot radio CFM Caylus, article dépêche, intramuros, écran numérique, réseaux sociaux, distribution de flyers, affichage...)

Signalétique

- Travail sur la **signalétique à Parisot** :
 - Proposition de 2 maquettes chiffrées pour un totem sur la route départementale (entreprise Pic bois + Signaux girod).

Vacance commerciale

- Accompagnement du projet de **boucherie-charcuterie-traiteur à Saint-Antonin-Noble-Val** :
 - Prise de RDV avec les candidats + visite du local.
 - Réunions avec la commission municipale « Commerce ».
 - RDV avec le directeur du Carrefour Contact.
 - Appel à candidatures avec un élargissement à d'autres métiers de bouche.
 - Accompagnement du dernier candidat en lice pour le montage de son dossier.
- **Mise en relation des porteurs de projet** avec les propriétaires de locaux.

Accompagnement

- Tournée des commerçants sur les 3 communes.
- **Accompagnement de l'ASCOP** pour la communication sur le marché de Noël de Parisot (distribution flyers, réseaux sociaux...)
- **Accompagnement de l'association « Caylus en cor »** pour la création de son logo.
- Présence à **l'Assemblée Générale du Comité des fêtes de Caylus**.
- Programmation de **3 réunions** avec les agriculteurs, les commerçants et les hébergeurs à Parisot pour identifier leurs besoins.

Itinérance

- Collaboration avec la Chambre d'agriculture 82 pour développer les **circuits d'itinérance** sur Parisot.
- Réflexion en cours sur un **jeu de piste** à Parisot dans le bourg du village.

Annuaire

- Actualisation de **l'annuaire des commerçants et artisans** à Saint Antonin Noble Val, Caylus et Parisot.

5.12 Petites Villes de Demain (PVD)

Suite au succès de la candidature à l'appel à projet PVD, portée conjointement par la CCQPGA et les communes de Caylus et St Antonin, M. Patrick MAROT a été recruté à partir du 3 janvier 2022 en tant que de Chef de projet PVD.

Rapport d'activité 2022 :

- L'organisation, mutualisée en CC pour le compte des communes, mise en place :

La conception du projet de revitalisation, coordonnée à l'échelle communautaire, s'est appuyée sur un suivi rapproché, à minima hebdomadaire, avec les Maires et adjoints « PVD » des deux communes.

Les travaux ont été conduits en groupe de travail associant divers élus en fonction de leurs délégations (commerce, tourisme, affaires scolaires, social, déplacement, ...) et synthétisés en bureau municipal à plusieurs reprises. Après une séance consacrée au diagnostic de la situation de chacune des communes, l'organisation a alterné séances globales sur les orientations et stratégies et plus thématiques : habitat, reconquête de quartier et îlots dégradés, commerce, mobilité, services à la population.

Un comité technique resserré autour des adjoints PVD a permis de mesurer les complémentarités entre les deux bourgs et rechercher les moyens de leur renforcement.

L'avancement de la démarche a été suivi et conforté par chacun des deux conseils municipaux.

Au total, 27 séances de travail collectif ont été consacrées à l'élaboration et au pilotage du projet.

De plus, trois séances de comité de projet avec l'ensemble des partenaires ont rythmé la démarche et

permis de la partager avec les institutions :

- 12 avril sur le diagnostic partagé et les perspectives d'orientation du projet
- 19 juillet sur le diagnostic habitat-foncier-organisation urbaine
- 20 octobre sur le projet d'Opération de Revitalisation du Territoire

- Les études lancées sous « pilotage PVD » :

En interne, le chef de projet a conduit la réactualisation du diagnostic de territoire. Il a pu s'appuyer sur une mission d'appui à la conduite de projet PVD, mobilisée par la Banque des Territoires (50 jours d'ingénierie mobilisables sur 18 mois).

La démarche de conception s'est ensuite appuyée sur une étude pré-opérationnelle d'OPAH RU, démarrée en juin et appelée à se poursuivre jusqu'au printemps 2023. Cette étude a été scindée pour les besoins du calendrier contractuel : fortement centrée sur les questions d'habitat jusqu'aux décisions d'engagement ou non d'un programme d'OPAH RU et d'articulation avec les autres axes du projet, elle se consacre depuis le comité de projet du 20/10 à l'approfondissement des aspects techniques des futurs plans habitat, à l'étude d'ilot sur le bourg de Caylus et aux approches urbanistiques devant conduire à l'élaboration d'un plan de référence des espaces publics sur chaque bourg.

- L'organisation du partenariat

27 rencontres et visites de terrain ont été organisées avec les partenaires institutionnels, financiers et techniques du projet de revitalisation. Elles ont permis de faciliter pour chacun l'appropriation des éléments de contexte, d'organiser l'engagement des partenaires et contribué aux travaux des comités de suivi.

- L'appui à l'organisation des projets des communes

35 séances collectives ont été consacrées à l'accompagnement et l'organisation des projets des communes et d'initiatives privées dans les domaines des services à la population, soins et services à l'enfance, de l'habitat, du commerce et des mobilités. Parmi ces projets, plusieurs sont menés en coordination avec le Manager de Commerce dont le territoire dispose dans le cadre de PVD depuis le 01/09/2021, grâce au soutien de la Banque des Territoires. (Valorisation des locaux et logements vacants, projet commerce et logements partagés sur St Antonin Noble Val, ...)

- Les résultats de l'action

La convention d'Opération de Revitalisation du Territoire des bourgs de Caylus et St Antonin, associés à la CC QRGa, a été finalisée fin 2022 (signature le 27 01 2023 pour une durée de 5 ans). L'appui à l'organisation des projets monte en charge progressivement.

6. L'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : LES SERVICES A LA PERSONNE

Cette partie présente le bilan annuel des services à la personne, mis en place par la Communauté de Communes et gérés en régie. Il s'agit du réseau de lecture publique, de la politique liée à l'enfance, la petite enfance et la jeunesse, des France Services (FS) du Transport à la Demande (TAD) et de la Convention Territoriale Globale (CTG).

6.1. Le réseau de lecture publique

- Présentation du réseau intercommunal

Le réseau de lecture publique du QRGa est composé de 9 médiathèques, divisées en 3 catégories :

- 2 bibliothèques têtes de réseau (Caylus et Saint Antonin Noble Val),
- 5 bibliothèques relais (Laguépie, Parisot, Varen et Verfeil),
- 3 points-lecture (Cazals, Puylagarde et Saint Projet).

L'inscription au réseau des médiathèques est gratuite, elle permet d'emprunter :
5 livres + 5 CD + 2 DVD + 2 revues pour 3 semaines.

Les usagers peuvent emprunter, rendre et réserver des documents dans n'importe quelle médiathèque.

Le réseau se dote de :

- Un Catalogue commun : <https://www.mediatheques-grga.org/>
- Un site internet commun : <https://mediatheques-grga.fr/>
- Une navette intercommunale qui dessert le réseau 2 fois par mois.

➤ Ressources humaines et formation

Marion Cosson, coordinatrice du réseau de Lecture Publique est absente depuis le mois d'avril 2022. Fin octobre 2022, Pauline Fraycinet, chargée de développement du réseau de Lecture Publique est recrutée dans le cadre d'un volontariat territorial en administration.

Pauline Fraycinet a suivi au mois de décembre une formation d'une demi-journée en distanciel sur les pratiques numériques des jeunes.

➤ Bilan financier

Globalement, le bilan financier du service, pour la section de **fonctionnement** est de **53 684 €** en dépenses, masse salariale incluse, et de **19 208.14 €** en recettes.

Les recettes en 2022 :

- le règlement des livres passés en amende au Trésor Public : 115 €
- la part payée par les mairies pour la prise en charge de la maintenance du réseau informatique : 1 193.14 €
- la subvention exceptionnelle pour l'aide à l'achat de livres du Centre National du Livre : 2 900€
- les subventions de l'Etat pour le poste de Volontariat Territorial en Administration : 15 000€

Les dépenses en 2022

Le budget alloué à l'acquisition et à l'équipement de documents était de **19 500€**, auxquels se rajoute la subvention du Centre National du Livre.

Le dépenses d'acquisition s'élèvent à 18 612,75 € et le budget de l'équipement à 2 262,3 €

La communauté de communes équipe en catalogue informatique les 9 lieux de lecture du réseau. Ce service, indispensable à la gestion en réseau des collections représentent un coût de maintenance et d'hébergement de 1980,02€.

➤ Fonctionnement du service

Des groupes de travail thématiques ont été ouverts pour avancer en groupes restreints hors des réunions de réseau, sur les thématiques suivantes : Communication, Retards/Relances, Périodiques, Ecologie, Signalétique.

Le groupe de travail Retards/Relances a élaboré une nouvelle procédure à la fin du mois de décembre pour application début janvier : les règles de prêts ont été réaffirmées. Les relances papiers, couteuses en temps de travail et en fournitures (enveloppes+timbres), ont été limitées à des cas extrêmes.

Le groupe Communication a travaillé sur le texte de la brochure de présentation du réseau et sur les

documents distribués lors de l'inscription. Une carte de lecteur en édition limitée a été mise en circulation au mois de décembre.

Le groupe de travail a participé au suivi et à la validation de la nouvelle identité visuelle des médiathèques, réalisé par l'illustratrice Malijo.



Nouvelle identité graphique du réseau des médiathèques

Le groupe de travail Périodiques a fait un bilan des abonnements en cours et préparé une consultation des usagers pour renouveler les abonnements de magazines.

Comme chaque année nous avons éliminé des collections une partie des documents. Cette action nous permet de proposer à nos usagers uniquement des ouvrages propres et de qualité, qui ont fait l'objet d'une réflexion avant leur intégration.

Une partie des livres éliminés en 2022 seront vendus lors d'une braderie qui se déroulera à Caylus le 27 mai 2023 au profit de l'association Ligue de l'enseignement 82 qui coordonne le dispositif « Lire et faire lire ». Cette initiative permet de favoriser le réemploi et de limiter les déchets. Ils étaient auparavant amenés en déchetterie.

➤ Changements dans les équipements municipaux

Mélinda Greffier a quitté la médiathèque de Verfeil pour le secrétariat de mairie, qui se retrouve sans poste salarié depuis la mi-avril 2022.

Laure Gros a rejoint la médiathèque de Varen en août 2022, quelques mois après le départ de sa prédécesseure.

Marthe-Marie Lafabrie, responsable de la médiathèque de Saint-Antonin, a réintégré son poste en juin 2022.

➤ La Médiathèque Départementale

Partenaire privilégié du réseau des médiathèques QRGa, nous échangeons des documents avec la Médiathèque Départementale de Montauban à raison de 5 fois par an. Ces échanges nous permettent de renouveler notre offre documentaire aux usagers et sont réalisés avec les véhicules intercommunaux.

Ils nous fournissent également un service complet et gratuit de ressources numériques accessibles aux usagers des médiathèques, ainsi qu'un catalogue de formations gratuites pour l'ensemble des agents et bénévoles du réseau.

➤ Usages et Usagers

En 2022, les usagers ont eu accès à 32 445 documents en circulation sur le réseau.

Il y a eu 355 connexions sur les postes informatiques cette année dans les médiathèques équipées.

De manière générale, l'activité des médiathèques augmente par rapport à 2021, et retrouve presque le niveau de 2019, année de fréquentation record.

Statistiques d'activité par site - 2022

Site	Fréquentation	Inscrits actifs	Nouveaux inscrits	Nombre de prêts
Caylus	3837	335	85	11014
Cazals	409	38	4	1009
Laguépie	1155	92	9	3027
Parisot	4679	115	30	4571
Puylagarde	0	7	0	27
Saint-Projet	135	32	4	586
St-Antonin-Noble-Val	9168	1022	244	28862
Varen	1721	113	25	3794
Verfeil-sur-Seye	1061	78	18	2020

Statistiques d'activité du réseau - 2022

Total QRG 2022	22165	1832	419	54910
Comparatif 2021	17550	1626	273	42676
Comparatif 2019	27272	1639	458	53496

➤ Perspectives 2023

Une nouvelle procédure de réception des achats a été mise en place, la précédente était fastidieuse et couteuse en temps de travail. Elle débutera en 2023.

La gestion du parc informatique des médiathèques va être revue en 2023, pour éviter les malentendus et permettre une meilleure efficacité.

Un schéma de développement de la lecture publique va être élaboré au cours de l'année 2023. Fruit d'une réflexion collective, il s'agira d'un document de synthèse qui formalisera la politique de lecture publique intercommunale pour les années à venir.

6.2. La politique « Enfance et Jeunesse ».

L'année 2022, marque un nouvel assouplissement des règles sanitaires, dès le 25 août le ministère a annoncé que le niveau "socle" (**socle ; niveau 1 / niveau vert ; niveau 2 / niveau orange ; niveau 3 / niveau rouge.**) du cadre sanitaire s'appliquerait aux accueils collectifs de mineurs avec ou sans hébergement pour la rentrée de septembre 2022. Seul le respect des gestes barrières (lavage des mains, aération et nettoyage des locaux) reste recommandé. Un soulagement pour les structures et les usagers. Déjà assoupli en février 2022 cela avait permis de réintroduire les projets séjours avec un protocole déjà assoupli (autotest et autorisations parentales) ce qui a permis d'accueillir un maximum d'enfants sans séparation obligatoire des tranches d'âges et sans restriction de nombre d'enfants et de sorties.

Tous les projets ont donc été réintroduits (rencontre inter-centre, fête de Noël, sorties en grand groupe, partenariat locaux...) avec des fonctionnements proches de l'année 2019. Les parents ont pu revenir dans

les structures jusque-là interdites aux personnes extérieures et nous avons eu un retour des effectifs avec une nette augmentation en comparaison de 2019 avec quelques refus sur les structures dus aux places déclarées à la DSJS.

Nous avons profité de cette nouvelle impulsion pour réorganiser collectivement les fonctionnements administratifs et pédagogiques des structures.

Les enfants de moins de 6 ans du centre de Caylus en 2021 (lac de Labarthe) ont été accueillis jusqu'en juin 2021 à l'école maternelle de Caylus (le brassage avec les enfants de St Antonin n'étant plus envisageable). Nous avons avec dû déménager dans son intégralité le centre de loisirs de Caylus dans l'école publique de Caylus en avril 2022. Cela a demandé une bonne cohésion d'équipe afin que tout soit prêt pour les vacances. Beaucoup d'heures supplémentaires ont été faites. Les effectifs de Caylus ont d'ailleurs fortement augmenté depuis. L'école offrant un cadre plus sécuritaire avec un seul lieu de rassemblement pour les enfants, les parents et les équipes.

Nous remercions la mairie de Caylus pour avoir créé un lien avec l'équipe éducative de l'école afin de réussir au mieux notre intégration dans l'école. Des conventions et des travaux ont été réalisés par la mairie ainsi que la mise à disposition d'un local de rangement soit établie, en attendant la mise en place d'un futur centre de loisirs dans l'ancienne école privé notre dame.

En 2022 nous avons ouvert les centres de loisirs et le local jeunes sur 4 périodes de vacances (hiver, printemps, été et automne), nous avons également réalisé 4 séjours dans l'été, et 4 stages sur 5 dans l'année qui ont eu un vif succès avec des listes d'attente. Avec une forte demande d'inscriptions sur les structures d'accueil pendant les vacances d'été, nous retrouvons cette année des effectifs en augmentation de ceux de l'année 2019.

En 2022 le local jeunes a ouvert, toutes les vacances scolaires jusqu'au 5 août, deux interventions semaine au cœur du Collège de St Antonin Noble Val sur le temps de la pause méridienne et 3 ouvertures sur des temps périscolaires de fin de journée. Nous avons embauché un nouveau responsable jeunesse en 2021 qui a fait l'unanimité avec les jeunes, familles et partenaires jusqu'au 31-12-2022, date de sa fin de contrat. En effet après deux ans passés à nos côtés et une promesse de titularisation n'a pas souhaité poursuivre son engagement dans le projet Local jeunes.

Depuis 2 ans, nous avons continué à développer la nouvelle extension de l'ALSH 11-13 ans pour les collégiens appelé « Local jeunes » qui était financé à la hauteur de 20 000 euros par la CAF TG sur un « fond public et territoire » qui avait pour objectif de favoriser l'engagement et la participation des jeunes. En 2022 nous avons ouvert le local aux jeunes collégiens de 14 et 15 ans grâce à la PS jeunes financement CAF TG à la hauteur de 28 000 euros qui a pour objectifs de soutenir les structures jeunesse dans l'accompagnement des jeunes âgés de 12 à 25 ans avec une priorité pour les 12 - 17 ans en cofinçant des postes d'animateurs qualifiés. Il vise à accompagner la professionnalisation de l'accompagnement destiné aux ados et à encourager la consolidation et l'évolution de l'offre en direction des jeunes.

Les objectifs opérationnels de la PS Jeunes sont les suivants :

- Faire évoluer l'offre en direction des jeunes,
- Développer les partenariats locaux autour de la jeunesse avec d'autres acteurs éducatifs
- Consolider la fonction éducative
- Mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas les structures

Nous avons aussi développé le Projet Point Information Jeunesse prévu dans les objectifs du projet social de territoire.

Le Point Information Jeunesse (PIJ) est déjà animé par la CCQREGA, par la même personne qui s'occupe de France Service. Le PIJ partage ses locaux, au sein même du siège de la CCQREGA, dans le même bâtiment que la mairie. Il se trouve que ce lieu n'est pas du tout fréquenté par le public cible du PIJ. De plus, l'agent en charge du PIJ jusqu'alors n'avait pas vraiment le temps de l'animer.

Il a donc été jugé pertinent de le déplacer au sein du Local Jeunes, qui est un lieu déjà fréquenté par les collégiens. Le dossier de demande de labellisation sera transmis en février 2022 et labellisé par l'IJ 82 en février 2022.

Pour pallier la problématique de mobilité du territoire CCQREGA, nous souhaitons mettre en place un « Van bureau » itinérant qui pourrait circuler sur le territoire. Cette action apparaît dans le projet social de territoire.

Il sera mutualisé pour le Local Jeunes et le PIJ. Il a vocation à **soutenir les initiatives et projets** des jeunes, informer sur toutes les préoccupations liées à la thématiques jeunesse (dispositifs jeunesse, logement, droit, santé, loisirs, culture, mobilité internationale...), **proposer un point d'écoute jeunes, orienter, aider à l'insertion professionnelle** (création de CV, lettre de motivation, préparation d'entretiens de recrutement, fiches métiers, référentiel de formations...). Il permettra également **d'améliorer la visibilité des actions jeunesse** mises en place par la CCQREGA et leurs partenaires. L'animateur en charge de cette action sera formé, de manière à être apte à dispenser les informations jeunesse de manière professionnelle et à **répondre au cahier des charges du réseau d'information jeunesse**.

Il sera équipé d'une tablette ou d'un ordinateur portable, plus simple à utiliser et à mettre à disposition qu'un ordinateur dans un espace réduit, d'une imprimante, et de la documentation.

Un partenariat avec le FabLab de Caylus permettra d'aménager le camion qui sera acheté et de le rendre opérationnel pour accueillir du public. L'investissement pour cet aménagement mobilier ne consistera qu'à l'achat de bois et autres matériaux. L'idée est aussi d'investir les jeunes dans cet aménagement, qui ont l'habitude de réaliser des projets avec le FabLab.

Le camion a été acheté, une maquette d'aménagement a été réalisé par les jeunes avec le FabLab, l'objectif étant que le camion et le local PIJ soit prêt pour la rentrée de septembre 2023, le temps de l'aménagement et la réalisation de la formation obligatoire d'un nouvel informateur jeunesse.

Le Local Jeunes et Le PIJ nécessitent également un investissement au niveau du matériel informatique.

Ils permettront de mener **des ateliers multimédias** (création de CV, lettre de motivations, retouche photo, éducation à l'image, recherche d'informations, développement d'ateliers artistiques et culturels à travers l'outil multimédia), et au public n'ayant de postes informatiques ou de connexion internet de qualité à domicile d'y avoir accès. Ces utilisations sont transversales aux différents temps d'accueil du public au Local : Aide aux devoirs, réalisation de projets jeunes, accueil de loisirs jeunes et le PIJ.

Le Van itinérant doit lui aussi être équipé informatiquement, de tablettes ou ordinateurs portables, afin de proposer les mêmes services que sur le local. Afin d'avoir accès à internet de qualité, il sera nécessaire **d'investir dans un routeur ou d'une clé wifi**.

Le réseau information jeunesse permet d'avoir accès à toute la documentation nécessaire et aux formations en cotisant **la somme de 750 euros**, pour avoir accès **aux outils du réseau IJ** :

-IJ Box : Sert à avoir une interface (web et/ou papier), avec toutes les documentations jeunesse utiles --> 540 euros / an pour le format numérique uniquement ou 600 euros et quelques avec la version papier en plus.

- IJ Pro : Permet d'avoir accès à une formation par an pour assurer la qualification de l'informateur jeunesse ; d'adhérer à l'UNIJ, le réseau national d'informateur jeunesse ; d'avoir accès à l'outil IJ Stat, qui sert à s'autoévaluer sur les actions du PIJ.

Pour donner suite au renouvellement **du Contrat Enfance et Jeunesse (CEJ)**, initié par la CAF nous avons mis en œuvre en 2021 un travail collaboratif afin de favoriser la territorialisation de l'offre globale de service de la branche Famille en cohérence avec les politiques locales.

Sur un plan politique, la CTG a pour objectif d'élaborer le projet social du territoire avec la (les) collectivité(s) et d'organiser concrètement l'offre globale de service des Caf de manière structurée et priorisée.

En mobilisant l'ensemble des ressources du territoire, la Ctg a renforcé les coopérations et contribué à créer une complémentarité d'interventions. Différents services de l'Intercommunalité, les élus ainsi que les acteurs du territoire ont été sollicités afin de participer à la fois à la récolte de données mais aussi à une réflexion globale sur le territoire.

Cette réflexion participative et collaborative s'est inscrite dans une démarche d'élaboration collective et débouche aujourd'hui sur un diagnostic et un projet social de territoire, lequel étaye la CTG.

Les enjeux sont importants pour le territoire et impacteront les 5 années à venir.

La Convention Territoriale Global a été signée en décembre 2021. Enfin, cette convention signée pour 4 ans, a permis l'embauche d'un poste à ¼ temps de chargé de coopération, subventionné par la CAF, embauché en 2022 afin de prendre le relais sur le suivi et les évaluations des actions et objectifs de ce projet. Nous travaillons toujours étroitement avec cette personne, des groupes de travail ont été instaurés et permettent un travail de fond avec un développement de partenariat très enrichissant pour l'avancement des projets engagés dans notre projet social de territoire en lien direct avec nos structures et nos objectifs éducatifs.

Renouvellement des projets pédagogiques pour donner suite à la validation du projet éducatif du service enfance et jeunesse par le conseil communautaire :

En collaboration avec les élus de la commission enfance et jeunesse et le personnel des centres de loisirs, nous avons renouvelé en 2021 le projet éducatif du service enfance et jeunesse qui datait de 2012. Ce **projet éducatif** traduit l'engagement de l'organisateur, ses priorités, ses principes éducatifs. Il définit le sens de ses actions. Il fixe les orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre. Avec des lignes directrices directement liées au projet social de territoire nous avons pu aboutir à un document très précis et très clair qui a permis aux responsables de centres d'engager un travail sur **les projets pédagogiques** des structures de loisirs. Ces projets pédagogiques seront envoyés et présentés à la DDJS lors des visites et des contrôles.

L'accueil de loisirs intercommunal multisites :

La CC-QRGA est gestionnaire des accueils de loisirs sur 2 temps distincts :

- Les vacances scolaires : l'ALSH Intercommunal sur 3 sites + local jeunes (Laguépie, Caylus et St Antonin NV)
- Les Mercredis : L'ALAE sur 3 sites (Laguépie, Caylus et St Antonin)

Les enfants sont accueillis dès 3 ans depuis septembre 2018, ce qui a conduit à une réflexion obligatoire et une révision du projet pédagogique (temps d'accueil, besoins spécifiques, journée type...)

Les jeunes collégiens à partir de 11 ans sont accueillis sur le local jeunes toutes les vacances scolaires, ce qui libère des places dans les centres de loisirs (anciennement 3-13 ans), sauf après le 5 août où nous accueillons les collégiens jusqu'à 13 ans sur les centres de loisirs afin de garder un moyen de garde pour les familles.

Les enfants âgés de 3 à 15 ans en situation de handicap et à besoins spécifiques qui rentrent dans le dispositif d'inclusion aux loisirs sont aussi accompagnés par 2 Assistantes de Vie Loisirs sur toutes les activités proposées par le service (en fonction des places disponibles).

Ce dispositif a pour objectif principal de construire avec les familles, autour de l'enfant, un accompagnement qui permette de vivre des temps de loisirs avec les autres, en prenant en compte les besoins et les capacités de l'enfant afin de proposer un accueil adapté.

Au vu de l'augmentation des demandes, une animatrice AVL vacataire sur les grandes vacances a été

embauché ce qui a facilité la prise en charge des enfants sur la semaine dans 4 structures + les séjours. A renouveler en 2023.

Les vacances scolaires généralités:

Les sites sont ouverts de 8h à 18h30, à chaque vacances scolaires, excepté les vacances de décembre. En 2022, nous avons fermé la dernière semaine d'août à Caylus (ouverte en 2019) ainsi que le local jeunes sur les 3 dernières semaines d'août.

Une ouverture alternée des sites (avec système de transport en mini bus) a permis d'accueillir les enfants pendant 8 semaines durant l'été contre 6 seulement en 2012.

Nous avons également établi des navettes aller-retour au départ de Caylus et Laguëpie pour l'organisation des stages et sur certaines vacances pour le local jeunes. Cependant avec l'augmentation des prix de l'essence nous nous interrogeons sur ces déplacements en dessous de 5 enfants. Cette question devra être mit à l'ordre du jour de la prochaine commission enfance et jeunesse.

Fonctionnement et projets :

Sur les centres de loisirs :

Chaque semaine correspond à un thème spécifique par rapport aux activités que l'on souhaite faire découvrir aux enfants. Ces thèmes sont adaptés à la période de l'année. Les thématiques sont construites avec les animateurs permanents et les animateurs vacataires qui complètent les équipes. La majorité des animateurs vacataires reviennent d'une période de vacances à une autre, ce qui permet de réfléchir en amont aux thèmes des vacances suivantes. Une sortie par semaine en rapport avec le thème permet aux enfants de s'évader. Selon les effectifs, les enfants sont répartis en 2 groupes (3/ ans et 6/10 ans) ou en 3 groupes (3 ans, 4/5 ans et 6/10 ans)

Sur le local jeunes :

L'animateur fait le choix de proposer un programme généraliste, de manière que le plus grand nombre puisse s'y retrouver, sur le local nous pensons plus en terme de projets initiés par les jeunes. Avec une autonomie dans leurs déplacements (2 mini bus) les activités peuvent donc évoluer selon les envies et idées des jeunes pendant l'accueil.

Cette année les actions initiées par les jeunes ont été dynamiques et participatives avec de bons retours des jeunes qui sont de plus en plus impliqués dans la vie du local. Une augmentation des effectifs due aussi au succès des animations au collège.

Un accompagnement scolaire est proposé sur les temps vacances et périscolaire ainsi que des veillées en période scolaire (tous les jeudis soir) à développer sur les temps scolaires. Une mise en réseau de professionnels jeunesse permet de créer des partenariats indispensables à la vie du local.

Point à améliorer : Amélioration de la communication entre les accompagnateurs scolaires et l'équipe pédagogique du collège Un manque d'assiduité de certains participants à l'accompagnement scolaire (travail à faire avec eux et les familles) Viser d'avantage un public extérieur à St Antonin, répartition filles/garçons à surveiller. L'animateur vacataire est à stabiliser.

Les séjours : « aller plus loin, découvrir et vivre la collectivité »

Ils sont inclus dans le projet éducatif et pédagogique des ALSH.

Objectifs : Des séjours accès sur le loisir, la détente, les notions de vie en collectivité, de partage, d'environnement et de découverte.

A l'inverse de l'année 2021, les 5 séjours ont pu être proposés en 2022.

Pour les séjours de l'été, les deux s'adressant aux plus jeunes devaient se tenir à proximité du lieu de départ afin de faciliter la logistique et limiter l'éloignement des parents et ceux s'adressant aux plus âgés en bord de mer, afin de permettre aux enfants de profiter des plages, seule possibilité pour certains enfants de la QRG.

Des séjours accès sur le loisir, la détente, les notions de vie en collectivité, de partage, d'environnement et de découverte.

Le projet :1 séjour en hiver et 4 séjours en été, adaptés à toutes les tranches d'âge :

Le Résultat : 1 séjour au ski et 4 séjours cet été, des enfants de 4 à 14 ans ont pu partir, soit un total de 74 départs en 2022.

Pour le séjour ski, ouvert aux 8-10 ans, il s'est déroulé dans la station **les Monts d'Olmes** dans la commune du Montferrier (**09300**). La station est idéale pour un groupe de débutant. Elle est familiale, et les différents prestataires sont aux petits soins. Le lieu d'hébergement était adapté, la location du matériel proposait en plus un lieu de stockage qui facilitait la logistique. Seul véritable point négatif, les cours n'ont pu être pris en matinée les deux jours de ski car l'école de ski privilégie les groupes présents à la semaine.

Le séjour était complet, une réunion de présentation a été proposée aux familles pour répondre aux questions, elle a été appréciée et a apporté un plus intéressant dans les échanges avec les familles. La formule sera reconduite en 2023 dans la même station.

Pour le séjour des plus jeunes 4-5 ans, comme en 2021, le séjour s'est déroulé **au camping de Parisot (82160)** pour une nuit, à moins d'un quart d'heure du lieu de départ. Le lac de Parisot devait permettre de se baigner et de faire des activités autour de l'eau. La baignade a pu se faire et une activité balade à poney avec Rando Fjord a été rajouté au programme.

La proximité, la nuit sous tente, les activités au lac et les repas soient livrés sur place soient au restaurant étaient en accord avec les objectifs du séjour et en ont fait un premier séjour idéal pour des tous petits qui quittent la maison pour la première fois.

Il s'est déroulé la première semaine des vacances mais n'a rencontré que très peu de succès. **7 inscrits et 6 présents**. Un enfant n'a pas confirmé l'inscription. En comparant le succès de 2021 et le peu d'engouement en 2022, nous reconduirons l'expérience en 2023 et en fonction du succès nous ferons évoluer la proposition.

Le séjour des 6 et 8 ans s'est déroulé à FIGEAC, **au Domaine du Surgié (46100)**. Une heure de distance pour 3 nuits et 4 journées. Le camping était adapté à la tranche d'âge avec une piscine à disposition. Les enfants ont pu en profiter pleinement grâce à la présence d'un animateur titulaire d'un diplôme de surveillance de baignade.

Proposé du 18 au 21 juillet, le séjour était complet. **15 enfants sont partis**. Compte tenu de l'évaluation de 2021, le séjour a été réduit à 4 journées/ 3 nuits. Cela a été apprécié par les enfants et l'équipe car le rythme est soutenu. La gestion de la vie quotidienne avec des 6-8 ans demande beaucoup plus de temps et d'attention. La présence d'un Surveillant de baignade dans l'équipe et de la piscine en accès illimité sont des éléments qui permettent de pouvoir passer une journée entière « off » au camping.

Les responsables du camping n'ont pas été très accueillant avec le groupe, allant jusqu'à interdire l'accès à la piscine tant que les questions administratives n'étaient pas réglées. Tout au long du séjour, des dysfonctionnements ont eu lieu et l'ambiance n'était pas idéale.

Les 2 autres séjours, 9/11 ans et 12/15 ans, se sont déroulés à **Gruissan** vieux village, située dans le département de l'Aude (11) en région Occitanie à 3h de route. Entre mer et étangs, au cœur du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée, il en fait une destination idéale pour les enfants. Les emplacements ont été réservés au camping 2 étoiles Barberousse. Un camping familial à 5 mn à pied centre de Gruissan, de l'accrobranche à 10 mn en bus des activités nautiques et juste à côté de l'accès à la plage de la vieille Nouvelle.

Le choix d'organiser ces séjours dans un camping à proximité de la mer pour les enfants **de 9 à 15 ans** est de permettre aux enfants de profiter des activités nautiques et de la plage durant le séjour. C'est pour certain la seule occasion.

Le fait d'avoir conservé les mêmes emplacements pour les 2 séjours est un point très positif qui limite la

logistique entre les séjours et la surcharge des minibus et le montage/démontage du camp à chaque début et fin de séjour. Toutefois un camion de la QRGGA a permis de déposer le réfrigérateur en amont et a facilité le retour du nombreux matériel sur le retour. Entre les deux séjours, une tempête a provoqué des dégâts sur le campement, tentes qui se sont envolées, réfrigérateur qui est tombé et s'est cassé.

Le séjour des **9-11 ans** était complet avec **15 enfants partis** et 12 étaient en liste d'attente, le séjour des **11-15 ans** est partis avec **23 enfants** et 4 enfants étaient en liste d'attentes, un désistement a eu lieu assez tôt mais pas suffisamment pour permettre à un enfant en liste d'attente d'en profiter. Les deux séjours comptaient 5 journées et 4 nuits.

On constate sur ces deux séjours une forte demande puisque nous avons 16 enfants en liste d'attente.

Une date butoir a été fixée pour les 4 séjours estivaux, cela a permis de pouvoir retenir les enfants de la CCQRGA n'étant jamais ou peu partis en séjours avec nous. Deux familles ont exprimé un mécontentement, car leur enfant n'a pas été retenu car déjà parti l'année dernière.

D'ici 2024, pour les 3 séjours 6-8 ans, 9-11 et 11-15 ans, afin de ne pas se limiter au nombre de place dans les minibus, nous allons essayer d'organiser les trajets en train, dans un lieu proposant la mise à disposition d'un coin cuisine déjà aménagé (frigo, matériel de cuisine...).

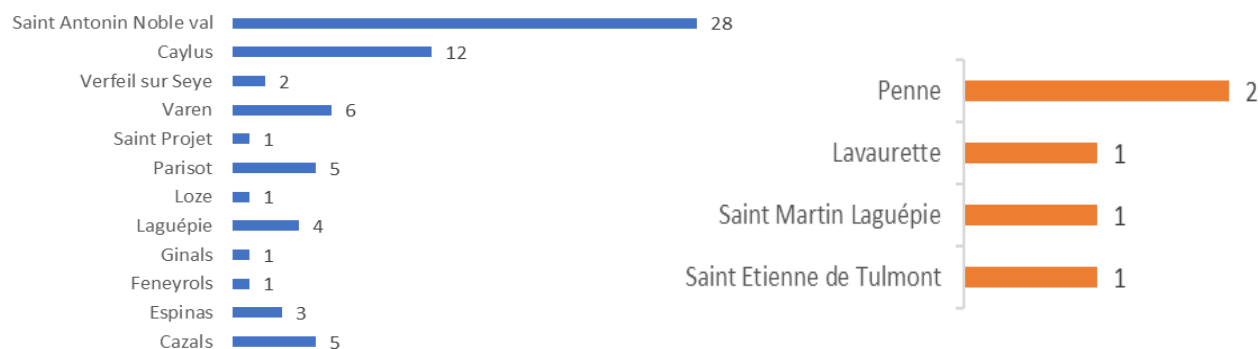
Les tarifs très abordables, même s'ils ont été revus à la hausse le 17 juin 2020 pour les enfants hors CCQRGA, permettent un accès au plus grand nombre.

Les séjours des petites vacances sont faits en hébergement en dur et en pension complète.

Les séjours d'été sont tous réalisés en camping sous tente avec une gestion libre sur les repas et une soirée au restaurant la veille du départ. Nous partons toujours avec 1 directeur titulaire de nos services, 1 animateur diplômé auquel « normalement » s'ajoute un stagiaire afin que la vie quotidienne en camping puisse être gérée de façon plus sereine et sécurisée (en cas d'accident ou de pauses des animateurs nous gardons le respect des taux d'encadrement).

Nous utilisons les 2 à 3 mini bus neufs, qui emmènent 15 enfants (séjours de 4 à 11 ans) ou 24 enfants (séjour des 12-14 ans) soit 8 enfants par bus et 1 adulte (ou 7 enfants si 2 adultes).

Répartition territoriale 2022 des enfants partis sur les séjours CCQRGA



12 communes sur 17 de la CCQRGA ont été concernées par les séjours en 2022.

Soit un nombre total de 74 départs cette année et 67 familles concernées Contre, 68 en 2021, 35 en 2020 et 74 en 2019. **Répartition par genre** : 36 filles et 38 garçons inscrits.

Budget des séjours 2022 :

SÉJOURS PROPOSÉS	PÉRIODE	AGES	TARIF CCQGA	TARIF HORS CCQGA	NOMBRE D'ENFANTS PRÉVUS	NOMBRE D'ENFANTS PRÉSENTS	BUDGET PRÉVISIONNEL	BUDGET RÉALISÉ	COÛT PAR ENFANT
SKI LES MONTS D'OLMES	Février-2022	8-10 ANS	210 €	290	15	15	4178,40€	4028,32€	269 €
LAC DE PARISOT	Juillet-2022	4-5 ANS	50 €	95€	15	6	750€	580,76€	97 €
FIGEAC	Juillet-2022	10-11 ANS	130 €	210€	15	15	1950€	1408,43€	94 €
GRUISSAN	Juillet 2022	9-11 ANS	160 €	260€	15	15	2400€	2759,24€	184 €
GRUISSAN	Août-2022	12-14 ANS	160 €	260€	24	23	3840€	4489,40€	195 €
TOTAL							14500€	13266,14€	

N'apparaît ici que le budget fonctionnement, Le cout des animateurs, le petit matériel et l'investissement se trouve sur d'autres lignes budgétaires.

Le coût du séjour ski est forcément supérieur aux autres séjours de par ses besoins d'hébergement en dur, de location de matériel spécifique. Toutefois en enlevant une nuit et en réduisant la partie sur les pistes (plus que deux journées), le coût global du séjour est réduit de près de 2000€ par rapport aux années antérieures. De plus l'augmentation de la participation des familles sur l'ensemble des séjours a permis d'obtenir un budget final plus équilibré.

Les stages : Une formule qui a trouvé son public

La mise en place en 2017 d'une offre spécifique pour les 10/13 ans qui commencent à « s'ennuyer » au centre de loisirs « classique » fonctionne très bien. Cette offre permet aujourd'hui de faire la transition du passage centre de loisirs à l'ALSH du local jeunes. La formule proposée consiste en une semaine sur une thématique déclinée en animations, sorties. Afin de responsabiliser les jeunes, nous leur confions un budget en début de semaine. Par petit groupe, ils sont en charge des repas (menus, courses, préparation) avec un apport sur les règles d'équilibre alimentaire. En contrepartie de cet investissement et pour mettre en avant le côté « exceptionnel » de cette semaine, le groupe va au restaurant le jeudi soir et dort dans un gîte sur les petites vacances et en camping l'été. Comme pour les séjours, 1 directeur titulaire et 1 animateur encadrent 16 jeunes qui ont à disposition 2 mini bus pour l'autonomisation du projet.

Cette année encore nous avons fait le choix de prendre la salle des fêtes de Caylus qui est mise à disposition gracieusement par la mairie de Caylus et qui comporte aussi une cuisine. Le ménage est effectué par un de nos agents CCQGA en complément du ménage habituel effectué par la mairie de Caylus.

Comme pour les séjours, le tarif très attractif de cette semaine (forfait sur 5 jours) permet au plus grand nombre d'en profiter.

En 2022 :

Sur les 5 stages prévus à l'année, le second stage de l'été a été annulé car le référent stage était en congé paternité. Il est difficile de trouver du temps aux équipes d'animation (55h + la préparation) afin de pallier cette absence. En ce qui concerne le premier stage de l'été, Jade FABRE directrice adjointe à Laguëpie a pu être sollicitée afin d'en prendre la direction.

Habituellement 5 stages dans l'année pour les 10-13 ans (2 l'été et 1 stage par petites vacances).

- 1 stage – « **Aquatique** » du 19 au 23 juillet : La thématique « aquatique » revient chaque été car elle est très demandée et appréciée des jeunes et adaptée à la saison. (**28 inscrits** pour 16 places).
- 1 stage aux vacances de Toussaint « **La tête et les mains** » du 24 au 28 octobre thème à la demande des jeunes lors des bilans des stages précédents avec un fil conducteur d'un côté nécessitant de la logique et de la réflexion (la tête) et de l'autre du manuel (les mains) avec **18 inscrits** pour 16 places.

- 1 stage en février pour les 10-13 ans « **Les médiatik's** » du 21 au 25 février Nous avons choisi un thème porté sur la découverte de différents médias et de la scène. (**19 inscrits** pour 16 places seulement).
- 1 stage aux vacances de printemps thème « **Sports et stratégie** » du 25 au 29 avril adaptation de cette semaine à la demande des jeunes lors des bilans des stages précédents qui était de pratiquer des sports différents qui allient stratégie et dépassement de soi. (**23 inscrits** pour 16 places seulement).
- 38 jeunes différents se sont inscrits sur l'année pour 4 stages réalisés et 64 places

Il est important de commencer à réfléchir à l'accueil du public 15-17 ans car il y a une demande, notamment des jeunes qui ont fréquentés les projets stage et qui n'ont plus l'âge.

Lieux d'habitation	Présences réelles	Enfants différents
CAZALS	11	6
LACAPELLE LIVRON	7	3
PARISOT	5	2
SAINT ANTONIN NOBLE VAL	24	15
SAINT PROJET	3	1
PUYLAGARDE	5	3
CAYLUS	3	3
LAGUEPIE	1	1
LOZE	2	1
VAREN	1	1
VERFEIL	1	1
ESPINAS	1	1
TOTAL	64	38

Budget de fonctionnement stages 2022 :

Le coût prévisionnel de fonctionnement du projet stage (hors rémunération salariale) pour la collectivité est de 1600 euros pour l'année pour 5 stages de 5 jours avec 16 jeunes inscrits.

Budget réel, hors rémunération salariale, des stages de la CCQREGA :

Budget réel du stage d'hiver : 1776,93 euros

Budget réel du stage de printemps : 1723,12 euros

Budget réel du stage 1 d'été : 1770,29 euros

Budget réel du stage 2 d'été : 0 euros, annulé

Budget réel du stage d'automne : 1854,17 euros

Soit un budget réel de 7124,51 euros pour la programmation de 4 stages.

Les mercredis :

Pour les mercredis, les animateurs ont planifié l'année en cycle d'environ 6 semaines (par rapport aux vacances scolaires). Chaque cycle à un thème.

Les ALAE ont fonctionné sur les cinq périodes rythmées par le calendrier scolaire :

- Du mercredi 5 Janvier au mercredi 16 Février
- Du mercredi 9 Mars au mercredi 20 Avril
- Du mercredi 11 Mai au mercredi 6 Juillet
- Du mercredi 7 Septembre au mercredi 19 Octobre
- Du mercredi 9 Novembre au mercredi 14 Décembre

Les ALAE ont donc fonctionné sur 36 mercredis contre 33 en 2021.

Les enfants sont également répartis en 2 groupes : 3-5 ans et 6-13 ans.

Nous avons 3 sites ouverts : - 1 centre de loisirs à Laguédie avec un accueil de 8h à 18h30
- 1 centre de loisirs à Caylus avec un accueil de 8h à 18h30
- 1 centre de loisirs à St Antonin Noble Val ouvert de 11h30 à 18h30.

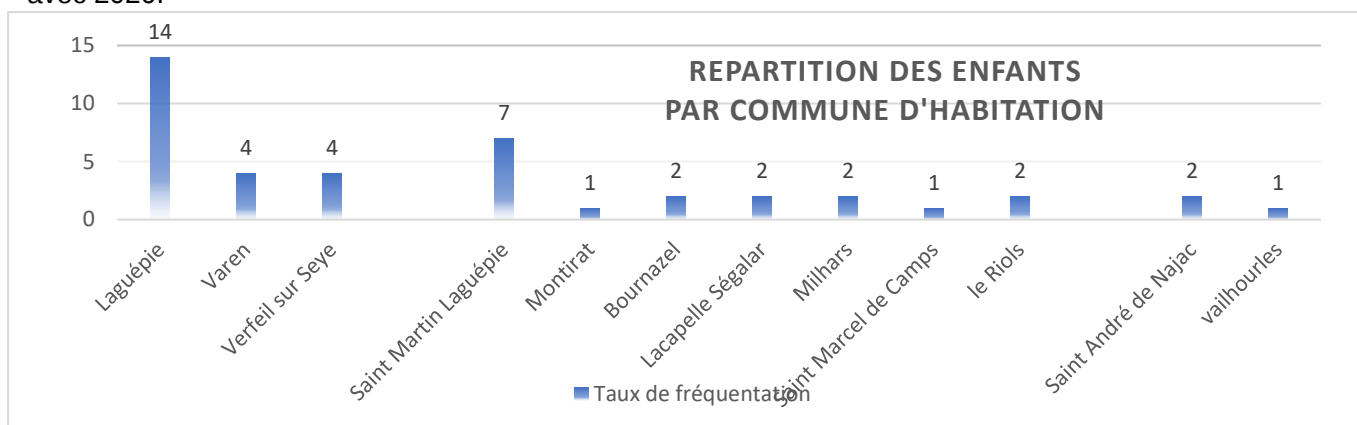
Nous récupérons uniquement les enfants à la sortie des écoles de St Antonin (11h30 pour l'école maternelle et 12h30 à l'école élémentaire) car les enfants ont école le matin.

Le repas se fait tous ensemble à l'école maternelle avec 2 groupes d'âges 3-5 ans et 6-13 ans cela est apprécié par les enfants.

Les mercredis sont donc ouverts à la journée pour les centres de loisirs de Laguédie et de Caylus.

Les effectifs ont d'ailleurs nettement augmenté avec une moyenne de 28 enfants sur cette période contre 16 en 2019. « Le plan mercredi » intercommunal n'a pas vu le jour en 2022 car il appartient aux ALAE municipaux qui ont la compétence du périscolaire et qui ont aussi un PEDT (projet éducatif de territoire) en cours de validation. Nous ne pourrions donc pas augmenter les capacités par ce biais il est donc prévu l'embauche d'un personnel supplémentaire surtout pour le site de Caylus où nous devons refuser des enfants sur les matinées.

1/ Pour les mercredis : site de Laguédie L'année scolaire 2021/2022 a vu apparaître une légère augmentation des effectifs avec un petit noyau d'enfants venant au centre tous les mercredis et beaucoup d'enfants venant ponctuellement. En moyenne, nous avons accueilli 13,3 enfants par mercredi au cours de l'année 2022, contre 12,7 en 2021 et 10,3 en 2020. Soit, une hausse de 4,7% avec 2021 et de 28,5% avec 2020.



Nous avons accueilli des enfants venant de 6 écoles différentes (Laguédie, Varen, Milhars, Saint André de Najac, le Ségur, Villefranche de Rouergue). Nous constatons, une hétérogénéité dans la répartition par commune des enfants accueillis. En effet, nous relevons que 22 enfants proviennent du Tarn et Garonne, 17 Tarn et 3 Aveyron.

Le maximum d'enfants accueillis sur un mercredi est de 19 et le minimum de 10.

Accueil spécifique : accueil enfants en situation de handicap

1 enfant a été accueilli sur tous les temps du mercredi

L'équipe des mercredis à Laguédie :

L'équipe d'animation de l'ALAE de Saint Antonin est constituée de 3 personnes :

MASSOT Claire, Directrice, titulaire du BEATEP, sur 8h

FABRE Jade, positionnée en adjointe d'animation sur 10h

BALAT Laurie, AVL inclusion pour permettre l'accueil d'enfants nécessitant un accueil particulier sur

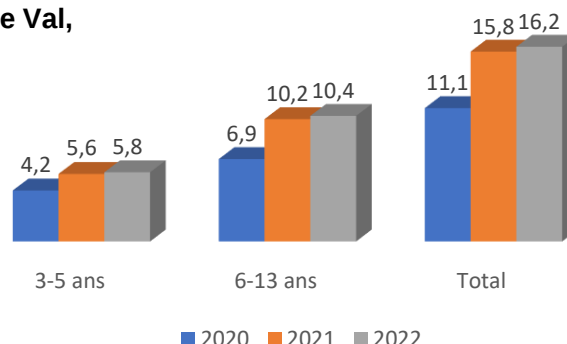
10h permet le respect du taux d'encadrement sur les temps d'accueils.

Budget de fonctionnement mercredis Laguérie :

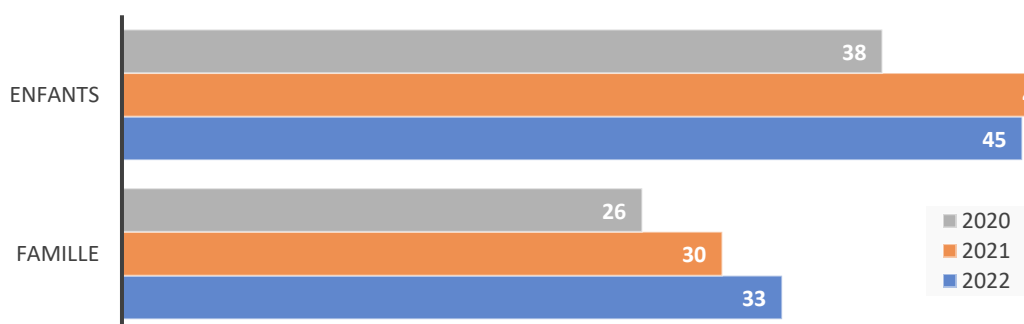
Code	Catégories	ALAE Laguérie
60622	Carburant	150.50 €
60623	Alimentation	173.35 €
60628	Pharmacie	
60631	Fournitures d'entretien	1.80 €
60632	Fournitures de petit équipement	172.07 €
6064	Fournitures administratives	
6156	Maintenance Aiga	
6182	Abonnement journal animation	
6228	Rémunération intermédiaires	
6238	Divers (droits d'entrée)	139.4 €
6247	Transports collectifs	
6262	Frais de télécom	
6135	Location mobilière (mini bus)	
6288	Autres services extérieurs (repas)	2632.10 €
TOTAL		3269.22€

Le budget est respecté 3500 euros. Le budget de l'ALAE est juste. En effet, nous effectuons 1 seule sortie ou faisons appel à un intervenant, une fois par période de mercredis. Cette année, nous avons réussi à trouver des sorties gratuites (3 sur 5) afin de limiter les frais.

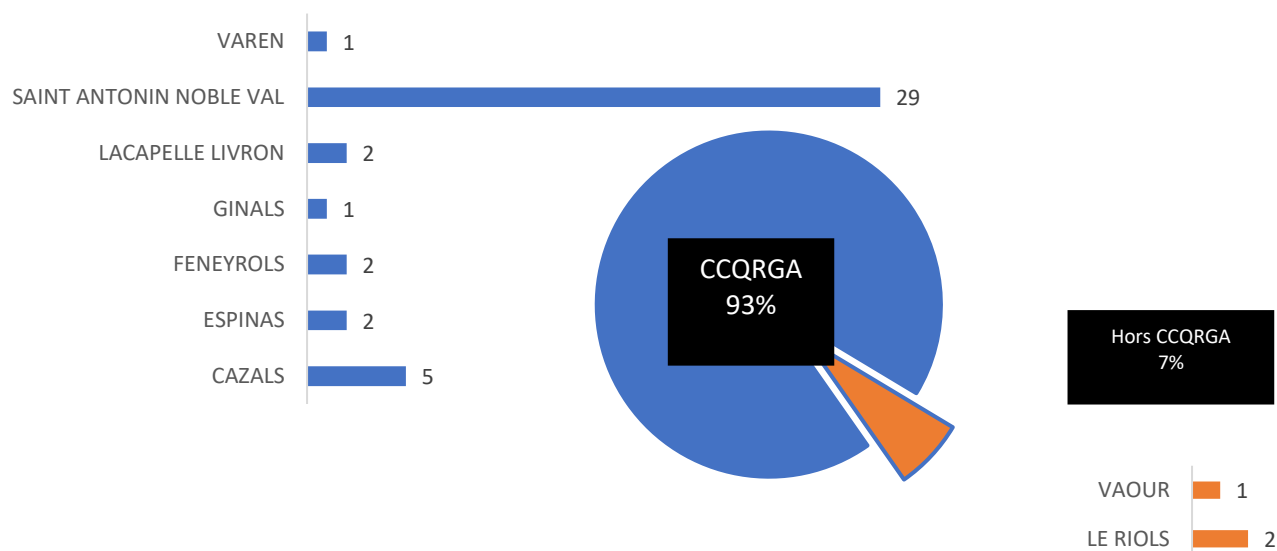
2/ Pour les mercredis : site de St Antonin Noble Val,



On constate durant l'année 2022 une augmentation des effectifs à partir du mois de mars et une stabilisation sur le reste de l'année. Cette stabilisation se constate sur les différentes tranches d'âge par rapport à 2021 et confirme l'augmentation entamée fin 2020.



Le nombre d'enfants uniques et de familles concernées par l'ALAE en 2022 est en légère baisse ce qui démontre une fidélisation des habitués

Par lieu d'habitation :

Les enfants accueillis sont principalement de Saint Antonin NV et pour 93% originaires de la QRG.

Accueil spécifique : accueil enfants en situation de handicap

6 enfants ont été accueillis au cours de l'année 2022.

D'une manière générale, nous nous sommes rendu compte que l'accueil des mercredis sur Saint Antonin était différent des deux autres sites par sa configuration après l'école du mercredi matin.

La journée d'accueil de loisirs démarre par la récupération des enfants après leur matinée d'école, pour se rendre au repas. S'ensuit le temps calme/sieste puis l'activité démarre de 15h à 16h puis le goûter et ouverture des portes aux premiers parents à 17h. Au final les enfants ne sont sur la thématique qu'une heure et demie sur les 6 heures de la demi-journée, ce qui représente peu.

Aussi afin d'essayer de répondre de manière plus précise à la spécificité du mercredi après midi et de prendre en compte les besoins de chacun (certains dorment toute l'après-midi, certains ne veulent pas faire de sport, d'autres ne veulent que du sport...) nous allons essayer en 2023 de proposer plusieurs moyens d'atteindre la thématique du jour.

L'équipe des mercredis à St Antonin Noble Val :

L'équipe d'animation de l'ALAE de Saint Antonin est constituée de 3 personnes titulaires :

Nicolas BONTHOUX-PHILIPPE, Directeur, titulaire du BEATEP,

Guinassou DOUEK, positionné en adjoint d'animation les mercredis après-midi

Claire PROUT, coordinatrice inclusion pour permettre l'accueil d'enfants nécessitant un accueil particulier.

On constate un dépassement du budget lié à l'augmentation du nombre de repas commandés sur l'année.

Budget de St Antonin fonctionnement mercredis 2022 :

Code	Catégories	ALAE Laguépie
60622	Carburant	0 €
60623	Alimentation	205.94 €
60628	Pharmacie	
60631	Fournitures d'entretien	
60632	Fournitures de petit équipement	63.15 €
6064	Fournitures administratives	

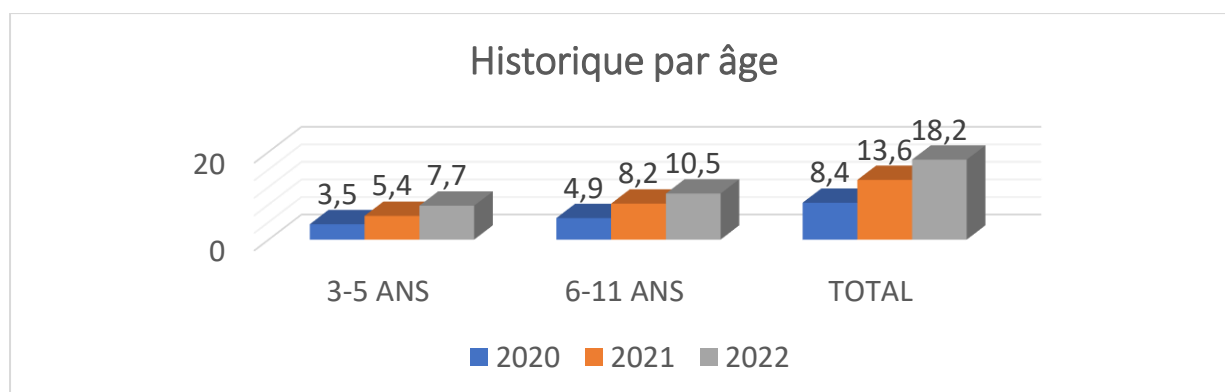
AR Prefecture

082-248200107-20230523-2023_2719-DE
Reçu le 26/05/2023

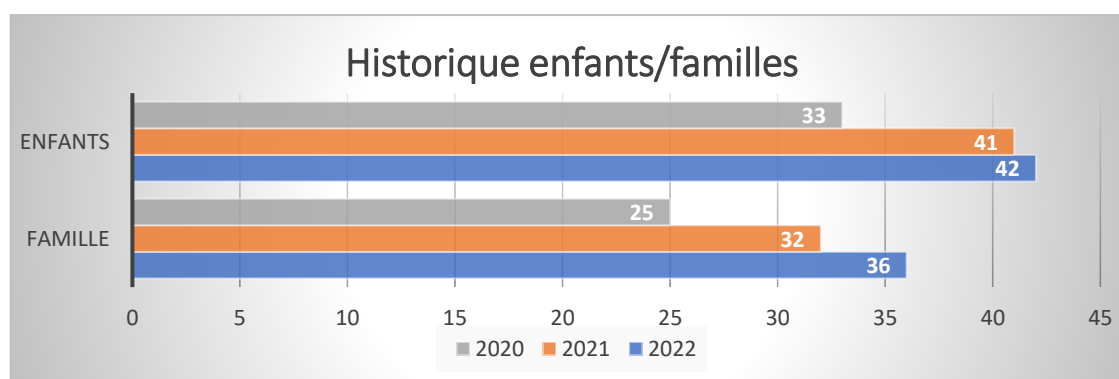
6156	Maintenance Aiga	
6182	Abonnement journal animation	
6228	Rémunération intermédiaires	
6238	Divers (droits d'entrée)	
6247	Transports collectifs	
6262	Frais de télécom	
6135	Location mobilière (mini bus)	
6288	Autres services extérieurs (repas)	3250.12 €
TOTAL		3519.21 €

On constate un dépassement du budget lié à l'augmentation du nombre de repas commandé sur l'année. Aucune activité ou prestataire extérieur n'ont pu être réalisée (Budget trop juste sur les mercredis).

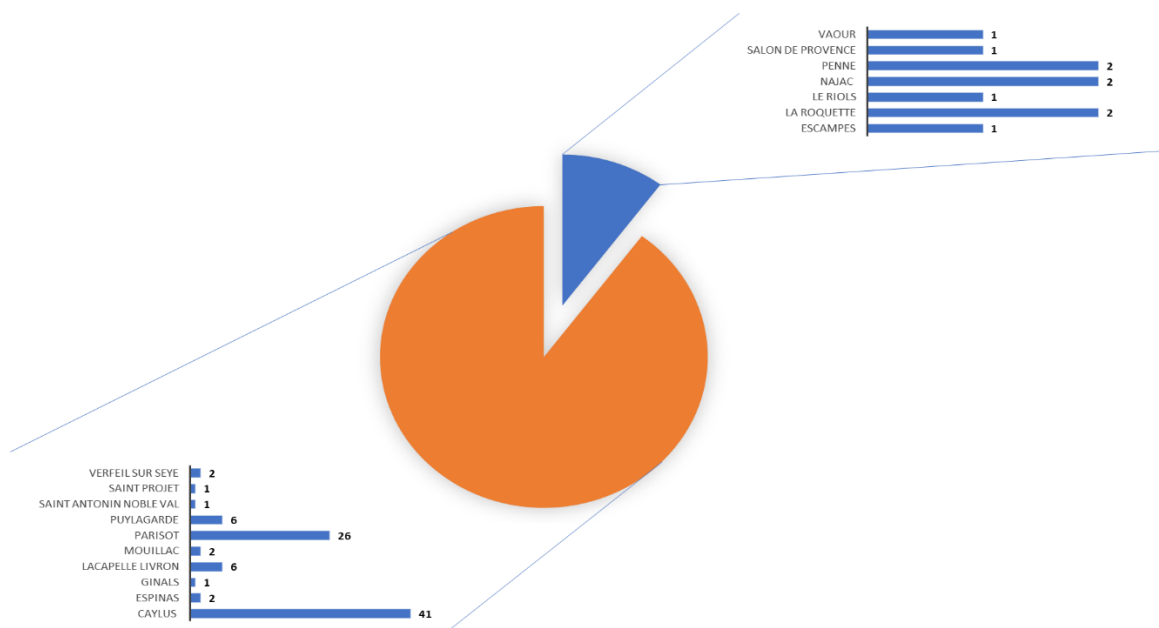
3/ Pour les mercredis : site de Caylus



On constate durant l'année 2022 une augmentation des chiffres à partir de la rentrée septembre. Cette augmentation se constate sur les différentes tranches d'âge avec une augmentation moyenne de 2 enfants par mercredi pour les 3-5 ans et une augmentation moyenne de plus de 4 enfants par jour au total.



Lieux d'habitation :



Les enfants accueillis sont principalement de Caylus et Parisot et pour plus de 90% originaires de la QRGa.

L'équipe des mercredis à Caylus :

L'équipe permanente d'animation de l'ALAE de Caylus est constituée de 2 personnes :

- CUVEILLIER Laetitia Directrice, BAFD. Et THIROUIN Joelle remplaçante en septembre
- BEN SADIA Félix Animateur BAFA, en cours de BAFD.
- PROUT Claire AVL, Référente Handicap (le matin).
- NOAILLAC Maëva Animatrice BAFA. Embauchée en septembre afin de pallier aux effectifs trop importants sur les mercredis matin

Budget de Caylus fonctionnement mercredis 2022 :

Code	Catégories	ALAE Laguépie
60622	Carburant	29.30 €
60623	Alimentation	152.36 €
60628	Pharmacie	3.94 €
60631	Fournitures d'entretien	
60632	Fournitures de petit équipement	63.15 €
6064	Fournitures administratives	6.40 €
6156	Maintenance Aiga	
6182	Abonnement journal animation	
6228	Rémunération intermédiaires	
6238	Divers (droits d'entrée)	320 €
6247	Transports collectifs	
6262	Frais de télécom	
6135	Location mobilière (mini bus)	
6288	Autres services extérieurs (repas)	2195 €
TOTAL		2707 €

On constate un dépassement du budget lié à l'augmentation du nombre de repas commandés sur la deuxième partie de l'année.

La mise à disposition des animateurs aux communes

Des mises à disposition sont toujours mises en place à l'école élémentaire de St Antonin par 2 agents. Un agent travaille les lundis et mardis sur les temps Nap et un autre agent sur les temps cantines et les temps de Nap sur 4 jours. Un forfait de 25 euros de l'heure est conventionné avec la mairie de St Antonin. 13200€ est ainsi budgétisé contre environ 33000€ en 2018 (Plus d'écoles ouvertes sur des semaines à 4.5 jours) Avec les nombreuses grèves et les arrêts maladies nous n'avons touché cette année que 11 957 € sur les 13200 € prévisionnés.

Les vacances scolaires :

Les enfants sont également répartis en 2 groupes : 3-5 ans et 6-10 ans.

Les groupes ne sont pas figés, les enfants peuvent aller du groupe à l'autre (surtout les 5-6 ans) selon leur désir et leur capacité ou leur classe. Un groupe unique peut être fait pour les 3 ans selon les effectifs car c'est une tranche d'âge avec des besoins spécifiques.

Nous avons **4 sites ouverts** :

- 1 centre de loisirs à Laguérie
- 1 centre de loisirs à Caylus
- 1 centre de loisirs à St Antonin Noble Val
- 1 local jeunes à St Antonin Noble Val

Les enfants sont accueillis de 3 ans à 10 ans sur les centres de loisirs de la maternelle à l'élémentaire (de la petite section au CM2), les enfants de 11 à 15 ans sont accueillis sur le local jeunes (Collégiens de la 6^{ème} à la 3^{ème}). Afin de permettre l'accès au local jeunes à tous nous mettons en place des navettes au départ de Caylus et de Laguérie.

Les centres de loisirs sont ouverts à la journée de **8h à 18h30**. Une proposition d'ouverture à **7h45** sera proposée **sur inscription** dès 2023.

Ouverture des 4 sites **toutes les petites vacances scolaires**.

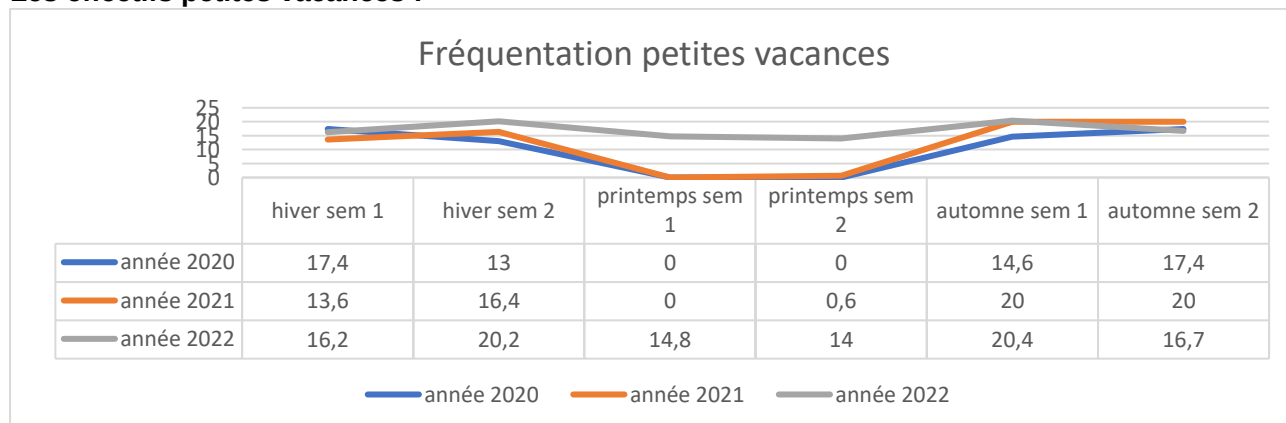
Pour les vacances d'été des fermetures sont établies en aout. Seul le site de St Antonin Noble Val (qui a la plus grande capacité d'accueil) est ouvert.

Des navettes sont mises en place au départ de Caylus et Laguérie pour proposer un mode de garde sur l'ALSH de St Antonin. Le local jeunes ferme ses portes la 2^{ème} semaine d'aout un accueil est proposé sur l'ALSH de St Antonin uniquement pour les 11-13 ans.

Les thématiques restent aux choix des équipes elles peuvent varier d'une semaine à l'autre ou/et être différentes selon les tranches d'âges Elles sont cependant toujours en lien avec les objectifs pédagogiques du projet des centres.

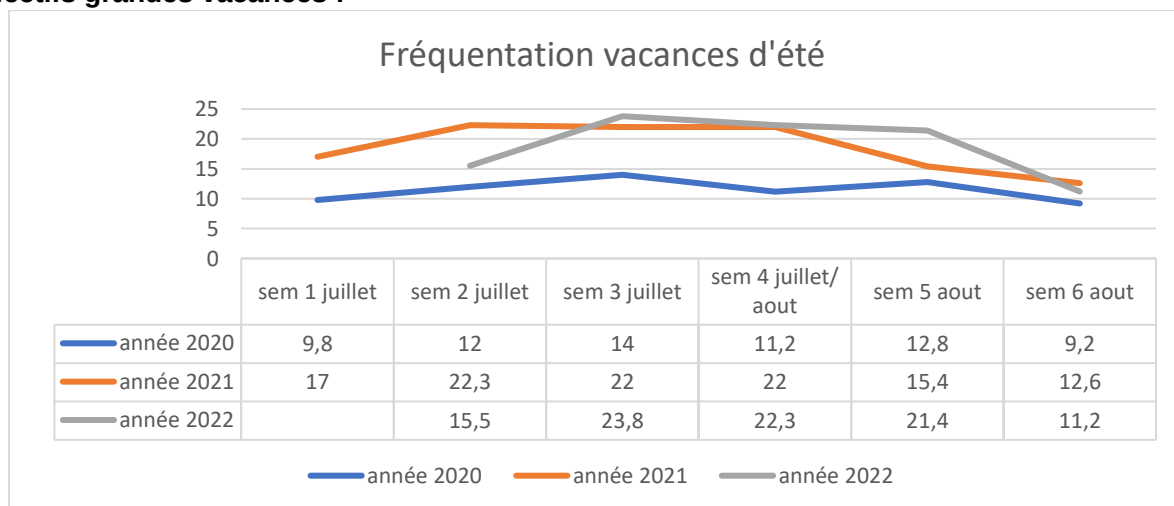
1/ Centres de loisirs de Laguérie :

Les effectifs petites vacances :



Toutes petites vacances confondues, nous constatons une hausse de 9,6 % par rapport à 2020 et nous sommes restés stable avec – 0,6% par rapport à 2021. En moyenne **sur les petites vacances**, nous avons accueilli **17,1 enfants** contre 15,6 en 2020 et 17,2 en 2021. Sur ces deux dernières années, le centre a été fermé pendant les vacances de printemps pour raison sanitaire. Il est donc important de comparer avec l'année 2019 où nous avons accueilli en moyenne 16,5 enfants par jour soit une hausse de 3,6% sur l'ensemble des petites vacances.

Les effectifs grandes vacances :

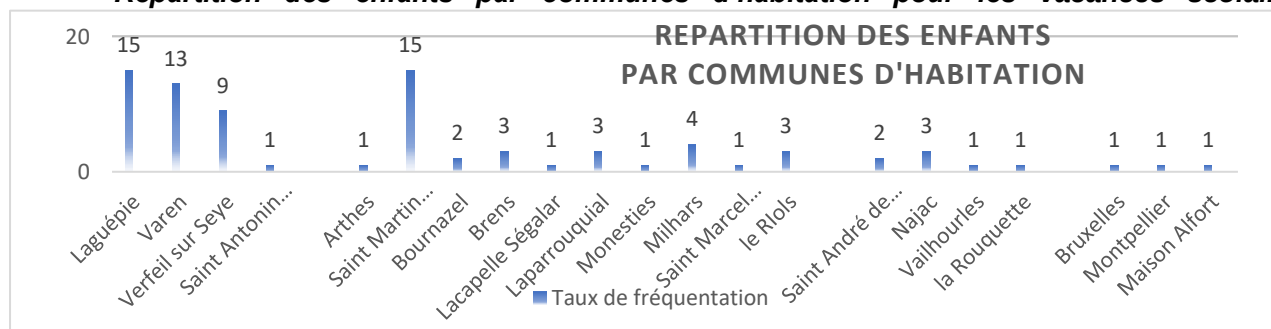


Au vu du calendrier scolaire 2022, le centre a ouvert ses portes 5 semaines cet été au lieu de 6 les années précédentes, avec une augmentation de 63,8 % avec l'année 2020 et de 1,6 % en 2021. En moyenne nous avons accueilli 18,8 enfants par jour contre 11,5 en 2020 et 18,55 en 2021.

Pour conclure, sur toutes les vacances de l'année 2022, nous avons une moyenne de **17,9 enfants** par jour contre 13,5 en 2020 et 17,8 en 2021. Soit, une hausse de 32,6% avec 2020. Nous restons stables avec l'année précédente avec une légère hausse de 0,6%.

Lieux d'habitation :

-Répartition des enfants par communes d'habitation pour les vacances scolaires



En regardant ce graphique nous nous rendons compte que nous accueillons des enfants venants de **21 communes différentes** (contre 18 en 2021) avec 39 enfants du Tarn et Garonne, 35 enfants du Tarn, 7 enfants de l'Aveyron et 3 d'autres départements.

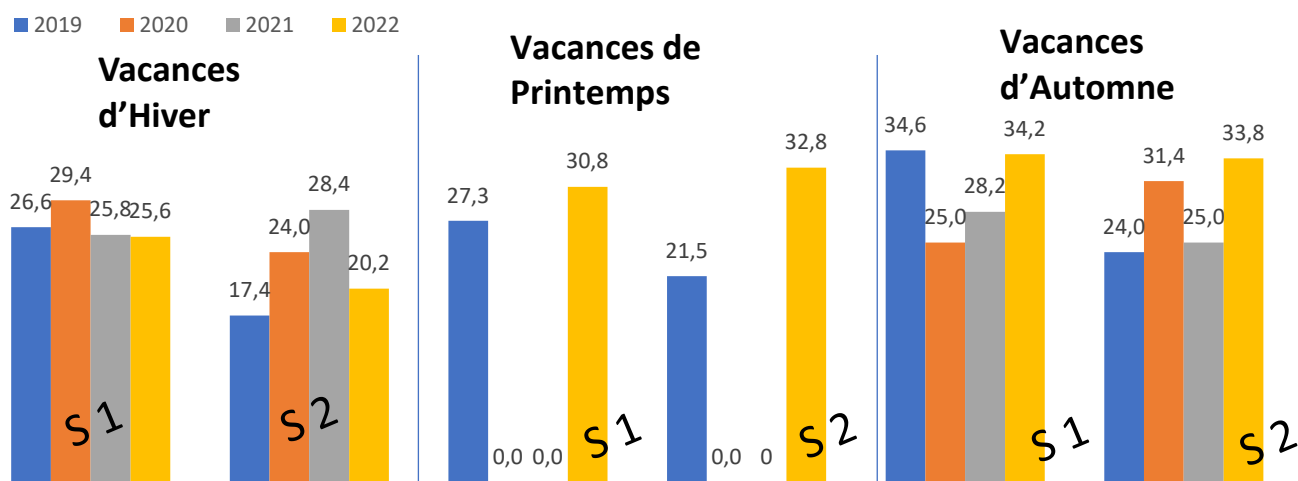
Nous avons accueilli **25** nouveaux enfants sur l'année

Le budget de fonctionnement 2022 :

Le budget initial octroyé en 2022 était de 17000€ pour ce qui concerne l'ALSH

Code	Catégories	ALSH Laguérie
60622	Carburant	528.57 €
60623	Alimentation	848.74 €
60628	Pharmacie	85.97 €
60631	Fournitures d'entretien	76.54 €
60632	Fournitures de petit équipement	1537.48 €
6064	Fournitures administratives	317.71 €
6156	Maintenance Aiga	1181.83 €
6182	Abonnement journal animation	59.90 €
6228	Rémunération intermédiaires (intervenants)	813.05 €
6238	Divers (droits d'entrée)	1907.77 €
6247	Transports collectifs	2336.33 €
6262	Frais de télécom	158.40 €
6135	Location mobilière (mini bus)	
6288	Autres services extérieurs (repas)	5263.19 €
TOTAL		15 115.48 €

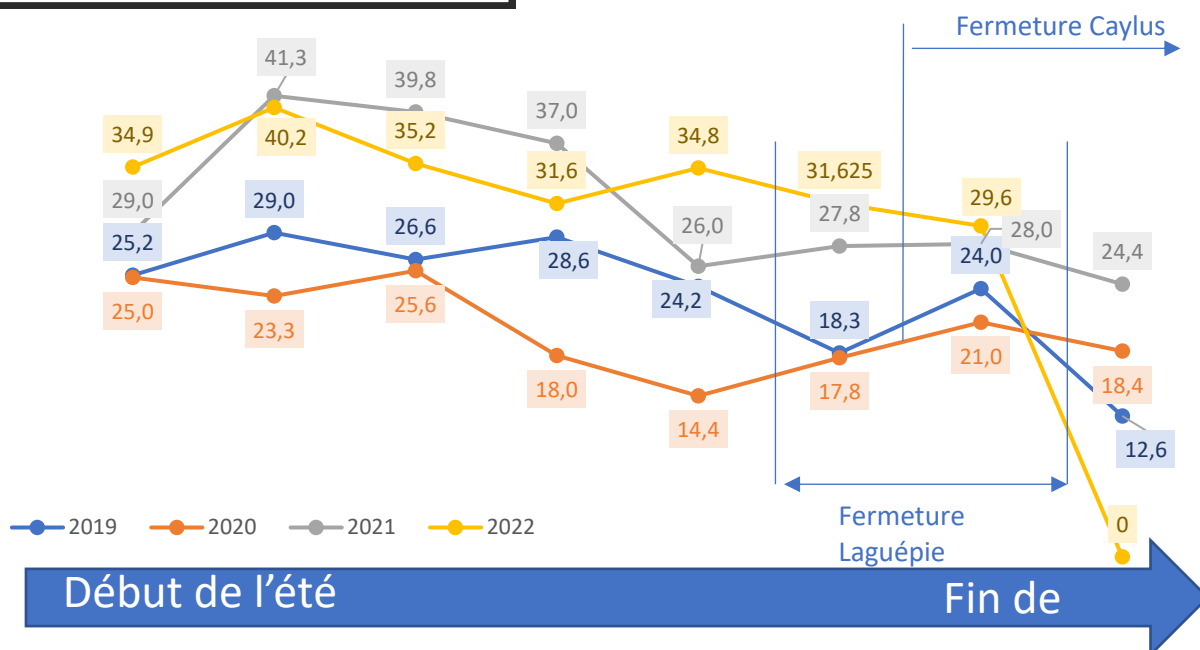
Nous pouvons constater qu'il reste une enveloppe de 1884.52 euros pour l'ALSH, le budget est donc respecté. Une semaine de vacances scolaires coûte en moyenne 1200 € en comptant uniquement les frais concernant le fonctionnement pédagogique et les repas.

2/Centre de loisirs de St Antonin Noble Val :**Fréquentation Moyenne depuis 2019 :**

En comparant les années 2019 et 2022, grâce à une ouverture complète et donc similaire ces deux années-là, on observe **l'augmentation de fréquentation à partir des vacances de printemps** et la stabilisation des effectifs sur les deux semaines de vacances qui n'était pas le cas en 2019.

AR Prefecture

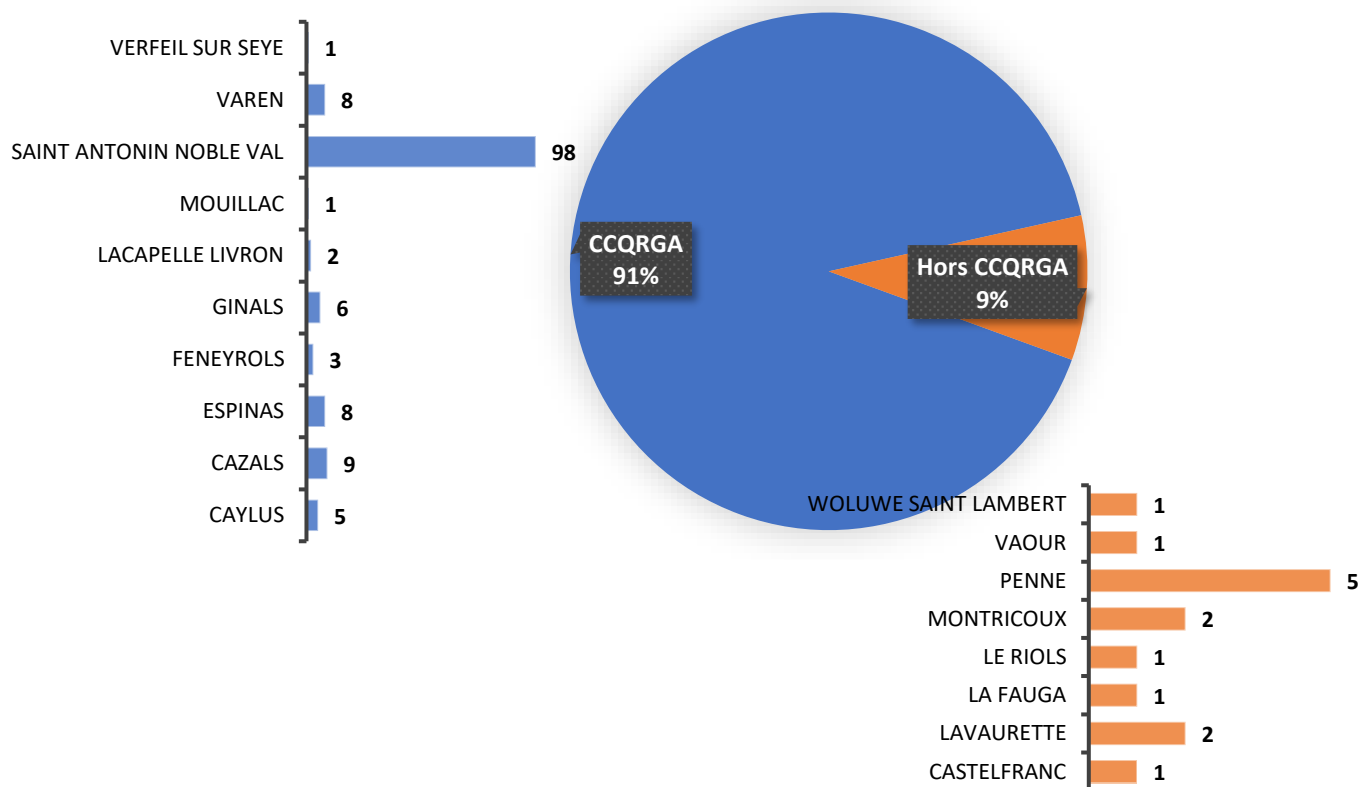
082-248200107-20230523-2023_2719-DE
Reçu le 26/05/2023



La fréquentation de l'été, où l'on constate également une augmentation par rapport à 2019 et une stabilisation sur l'ensemble des 7 semaines d'ouverture en comparaison à 2019 et même à 2021. Le centre de St Antonin Noble Val est le seul ouvert sur 7 semaines. Des navettes sont mises en place lors des fermetures des autres centres.

Lieux d'habitation :

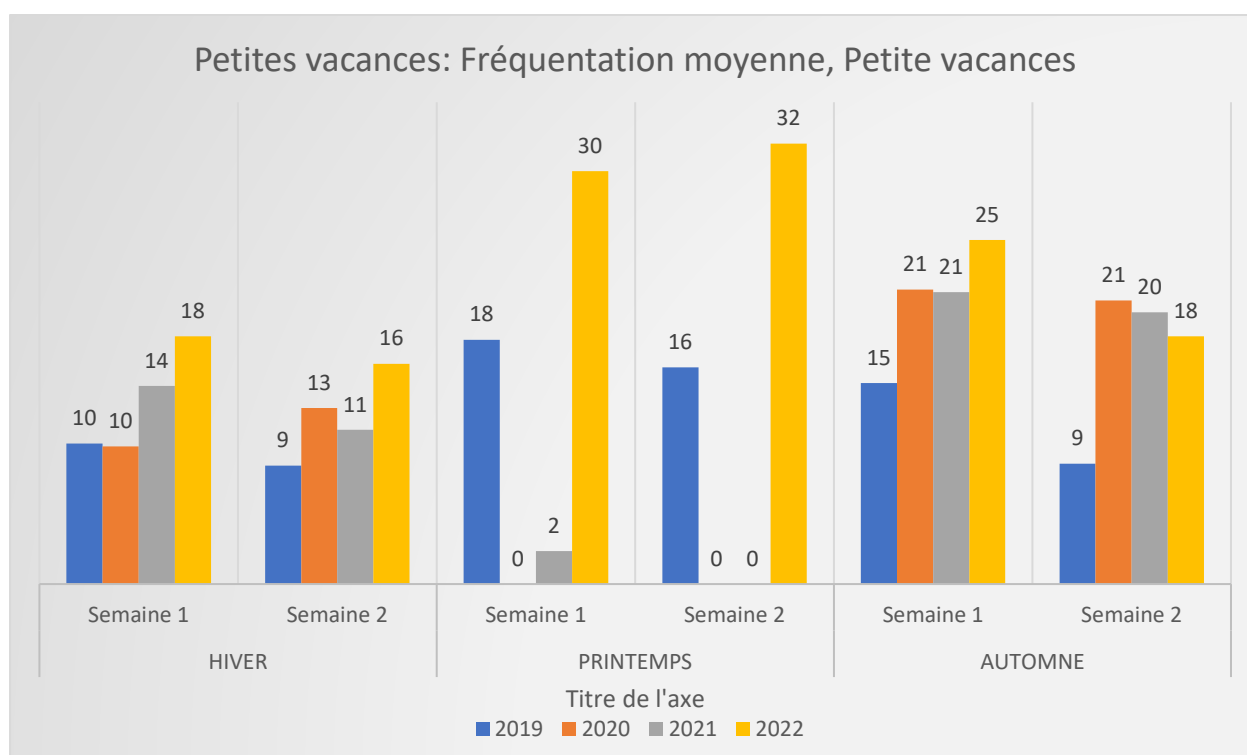
91% des enfants accueillis sont de la CCQPGA dont les 2/3 de Saint Antonin.



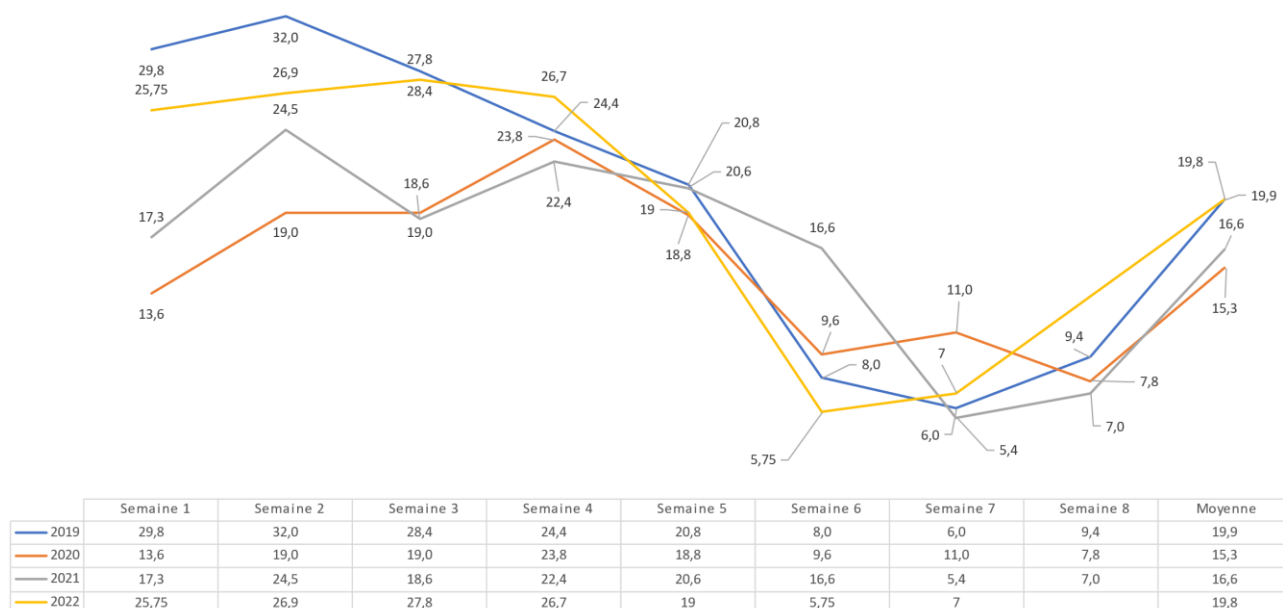
Budget de fonctionnement vacances de St Antonin Noble Val 2022 :

Article	Type de dépense	Prévisionnel	Réalisé	Equilibre
60622	Carburant	280,00 €	302,68 €	- 22,68 €
60623	Alimentation	1 300,00 €	1 812,95 €	-512,95 €
60628	Autres fournitures non stockées (pharmacie)	200,00 €	324,65 €	-124,65 €
60631	Fournitures d'entretien	400,00 €	418,73 €	-18,73 €
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00 €	1 988,86 €	11,14 €
6064	Fournitures administratives	1200,00 €	353,23 €	846,77 €
6135	Locations mobilières (minibus)	300,00 €	0 €	300,00 €
6156	Maintenance (Aïga)	1 200,00 €	1 251,95 €	-51,95 €
6182	Documentation/Livres	400,00 €	59,90 €	340,10 €
6184	Versement à des organismes de formation	260,00 €	407,50 €	-147,50 €
6228	Rémunération intermédiaires	2 500,00 €	2 864,51 €	-364,51 €
6238	Divers (droits d'entrée)	2 500,00 €	1 940,81 €	559,19 €
6247	Transports collectifs	1 700,00 €	1 378,34 €	321,66 €
6262	Frais de Telecom	260,00 €	333,17 €	-73,17 €
6288	Autres services extérieurs (Repas)	7 500,00 €	11 149,20 €	-3 649,20 €
TOTAL		22 000,00 €	24 586,48 €	-2 586,48 €

Le budget est dans le rouge en raison du nombre d'enfants présents sur l'année, notamment les lignes **repas et alimentation** en raison d'une commande de près de 600 repas en plus par rapport à 2021 dont 318 pour les vacances de printemps et presque 300 de plus en été (1518 contre 1229).

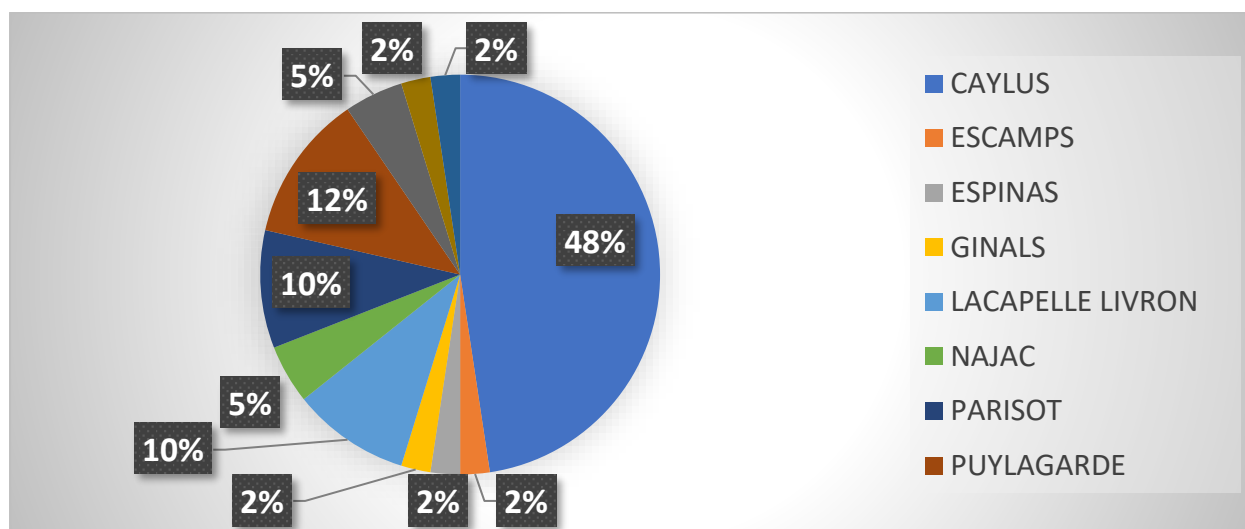
3/ Centre de loisirs de Caylus vacances scolaires :

On note bien que les familles ont repris progressivement leurs habitudes d'avant la crise sanitaire et nous font de nouveau confiance en ce qui concerne leurs besoins d'accueil d'enfants, d'où l'augmentation du nombre d'enfants accueillis et du nombre de familles concernées (une trentaine de familles en plus sur ces 3 dernières années).

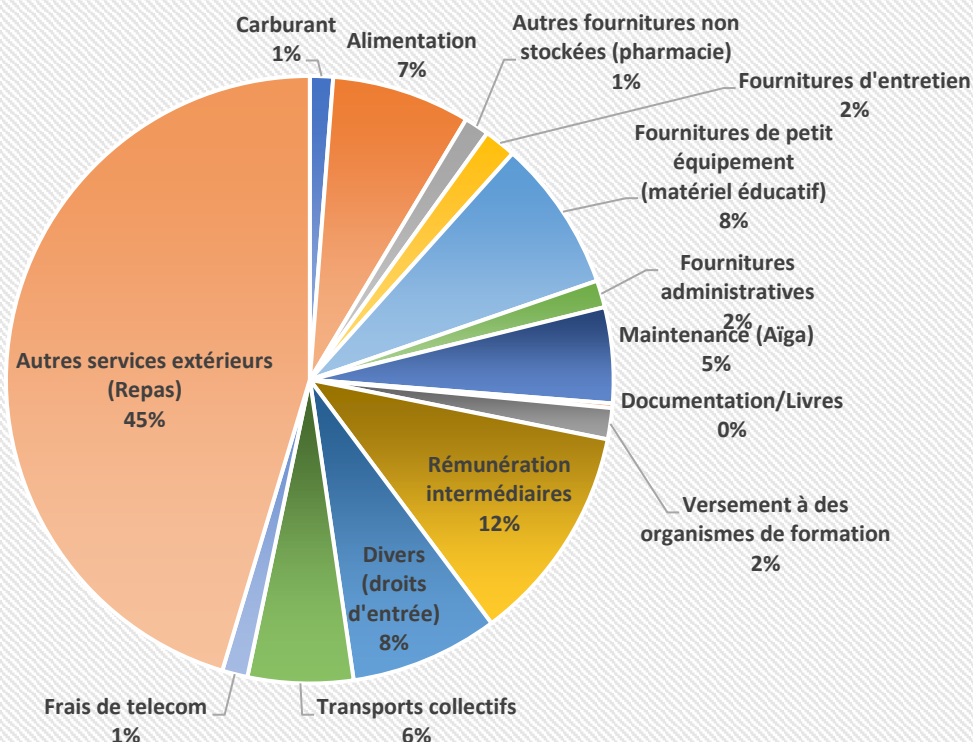
Fréquentation Vacances d'été

Ces graphiques des vacances d'été nous confirment le retour à la normale ainsi que **la forte augmentation de la fréquentation (une moyenne de 19,8 enfants sur l'été 2022)** malgré une fermeture sur la semaine 8, justifiée au regard de la baisse de fréquentation de la semaine 6 et 7 où le centre est fermé avec des navettes pour l'ALSH de St Antonin.

On peut noter aussi que l'ALSH est fréquenté tout le long de l'été de façon homogène par toutes les tranches à l'exception des 11 ans et + qui sont soit autonomes soit en séjours ou en autre mode de garde (vacances en famille).

Lieux d'habitation

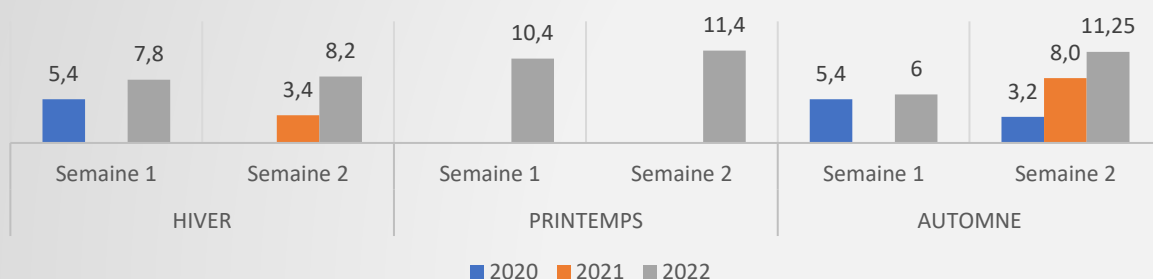
90% des enfants accueillis sont de la CCQREGA dont la plupart de Caylus et Parisot.

Budget de fonctionnement Caylus vacances 2022 :**Répartition du budget ALSH selon les catégories**Budget octroyé : **22 000 €** Budget dépensé : **24 586,48 €**Coût moyen d'une semaine de vacances : **2235 €****Le local jeunes**

Le périscolaire après-midi du mardi au vendredi : Temps « after collège » avec aide aux devoirs, jeux de société, sports, ateliers cuisine, débats... accompagnement scolaire : 2 séances par semaine et éducation aux médias : 1x par mois **avec la participation de la croix rouge.**

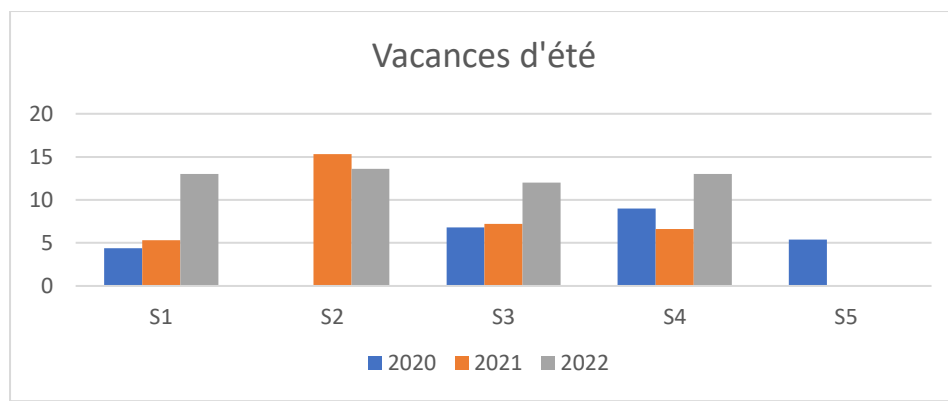
La majorité des visites se font avant 16h30, heure à laquelle les collégiens n'habitant pas à Saint-Antonin doivent prendre les transports scolaires.

Moyenne de **20,3** jeunes par semaine soit **6,8** jeunes par jour en 2021 contre 17,8 jeunes par semaine en 2022, soit 5,9 jeunes par jour.

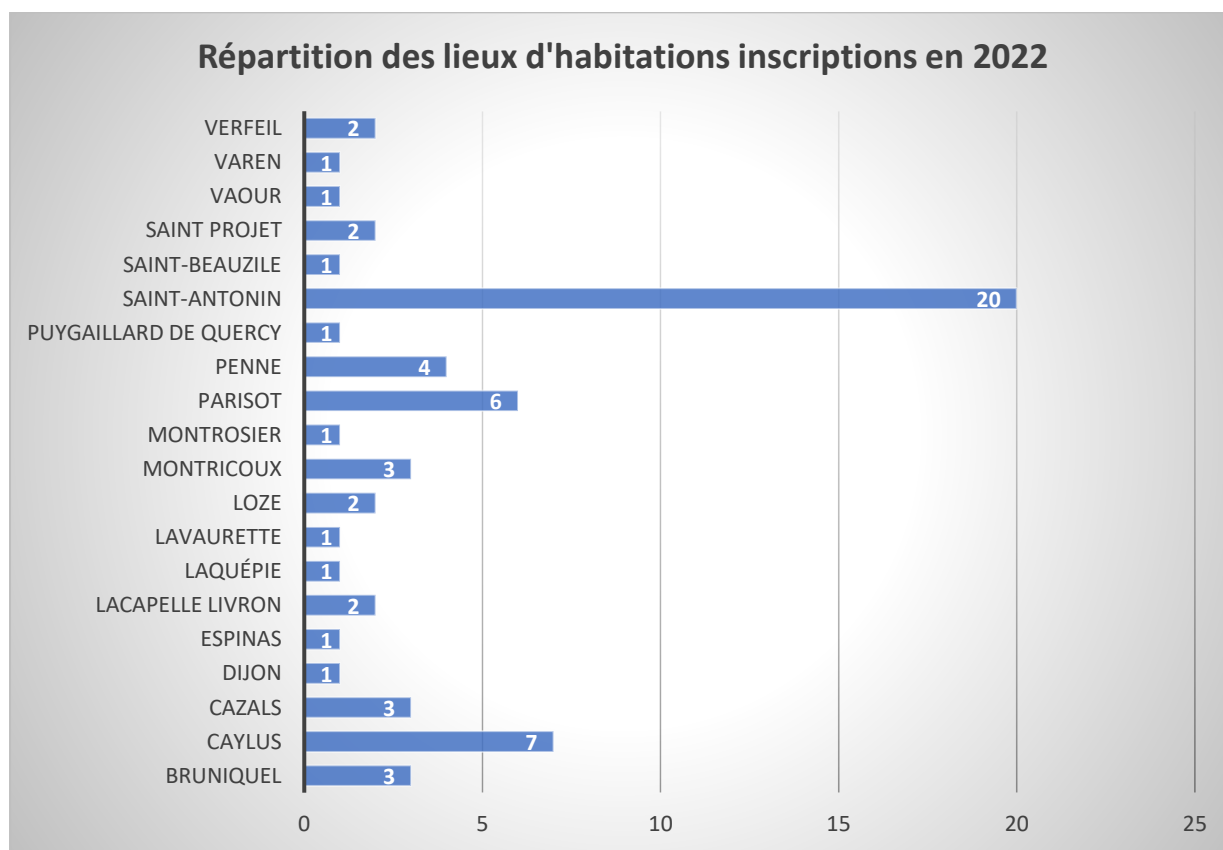
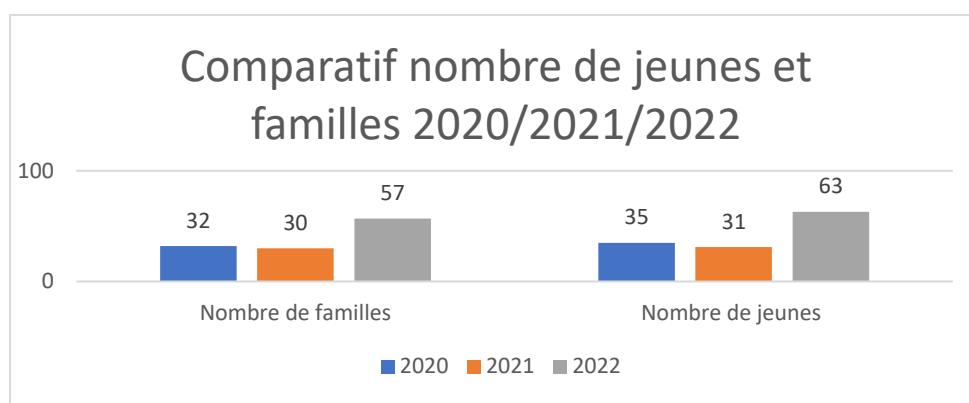
La fréquentation sur les vacances scolaires :**Petites vacances: Fréquentation moyenne**

AR Prefecture

082-248200107-20230523-2023_2719-DE
Reçu le 26/05/2023



Depuis 2020 les effectifs augmente sur toutes les périodes de vacances



Sur l'année 2022, la présence de Saint-Antoninois était encore remarquable par rapport à la majorité des communes. Cela démontre que la mobilité est un frein à la venue au local pour les jeunes d'autres communes. Néanmoins, les deux communes reliées par navette ne sont pas beaucoup plus représentées. Il faudra s'assurer que la communication des projets et l'existence de cette navette est bien efficiente.

Projets phares 2022 :

Période de vacances :

Hiver : Projet musical de Sound painting (Rock d'Anglars) et Atelier bricolage au FabLab (Coffrage borne d'arcade et réalisation d'un jeu en bois)

Printemps : Projet manga et Skate

Été : ÉTÉ culturel (draw international et Baz'art) et Fête des jeunes organisés avec l'APE du collège, Caussade orientation, rock d'Anglars

Automne : Aménagement camion IJ (fablab) et Ateliers vie affective et sexuelle

Temps périscolaire : Education aux médias/Accompagnement scolaire /Festival cinéma jeunesse/ Exposition « pullover »

16 partenaires en 2022 : La Croix rouge, le Fablab origami, le Collège P. Bayrou, le Réseau IJ, le Réseau PdN, la MDA 82 et Gem ados. L'Association vie affective et sexuelle et le Planning familial, l'association Baz'art, Draw international. L'Ape du collège de St Antonin Noble Val Caussade orientation, les Francas 82, l'association du Rock d'anglars et le Club d'échecs.

Budget 2022 :

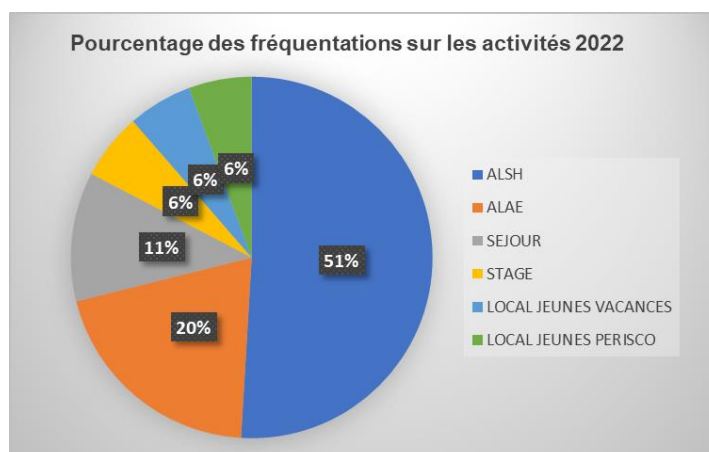
	LOCAL JEUNES (ALSH+PERISCO+CLAS+PIJ)
60622 Carburant	755
60623 Alimentation	2421,87
Autres fournitures non stockées	
60628 (pharmacie)	35,92
60631 Fournitures d'entretien	46,27
Fournitures de petit équipement	
60632 (matériel éducatif)	1767,85
614 Charges locatives	1920
6156 Maintenance (Aïga)	1096,16
6182 Documentation/Livres	50
6228 Rémunération intermédiaires	2600
6238 Divers (droits d'entrée)	2329
6262 Frais de telecom	1197,44
6288 Autres services extérieurs (Repas)	482,5
TOTAL	14702,01
Budget Alloué	14500

Le Budget annuel était de 14500 euros.

Le local a accueilli plus de jeunes que l'année dernière, et été ouvert plus longtemps.

GLOBAL DES CHIFFRES MERCREDIS ET VACANCES CONFONDUS POUR LES 4 STRUCTURES

Activités	2020	2021	2022
ALSH	198	287	326
ALAE	99	126	129
STAGE	32	47	38
SEJOURS	34	68	74
VACANCES LOCAL	35	31	37
SEMAINE LOCAL	2	FERME	36
TOTAL	400	559	640

**Répartition par genre :**

Genre	2020	2021	2022
Garçons	169	223	253
Filles	126	160	183

Lieux d'habitation :

QRGA	2022
CASTANET	1
CAYLUS	59
CAZALS	17
ESPINAS	11
FENEYROLS	5
GINALS	8
LACAPELLE LIVRON	13
LAGUEPIE	26
LOZE	3
MOUILLAC	1
PARISOT	19
PUYLAGARDE	13
SAINT PROJET	9
ST ANTONIN N.V.	133

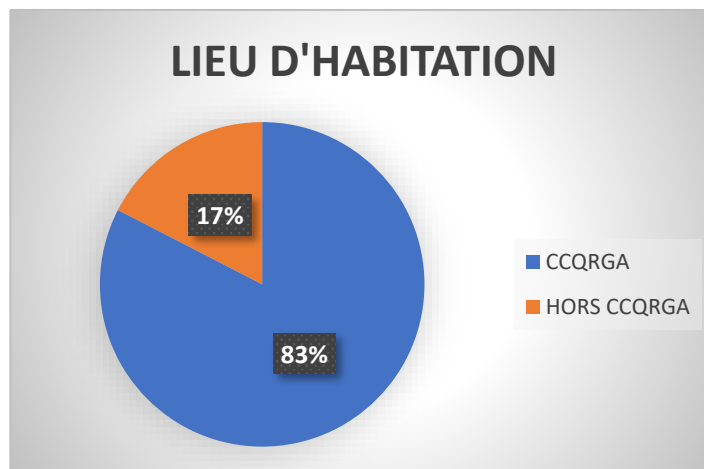
436 enfants différents accueillis en 2022

383 enfants différents accueillis en 2021

295 enfants différents accueillis en 2020

VAREN	26
VERFEIL SUR SEYE	16
360 enfants venant de QRG	

Pour les 436 enfants accueillis :



A noter : sur 76 enfants hors CCQGA 47 enfants proviennent du Tarn (dont 15 de St Martin Laguëpie et 10 de Penne) et 8 de l'Aveyron.

L'équipe du service enfance et jeunesse

Une directrice de service CHAPMAN Emma (CDI 22H + CDD 8h) assure la gestion globale du service petite enfance-enfance et jeunesse. (RH, budget, supervision de la communication, facturation, relation aux services administratifs de la communauté de communes, partenaires institutionnels, locaux et aux élus). **Un coordinateur des services** GODFRIAUX Gaëtan (CDD 25H), assure le suivi de la pédagogie et de la méthodologie de projet des différents centres enfance et jeunesse. Il est le référent des stages, du séjour 12-15 ans et coordonne certains dispositifs comme le CLAS. Il aide aussi la directrice de service sur plusieurs missions (facturation MAD, lien administratif avec institutions et partenaires, gestion d'équipe des différents sites, liens pédagogiques et réglementaires).

Chaque site de loisirs (Laguëpie, St Antonin et Caylus) a un responsable de site disposant d'une formation professionnelle (BPJEPS) universitaire (DEUST Animation) ou non professionnel le BAFD (Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) est un **diplôme** permettant de **diriger**, à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en séjours de vacances ou en accueils de **loisirs**). L'équipe est complétée par deux AVL et 2 animateurs diplômés qui sont répartis sur les différents sites avec des missions transversale (séjours, ALAE, ALSH, gestion mini bus...).

Le site de Laguëpie

La responsable du site est Claire Massot (CDI 22h). Elle est secondée par Jade Fabre (CDD 21h). Ayant deux contrats à temps partiel sur ce site, une alternance des directions est mise en place.

Le site de St Antonin Noble Val :

BONTHOUX- PHILIPPE Nicolas directeur des mercredis et des vacances (CDD 35h) et l'organisateur des séjours du territoire.

BEN SADIA Félix (CDD 27h) responsable des séjours a pris la direction du centre de loisirs du site de St Antonin les 3 dernières semaines d'août, il est aussi adjoint sur certaines périodes de petites vacances afin de créer un binôme qui n'est pas permanent au vu de son contrat à temps partiel.

Le site de Caylus

CUVEILLER Laëtitia (CDD 30h), est responsable du site de Caylus les mercredis et les vacances. Elle sera remplacée par Mme THIROUIN Joëlle jusqu'à la fin de son congé maternité.

Le local jeunes :

DOUEK Guinassou (CDD 35h) assure la direction et les animations du local jeunes et informateur jeunesse pour la création du PIJ.

Activités annexes direction des titulaires :

Les stages : 5 stages organisés et encadrés par Mr GODFRIAUX Gaëtan à 25h

Les séjours 2022 : Encadrés par : BEN SADIA Félix en stage de direction BAFD (6-8 ans et 9-11 sur l'été), GAUFRIAUX Gaëtan (sur le séjour 11-15 ans de l'été) Mme FABRE Jade (4-5 ans) et Mme CHAPMAN Emma (sur le séjour montagne 8-10 ans).

Les LAEP (service petite enfance) : les mercredis matin à St Antonin sont assurés par Mr BONTHOUX-PHILIPPE Nicolas et les vendredis matin sont assurés par BALAT Laurie (AVL) et CHAPMAN Emma (en remplacement et sur les périodes de vacances) en plus de la responsable petite enfance Mme CUBAYNES Delphine remplaçante (35h) de DAMGE Nathalie.

Chaque site complète son équipe suivant les inscriptions et ses besoins en personnel saisonniers, notamment pour les vacances scolaires. Les recrutements sont difficiles sur les périodes de petites vacances, les vacataires étant le plus souvent des étudiants.

Une réunion d'équipe, tous les 15 jours, permet de faire le point sur les différents dossiers (préparation des vacances, stages, séjours, organisations diverses liées aux formations, absences...) un compte rendu est réalisé après chaque réunion.

L'équipe a accès à des formations régulières planifiées à la suite des évaluations en fin d'année.

Les tarifs 2022

Malgré le développement du service (stage, séjour, local jeunes), l'ouverture 1h de plus par jour, la grille des tarifs n'a quasi pas été modifiée en 2021 afin de tenir compte de la situation socio-économique des familles du territoire. Seuls les tarifs pour le séjour ski ont été modifiés et ont augmenté d'environ 20€. Cette augmentation est due aux dépenses liées à ce séjour spécifique, qui augmentent chaque année. Un vote de création d'un tarif pour l'ALAE local jeunes a été voté (30 euros l'année). Il sera mis en place sur l'année scolaire 2022-2023 celui-ci étant lié à la PS jeunes.

Hors le local jeunes qui est au tarif de 10 euros la journée, un tarif dégressif en fonction du nombre d'enfant est toujours en vigueur pour les enfants résidant en QRGa et les communes conventionnées.

Une convention a été passée avec la communauté de commune voisine 4C, afin que les familles limitrophes puissent utiliser l'accueil de loisirs de leur bassin de vie.

Une convention a été mise en place avec la CAF 81, afin que les familles du Tarn bénéficient des mêmes aides financières (ATL) que les familles bénéficiaires du Tarn et Garonne. Ce montant s'élève à 1000€ depuis 2018. Nous prenons aussi en charge les aides CAF Aveyron qui nous sont remboursés en fin d'année au réel des déductions prises en charges pour les familles.

L'effort financier consenti par les élus (tarifs inchangés depuis 2012) illustre la volonté de rendre le service accessible pour tous, en l'améliorant sans cesse.

Le budget général 2022**1/ Les dépenses 2022 :**

Le budget de fonctionnement 2022 des ALSH a été **plus important** qu'en 2021 (95780 €) donc moins de dépenses en 2021 car fermeture des centres sur les vacances d'avril et annulation d'un stage.

Nous avons néanmoins fait **un prévisionnel de 119 300 €** et avons dépensé **au réel 116 365 €** avec

l'annulation d'un stage sur l'été.

Nous avons, en 2022, eu plus de frais sur l'alimentation et l'essence qui ont fortement augmenté et nous avons ouvert toutes les vacances d'avril (4 ALSH fermés en 2021), + organisé le séjour ski de 4 jours et ouvert le local jeunes sur toutes les vacances.

Nous avons donc **un écart de 20 585 €** entre 2021 et 2022

La masse salariale :

Nous avons eu une augmentation de la masse salariale cette année due principalement à l'augmentation du nombre de vacataires embauchés en 2022 : **709.5 journées** vacataires (**495.5 journées en 2021** fermeture des centres vacances d'avril + local jeunes sur l'été + séjours ski et 1 stage annulés) pour un budget **71000 € (48910 € en 2021)** Soit un écart de **22 090 €**

Soit un total de **412 689 €** en 2021 contre **395 053 €** en 2021 (Ecart de **17 636 €**)

La masse salariale est importante dans notre service. A noter qu'en 2020, 2021 et 2022 nous avons toujours dans notre budget la masse salariale de la directrice de service en arrêt longue maladie et celui de la responsable de Caylus qui a été absente à partir de juin.

Amortissement 2022 : 12 209 € (Amortissement 2021 : **12 493 €** Amortissement 2020 : **11 122 €**)

Les dépenses globales de 2022 s'élèvent donc à 542 067 € contre 503 413 € en 2021 soit une augmentation de **38 654 €** contre 16 433 € en 2021.

2/ Les recettes 2022 :

- Remboursement arrêt maladie : **32 796 €** (49 541 € en 2021)
- Participations de familles : **93 666 € en 2022** contre 76322 € en 2021. Avec un prévisionnel de 78 000 € une hausse très importante dû à l'augmentation du nombre d'enfants sur toutes les structures.
- Mise à disposition des animateurs pour la mairie de St Antonin : **10 800 €**, une légère baisse liée aux grèves du personnel de l'école de St Antonin.
- Subvention CAF, MSA, Conseil Régional et Départemental : **118 584 €** en 2022 contre 154 951 € en 2021 une baisse de 36 367 € une baisse significative due au bonus CTG de 2020 donné en 2021.
- Part subvention amortissement : **1 961 €**

Les recettes globale 2022 s'élèvent donc à 267 989€ soit 26 708 € de moins qu'en 2021.

A noter que certaines recettes 2020 ont été ventilées sur 2021(bonus CTG 2020)

Un budget global en déficit de 274 078 € contre 208 716 en 2021.

La communication :

L'ensemble de la communication du service, ainsi que la charte graphique est bien identifiée par les familles et fonctionne très bien. Elle est déclinée dans tous les supports du service :

- Une plaquette (trptyque) qui annonce les projets et événements phares 3 semaines à l'avance.
- Des plannings détaillés pour chaque type d'activité
- Le site Internet qui relaye les informations, plannings, manifestations... en temps réel.

- Une plaquette d'information avec les objectifs et les contacts du dispositif inclusion ainsi et une affiche, pour l'accueil des enfants en situation d'handicap ce qui a facilité la prise de contact avec les familles concernées.

La communication se fait par voie d'affichage et les plaquettes sont distribuées à chaque élève via les 5 écoles et le collège de St Antonin Noble Val.

Des articles de presse, la gazette intercommunale et les réseaux sociaux complètent le dispositif de communication.

Chaque structure élabore un projet pédagogique qui développe les objectifs du projet éducatif. Ce projet pédagogique sert de cadre pour l'équipe d'animation et il est partagé avec les parents.

A l'inscription des enfants, un règlement intérieur détaillant le fonctionnement des structures est remis aux familles, pour validation.

En 2022 : Fin de l'élaboration du site internet dédié du service enfance et jeunesse. Ce site internet va permettre une meilleure communication aux familles avec l'instauration d'un portail famille qui donnera l'accès à des inscriptions en ligne.

Les familles et leurs enfants pourront alors avoir un accès direct aux plannings mais aussi à des informations en lien avec la parentalité et les événements. Des documents dédiés aux familles, aux enfants et aux animateurs seront aussi accessibles. Sans oublier l'accès sécurisé au « journal de bord » qui permettra aux parents d'avoir accès aux photos et textes des séjours.

Les événements :

Remise en route de la fête de Noël le mercredi 14 décembre avec un spectacle « le secret des couleurs » à la salle des fêtes de Verfeil sur Seye.

- Au programme de cette journée festive un repas de Noël préparé aux enfants des 3 centres de loisirs.
- Un spectacle et un goûter offerts aux habitants, enfants à partir de 5 ans et centres de loisirs du territoire
- Un moment convivial, de partage, qui a permis de rassembler une centaine de personnes.
- Un grand merci à Ashley du service comptabilité, Sophie de France service, Martine de la RH et aux équipes de direction du service enfance et jeunesse qui ont décoré, aménagé et rangé la salle des fêtes pour cette après-midi festive.

6.3 La politique « Petite Enfance »

I - Le Relais Petite Enfance (RPE)

1-Ses Missions :

Le référentiel national des relais petite enfance décline les missions des RPE autour de ses deux principaux publics.

S'agissant des familles :

- > Les informer sur l'offre d'accueil existant sur le territoire
- > Faciliter la mise en relation avec les assistantes maternelles
- > Les accompagner dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur

S'agissant des professionnels :

- > Les informer sur le cadre d'exercice du métier d'assistante maternelle
- > Les assister dans leurs démarches d'inscription et de déclaration sur le site monenfant.fr
- > Proposer des temps d'échange et organiser des ateliers d'éveil
- > Accompagner le parcours de formation des professionnels
- > Lutter contre la sous activité subie des assistantes maternelles et promouvoir le métier d'assistante maternelle

Lorsqu'une famille est en recherche de mode de garde le relais propose en plus de la liste des assistantes maternelles et des crèches, une liste de personnes qui font de la garde à domicile.

2- Les assistantes maternelles

Sur le territoire de la CC-QRGA, au 1er janvier 2022, 8 assistantes maternelles étaient en activité, au 1er septembre 1 assistante maternelle a déménagé. Quelques personnes proposent de la garde au domicile des particuliers mais ce mode de garde reste très exceptionnel au vu du tarif pratiqué (indexé sur le SMIC horaire).

Les assistantes maternelles en activité n'ont pas de place disponible, elles accueillent le nombre d'enfant maximum que leur agrément le leur permet.

La CCQRGA a le nombre d'assistante maternelle le plus bas de Tarn et Garonne.

Sur 3 lieux (Caylus, St Antonin, Laguëpie) il est proposé des ateliers d'éveil pour les assistantes maternelles et les enfants qu'elles gardent. Seules celles de Laguëpie fréquentent ces ateliers 2 fois par mois.

Au 1^{er} janvier 2022 une nouvelle convention collective pour les assistantes maternelles a été appliquée. Cette convention a nécessité un accompagnement des assistantes maternelles dans l'application de ces nouvelles mesures. Le relais leur a proposé des rencontres afin de travailler ensemble l'écriture d'un contrat de travail en lien avec la nouvelle convention collective.

3-La formation continue des assistantes maternelles

Le RPE de la CC-QRGA s'associe avec les RPE des territoires voisins afin de proposer aux assistantes maternelles une offre de formation.

En collaboration avec le RPE de Caussade et les pompiers de Caussade, une mise à niveau des gestes aux premiers secours a été organisée en février 2022, 2 assistantes maternelles du secteur ont participé à cette formation.

En 2022, le travail en partenariat avec le RPE du Quercy Caussadais et du Quercy Vert Aveyron a été poursuivi pour les propositions de formations des assistantes maternelles et garde à domicile. 1 assistante maternelle du secteur a suivi une formation « Prendre soin de soi et prévenir l'épuisement professionnel » organisé par le RPE du Quercy Caussadais.

De plus avec le développement des formations en distanciel, les assistantes maternelles, au vu leur éloignement géographique, se sont saisi de cette possibilité. 2 d'entre elles ont suivi chacune 2 formations avec l'organisme INFANS (« Prendre soin de soi et prévenir l'épuisement professionnel », « logiciels de bureautique office 2019 »).

4-L'animatrice du RPE

Afin d'enrichir les connaissances de l'animatrice du RPE et de renseigner au mieux les familles et les assistantes maternelles, celle-ci a suivi une formation de 17h en visio intitulée « de l'embauche de l'assistante maternelle à la rupture de son contrat ».

5-Le travail en partenariat

Le RPE participe 4 fois par an aux réunions de réseau en partenariat avec les autres animatrices de RPE du Tarn et Garonne. Ces rencontres sont organisées par la CAF de Tarn et Garonne. Ces rencontres leur permettent de partager les expériences sur leurs territoires et de travailler ensemble sur des projets communs, d'échanger sur leurs pratiques.

En plus de ces rencontres la CAF finance tous les ans 2 jours de formations professionnelles aux animatrices de RPE de Tarn et Garonne, en 2022 le thème était « La posture professionnelle du responsable de RPE ».

Le Service Spécialisé Pour l'Agrément (SSPA) qui dépend du conseil départemental est le service compétent pour la délivrance des agréments aux assistantes maternelles.

Depuis 2022 des rencontres régulières avec le SSPA sont organisées afin de travailler ensemble dans l'intérêt de la profession des assistantes maternelles (application de la nouvelle convention collective et ses répercussions sur les assistantes maternelles).

Depuis septembre 2022 sur notre territoire, les assistantes sociales et puéricultrices qui se rendent au domicile des candidates et délivrent les agréments ont changé. A ce jour un binôme composé d'une éducatrice de jeunes enfants et d'une puéricultrice exercent sur notre territoire. Celles-ci ont une réelle envie de travailler en collaboration avec le RPE et d'accompagner de manière bienveillante les candidates. Ce changement est très positif pour notre territoire car les futures candidates et les assistantes maternelles déjà agréées pourront trouver des interlocutrices à l'écoute ce qui n'était pas vraiment le cas avant.

Afin de promouvoir le métier d'assistante maternelle des articles dans la gazette et sur le Facebook de la CC-QRGA sont publiés très régulièrement, le RPE a participé au forum de l'emploi organisé par l'EREF

fin mars 2022.

L'objectif principal des prochaines années sera d'augmenter le nombre de candidates à l'agrément afin de répondre aux besoins exprimés de garde par les familles.

Une collaboration déjà établie avec l'EREF, sera consolidée afin de promouvoir la profession d'assistante maternelle.

II - Le Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) :

1- A quoi ça sert ?

Le LAEP est un espace convivial et ludique, accueillant les enfants de moins de 6 ans, et ce dès la naissance, accompagnés d'un parent ou d'un adulte référent (parents, grands-parents, assistante familiale...). Ils sont ouverts 2 fois par semaine, le mercredi matin à St Antonin et à Caylus le vendredi matin de 9h à 11h30. Tout le monde peut y aller de manière libre et gratuite.

Les objectifs du LAEP :

- Expérimenter la séparation, tant pour les enfants que pour les parents, dans un cadre sécurisant, basé sur des règles du vivre ensemble ;
- Enrichir et conforter la relation enfant-parent ;
- Rassurer les parents dans leur rôle et leur fonction ;
- Favoriser les échanges entre parents autour de leurs expériences et mutualiser leurs savoir-faire parentaux ;
- Favoriser les échanges autour de la difficulté d'être parent au cours des différentes étapes (allaitement, sevrage, arrivée d'un autre enfant, entrée en collectivité, ...) ;
- Soutenir et accompagner l'enfant et ses parents, dans la dynamique d'autonomisation et de socialisation en utilisant et valorisant le jeu, élément essentiel au développement et à l'éveil ;
- Favoriser l'éveil des tous petits en proposant des jeux adaptés selon l'âge, leurs besoins et capacités ;
- Favoriser la mixité sociale et culturelle à travers le dénominateur commun qui est la parentalité ;
- Soutenir les familles dans leurs démarches, en les informant sur des réponses pouvant correspondre à leur besoin, si nécessaire ;
- Prévenir les troubles de la relation parents/enfants, les situations de négligence, ou de violence, ou des difficultés de développement.

2-Fréquentation

La fréquentation du LAEP a beaucoup augmenté en 2022. Cette augmentation est très significative à St Antonin. Cela s'explique en partie par la régularité de l'accueil, tous les mercredis et non 1 mercredis sur 2 et l'animation avec le musicothérapeute une fois par mois mise en place depuis janvier 2022 qui attire de nouvelles familles et fait connaître le LAEP.

Historique des journées d'accueil	Participants parents et enfants 2022 (sauf déc)	Participants parents et enfants 2021	Participants parents et enfants 2020	Participants parents et enfants 2019
CAYLUS	246	168	144	328
PARISOT		24	44	60
ST ANTONIN	352	66	20	88
TOTAL	598	258	208	476

Le total du nombre de participants correspond à l'addition du nombre d'enfants et de parents à chaque jour d'ouverture du LAEP. Par exemple pour 2022 sur 598 participants il y a 293 enfants et 305 accompagnants. Sur les 293 fréquentations d'enfants 215 proviennent de la CC-QRGA et 78 hors CC-QRGA. 53 enfants différents ont fréquenté le LAEP en 2022, 31 enfants proviennent de la CC-QRGA et 22 enfants sont hors CC-QRGA. Ces enfants hors CC-QRGA proviennent de territoires limitrophes où parfois il n'existe pas de LAEP. Ensuite certaines familles en congé parental ou sans activité cherchent ce genre de lieu de socialisation et de rencontres et fréquentent plusieurs LAEP sur la semaine. Pour 2022 les accueils se font le mercredi avec Nicolas Bonthoux (directeur du centre de loisirs de St Antonin), le vendredi avec Laurie Balat (Auxiliaire de Vie aux Loisirs) ou Laetitia Cuvelier (Directrice du centre de loisirs de Caylus) et Emma Chapman (directrice du service petite enfance, enfance et jeunesse) qui assure les remplacements.

2- Les ateliers de musicothérapie

Les animations avec le musicothérapeute existent depuis de nombreuses années au LAEP et au vu des fréquentations, correspondent aux besoins des familles. Elles leur proposent un espace de bien-être, de découverte et de moment partagé avec leurs enfants autour d'instruments de musique de tous les pays. Ces séances sont financées par la CAF et la MSA dans le cadre d'action autour de la parentalité (REAAP).

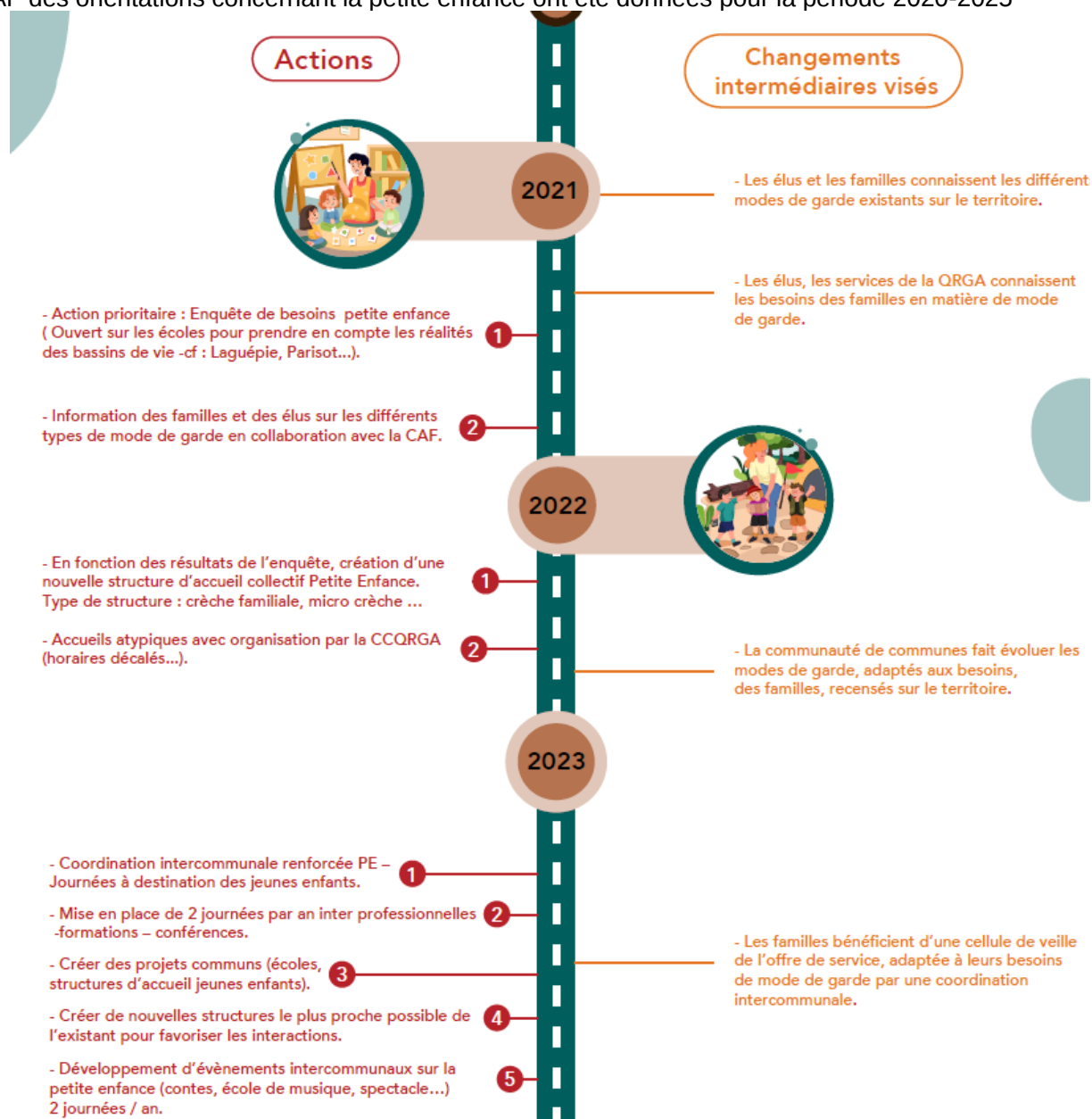
3- Projets 2023 :

Les ateliers de musicothérapie seront maintenus et un projet sur les samedis matin 1 à 2 fois par mois autour de rencontre autour de la parentalité, seront proposés. Ces ateliers seraient animés par Laura Morel Charpentier, de Féneyrols, qui est puéricultrice, accompagnatrice à la parentalité et propose des ateliers parents enfants sur le bien être (massage bébé, portage à bras et soins physiologique...) ainsi que des ateliers autour d'histoires (exploration dans une histoire).

III - Coordination Petite enfance :

1- Groupe de travail petite enfance

Dans le cadre du diagnostic de territoire initié dans le cadre de la Convention Territoriale Globale avec la CAF des orientations concernant la petite enfance ont été données pour la période 2020-2025



Un groupe de travail petite enfance où les élus du territoire, les professionnels et membres des bureaux associatifs des crèches de la CC-QRGA, les assistantes maternelles, les services de PMI et de la Maison Des Solidarités, la CAF, la MSA, ont été conviés à l'initiative de la chargée de coordination CTG.

Ce groupe de travail s'est réuni pour la première fois en juin et plusieurs propositions d'actions ont émergé.

- La diffusion dans les écoles du territoire d'un diaporama retraçant les services et modes de garde existants en France et ceux existants sur notre territoire pour les moins de 3 ans.
- La mise en ligne d'un questionnaire afin de recenser les besoins des familles en matière de mode de garde
- L'organisation d'une journée de la petite enfance le samedi 19 novembre où les acteurs du territoire œuvrant pour la petite enfance pourraient se retrouver et proposer une journée récréative et informative.

1-1 Les réunions d'informations dans les écoles

Ces réunions d'informations avaient pour but d'informer les familles et futures familles, les élus, des services et modes de garde existants en France et sur notre territoire. Cela répondait à l'action numéro 2 du diagnostic de territoire.

Une invitation à ces réunions d'informations a été donnée à chaque enfant des écoles et des crèches du territoire ainsi qu'aux élus des 17 communes. L'invitation a également été diffusée sur les réseaux sociaux de la CC-QRGA ainsi que sur Intramuros.

Lors de ces réunions étaient présents les élus en charge de l'enfance et de la jeunesse, Mme Lafon et Mr Donnadiou, la chargée de coordination CTG, Muriel Van Lil et la coordinatrice petite enfance.

Fréquentation par commune	Familles	Elus	Professionnels
Varen	0	2	1
Caylus	2	1	0
Laguépie	6	0	0
Parisot	1	0	1
St Antonin	1	0	1

Dans certaines écoles la diffusion de l'invitation n'a pas été faite d'où la faible fréquentation ou le manque d'intérêt des familles.

1-2 Le questionnaire petite enfance

Un questionnaire a été élaboré afin de recenser les besoins en mode de garde pour les familles ou futures familles d'enfants de moins de 3 ans. Il répond à l'action numéro 1 du diagnostic de territoire.

115 familles ont répondu au questionnaire

1-3 La journée de la petite enfance

Le samedi 19 novembre a eu lieu la journée de la petite enfance à la salle des fêtes d'Espinas.

Cette journée a permis de réunir les acteurs du territoire qui œuvrent pour la petite enfance tels que :

- Les crèches de Caylus et Parisot
- Les assistantes maternelles de Laguépie
- Association Quercylience
- Stéphanie Lepretre, Graphoéducatrice à St Antonin
- Les ALSH
- Le LAEP
- Le RPE
- Les Archerots (médiation animale) de Caylus
- La médiathèque intercommunale
- Laura Morel Charpentier, accompagnante à la parentalité de Féneyrols
- L'association Bazart de St Antonin qui a assuré le service restauration du midi

Ainsi que des partenaires départementaux venus soutenir cette journée en apportant de l'information :

- Le Service Spécialisé Pour l'Agrément des assistantes maternelles
- La Caisse d'Allocation Familiale du Tarn et Garonne
- Harmonie mutuelle qui a mis à disposition une psychomotricienne qui a pu répondre aux interrogations des familles concernant la motricité de leur enfant

- La crèche familiale de Montauban qui a présenté son fonctionnement

Ensuite lors de cette journée des partenaires professionnels de la petite enfance d'autres territoires sont venus s'informer et nous questionner sur l'organisation de cet évènement.

Les familles ont pu trouver des informations ainsi que des spectacles, des stands de jeux et activités pour leurs enfants.

Les retours ont été très positifs tant auprès des familles qu'auprès des participants (habitants et élus) et chacun a demandé que ce genre d'évènement puisse être renouvelé chaque année !

Une subvention de la CAF et de la MSA a permis de financer en partie cet évènement.

C'est près de 60 familles avec environ 150 enfants et quelques élus du territoire qui ont fréquenté cette fête de la petite enfance.

Un questionnaire a été distribué à chaque famille présente.

2- La Commission Intercommunale d'Attribution des Places (CIAP) en crèche

Lors de la première commission de l'année 2022 pour la rentrée en septembre, 19 familles de la CCQGA ont déposé un dossier. 18 familles ont pu intégrer l'une des 3 crèches en ayant obtenus le nombre de jours souhaités ou partiellement.

Lors de la deuxième commission pour la rentrée de janvier 2023, les crèches de Caylus et de St Antonin n'avaient pas de place à proposer car les enfants qu'elles accueillent n'ont pas l'âge pour intégrer l'école. 14 dossiers de préinscription ont été déposés et 4 familles ont pu intégrer les crèches en n'ayant pas obtenu le nombre de jours souhaités.

Encore une fois le manque de place en crèche confirme le travail engagé pour la création de modes de garde supplémentaires.

3- Le référent santé inclusif

A partir du 1^{er} janvier 2023 les crèches doivent recruter un référent santé inclusif. Pour les 3 crèches du secteur c'est le Dr Erhel de Caylus qui assurera ces fonctions.

A raison de 12h par an ce référent devra accompagner les équipes dans l'élaboration des protocoles santé, répondre aux questions que les professionnelles peuvent se poser, animer des réunions d'informations et de prévention à destination des familles et des professionnelles.

Une réunion a été organisée afin que chacun puisse se rencontrer et faire part de ses questions concernant par exemple la délivrance des médicaments en crèche et prévoir les modalités d'intervention.

6.4 France Services

Historique

La France services de Caylus existe depuis 1999, celle de St Antonin Noble Val existe depuis 2000. D'abord Maison des Services Publics, elles ont ensuite été Relais Services Publics, puis Maison de Services Au Public avant d'être labellisées France services en octobre 2020.

Objectif

L'objectif principal de ces espaces est de maintenir l'accès aux services publics en milieu rural, et permettre aux habitants de la communauté de communes QRGa d'avoir un contact permanent avec les administrations en bénéficiant d'une aide dans leurs démarches. Les conseillères sont là pour accueillir, écouter et aider les usagers. Tous les services proposés sont gratuits. Plus de déplacements inutiles à Montauban !

Partenaires nationaux

Les 9 partenaires nationaux de la France services sont : le ministère de l'intérieur, la direction générale des finances publiques, la poste, pôle emploi, la CPAM, la CAF, la MSA, la CARSAT et le ministère de la justice.

Partenaires locaux

Des organismes extérieurs ont également signé une convention de partenariat : ce sont les partenaires locaux : l'ADIAD, le CIDFF, Epice 82, la Maison des Ados, la Médiation familiale, Plateforme Mobilité 82, l'Espace rural emploi formation (EREF), les maisons des solidarités (assistantes sociales du

département), Opteo (accompagnement des familles ayant des enfants handicapés avec dossier MDPH)
Les partenaires cités ci-dessus peuvent réaliser des permanences au sein des France services.

Les missions

- L'accueil, l'information et l'orientation du public –
- L'accompagnement des usagers à l'utilisation des services en ligne des opérateurs partenaires (facilitation numérique) –
- L'accompagnement des usagers à leurs démarches administratives (facilitation administrative) –
- La mise en relation des usagers avec les opérateurs partenaires –
- L'identification des situations individuelles nécessitant une action des opérateurs partenaires

Les horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi de 9h à 12h 30 et de 13h 30 à 17h 30

Le vendredi de 9h à 12h 30 et de 13h 30 à 16h

Réception sur rendez-vous.

Une antenne à Parisot

Depuis le mois de septembre 2021, une antenne France services existe à Parisot dans les locaux de la mairie, tous les lundis. Une nouvelle antenne à Varen. Depuis le mois d'avril 2022, une antenne existe à Varen dans les locaux de la médiathèque tous les mardis.

La communication

Une plaquette a été élaborée par le service communication de la Communauté de Communes pour chaque lieu.

Les permanences à Caylus

PLATE FORME MOBILITE 82, les 1^{er} lundis du mois, l'après-midi sur rendez-vous de 14h à 17h.

FONDATION OPTEO, tous les mercredis sur rendez-vous.

SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS, sur rendez-vous les 1^{er} jeudis du mois.

ESPACE RURAL EMPLOI FORMATION, sur rendez-vous le mardi ou jeudi après-midi.

CARSAT (service social) les 3^{ème} vendredis du mois sur rendez-vous.

Assistante sociale de la MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE sur rendez-vous.

Assistante sociale de la MAISON DES SOLIDARITES sur rendez-vous.

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE sur rendez-vous en visio les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois.

Les permanences à St Antonin

FONDATION OPTEO, sur rendez-vous tous les lundis de 9h à 12h

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM), sur rendez-vous tous les lundis de 14h à 16h,

En visio à la France services

SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS, sur rendez-vous tous les mardis de 9h à 12h et de 14h à 17h

RENDEZ-VOUS DU MERCREDI (En alternance : Epice 82, Maison des Ados, CIDFF) sur rendez-vous tous les mercredis de 14h à 17h

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (service social), sur rendez-vous le 1^{er} jeudi du mois de 13h30 à 16h30

CAF (service social), sur rendez-vous tous les 1^{er} jeudi

PLATEFORME MOBILITÉ 82, sur rendez-vous 3^{ème} jeudi du mois de 14h à 17h

CARSAT (service social), sur rendez-vous 1^{er} vendredi

Les France services sont « point justice ». Concrètement, les conseillères peuvent orienter plus facilement les usagers vers le Conseil Départemental de l'Accès aux Droits de Montauban, par le biais d'une fiche à remplir et à envoyer directement à la juriste.

Les actions

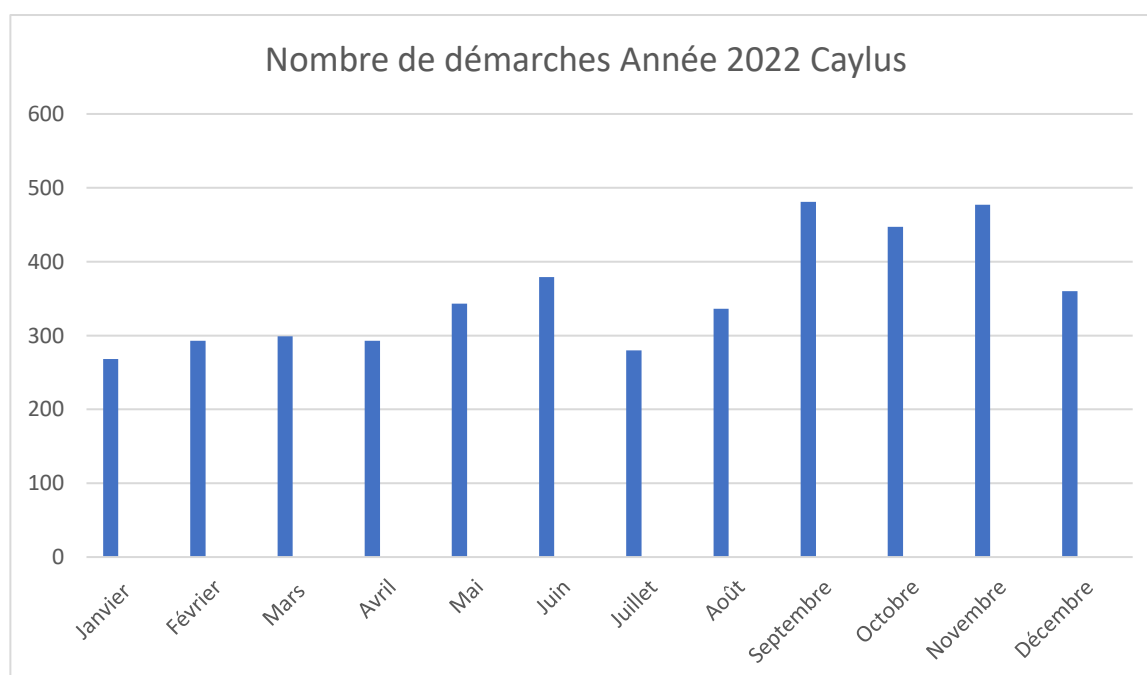
Journée Portes Ouvertes

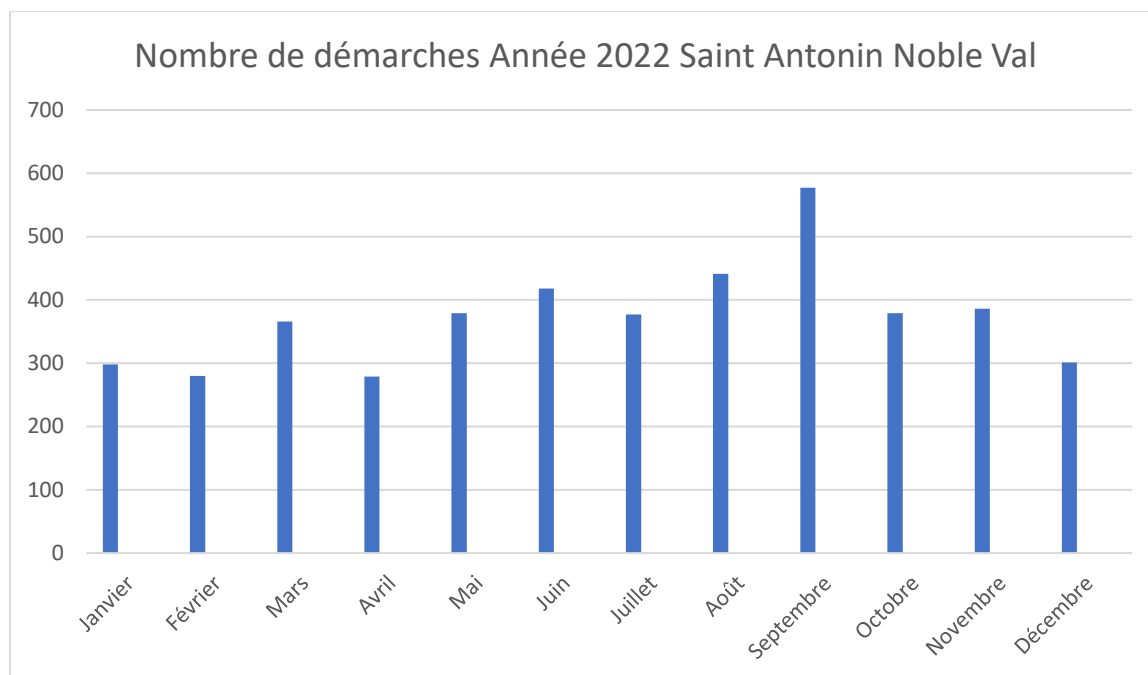
Le 3 octobre 2022, la CARSAT ainsi que la MSA se sont mobilisées afin d'organiser des actions autour de la retraite. Des entretiens individuels organisés par la Mutualité Sociale Agricole se sont déroulés toute la journée à la France services de Caylus afin de permettre aux usagers de préparer leur retraite. A Saint Antonin Noble Val, une conférence a été organisée par la CARSAT (assurance retraite) sur la thématique du « bien vieillir », à 14h, conférence réservée aux retraités, à la salle des congrès de la Mairie. Une seconde conférence a été organisée par l'assurance retraite également, dans le même lieu, à 17h, destinées aux usagers de 50 à 59 ans afin de « bien préparer sa retraite ». Des entretiens individuels ont été proposés par l'assurance retraite à la France services de Saint Antonin Noble Val toute la journée.

La fréquentation

Les conseillères utilisent le site www.france-services.caissedesdepots.fr afin de faire le suivi d'activité. C'est sur ce site qu'elles récupèrent les données chiffrées indispensables à l'établissement d'un bilan de fréquentation. Après chaque visite, la conseillère remplit un formulaire en ligne dit « compte-rendu d'activité ».

Mois	Nombre de demandes à Caylus	Nombre de demandes à St Antonin
janvier	268	298
février	293	280
mars	299	366
avril	293	279
mai	343	379
juin	379	418
juillet	280	377
août	336	441
septembre	481	577
octobre	447	379
novembre	477	386
décembre	360	301
Total	4256	4481





6.5 LE TRANSPORT A LA DEMANDE (TAD)

En 2021, une poignée d'utilisateurs a été recensée, confirmant année après année la diminution du nombre d'usagers de ce service.

Face à ce constat, le choix a été fait de ne pas renouveler le marché auprès des prestataires pour l'année 2022.

6.6 LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

En janvier 2022, une chargée de coopération est engagée pour suivre **la mise en œuvre et coordonner les orientations stratégiques** de la collectivité locale en matière de développement social du territoire, au travers d'une convention signée avec la CAF (CTG) et ce, en collaboration étroite avec les services existants.

Les 10 thématiques recouvrant le projet social du territoire, au service des familles et habitants ont fait l'objet de Groupes de travail et de rencontres avec les habitants, les partenaires et les élus pour des moments de partage et d'échanges afin de récolter les besoins et de formaliser les différentes actions du projet. Les actions réalisées en 2022 sur les 10 thèmes concernés par la CTG sont les suivants :

1) Petite enfance : chaque enfant est accueilli en fonction de ses besoins et du choix de ses parents, grâce à la coordination du réseau petite enfance qui veille à l'équilibre territorial de l'offre de services.

- *Exemples d'actions* : Enquête de besoins en matière de petite enfance, création d'une nouvelle structure d'accueil collectif, d'accueils atypiques (horaires décalés...), journée petite enfance
- *Nombres de rencontres* : 4 et organisation d'1 journée thématique ouverte aux habitants, élus et professionnels petite enfance, en novembre 2022

2) Parentalité : les familles accèdent et participent à des services de proximité adaptés à leurs besoins, favorisant le lien parents-enfants.

- Exemples d'actions : création d'un groupe-projet élus/partenaires, enquêtes sur les besoins des parents, création d'une commission famille, maison de la parentalité avec des services répartis sur le territoire (lieu d'écoute et d'information, lieu de médiation, lieu d'accueil parents-enfants) ...
 - Nombres de rencontres : 3 réunions d'un GT partenarial sur la thématique « Maison de la parentalité »
- 3) Enfance** : les enfants, y compris en situation de handicap, accèdent facilement aux différentes structures d'accueil de loisirs pour favoriser leur épanouissement et leur autonomie ; les familles, les élus, les partenaires participent au développement du projet enfance sur le territoire.
- Exemples d'actions : développement du parcours inclusion péri/extrascolaire, création du site internet du service enfance/jeunesse, élaboration d'une politique tarifaire, formation des équipes éducatives à la participation active, création d'un conseil des centres de loisirs enfants/parents/animateurs/élus, étude de nouveaux centres de loisirs, questionnaire sur les besoins des familles...
 - Nombres de rencontres partenariales : 1 sur les enjeux de cette thématique.
- 4) Jeunesse** : les jeunes, y compris en situation de handicap, accèdent facilement aux différentes structures d'accueil de loisirs pour favoriser leur épanouissement et leur autonomie ; les jeunes ont intégré les différentes démarches réseaux et dispositifs et sont acteurs de leur transformation et de leur transmission aux plus jeunes.
- Exemples d'actions : élaboration du projet jeunesse intégrant un parcours citoyen pour le jeune, mise en place d'un dispositif de contrat local à l'accompagnement de la scolarité, création d'un point Jeunes pour les 14-17 ans, un van itinérant regroupant différents services, conseil local de la jeunesse...
 - Nombres de rencontres partenariales : 1 sur les enjeux de cette thématique.
- 5) Logement** : les habitants sont informés, accompagnés et vivent dans un habitat et un cadre de vie adapté à leur projet de vie et respectueux du développement durable.
- Exemples d'actions : création d'un observatoire local de l'habitat établissant le diagnostic et les besoins, intégration du logement dans la politique sociale, incitation à la location permanente plutôt que saisonnière, engagement d'expérimentations...
 - Nombres de rencontres partenariales : 1 dont L'objectif est que chacun fasse part des outils qu'il mobilise actuellement, des actions mises et à mettre en place, de peaufiner notre diagnostic, de mettre à jour les besoins sur notre territoire le tout pour proposer des actions cohérentes et concertées destinées aux habitants de la CCQGA.
- 6) Animation de la vie sociale** : les habitants et les acteurs se sentent intégrés dans le vivre ensemble du territoire.
- Exemples d'actions : diagnostic des structures qui produisent de l'animation de la vie sociale, mise en réseau des acteurs...
 - Nombres de rencontres : 3 rencontres à l'association Bazart pour créer des liens et partager les besoins identifiés sur le territoire en matière d'isolement social.
- 7) Accompagnement social** : les habitants connaissant une situation de fragilité sont accompagnés de manière coordonnée et cohérente par les services d'accompagnement social du territoire.

- Exemples d'actions : création d'une commission des acteurs sociaux du territoire, référent de parcours, accueil social inconditionnel.
- Nombres de rencontres : 3 rencontres

8) Accompagnement des Seniors : les personnes âgées ont des informations et des choix diversifiés sur leur futur mode de vie et un meilleur accès aux services, loisirs et culture.

- Exemples d'actions : Coordination entre les professionnels du secteur et la CCQPGA, état des lieux des besoins et ressources des seniors du territoire.
- Nombres de rencontres 3 avec les clubs d'ainés et les professionnels

9) Santé : chaque habitant a un accès à une prise en charge dans son besoin en matière de santé, et est sensibilisé à des actions de préventions santé.

- Exemples d'actions : recensement et cartographie des professionnels de santé, évaluation du manque de professionnels et mise en avant l'attractivité du territoire pour attirer de nouveaux professionnels de santé, création et développement d'un service d'accompagnement aux RDV médicaux et autres, mise en avant de l'activité physique et l'alimentation locale et équilibrée.
- Nombres de rencontres : 3 liées principalement à l'accueil des médecins en collaboration avec le service attractivité du territoire + 1 rencontre avec les médecins de saint Antonin

10) Mobilité : les habitants découvrent et expérimentent des moyens de déplacements qui peuvent changer leurs habitudes de mobilité

- Exemples d'actions : récolte des besoins en matière de mobilité création et développement d'un Transport d'utilité sociale, coordonner les acteurs de la mobilité,
- Nombres de rencontres : 7 commissions mobilités CCQPGA+ 1 rencontres partenariales mobilité /emploi avec EREF + 2 rencontres mobilité Covoiturage avec le PETR

La gouvernance du projet a été travaillée avec les élus et suivie en 2022 par :

Le Groupe de Pilotage et de Suivi (GPS) : 4 réunis de suivi

Cet organe a pour missions d' :

- Accompagner et animer la mise en place du projet social du territoire sur les 10 axes de travail
- Rappeler les thématiques à aborder et s'assurer de la mise en place des réunions de groupes thématiques acteurs-habitants-élus -techniciens, en fait la synthèse et les retours
- Intégrer dans son information les propositions d'actions prises dans les commissions CCQPGA existantes
- Proposer un plan d'action avec ses échéances au copil
- Assurer une veille sur les opportunités et possibilités de financement d'actions éventuelles
- Participer à l'élaboration du bilan et l'évaluation du projet social de territoire
- Vérifier l'adéquation entre le projet de territoire et les priorités émises

Le COPIL : 1 rencontre

Cet organe a pour missions de :

- Prendre connaissance des propositions du GPS sur le suivi et la mise en place du projet social de territoire
- Proposer des pistes à faire valider aux communes et à la CCQPGA en fonction des compétences respectives et de la matière traitée

Les rencontres avec la Caf : 2x/mois (soit 24 rencontres)

Ces rencontres ont pour missions de :

- Collaborer avec la CAF suivre le projet au fur et à mesure des avancées et questionnement.

7. L'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : LES SERVICES TECHNIQUES

7.1 Le service Ordures ménagères

Ordures Ménagères (OM) :

En 2022 nous avons collecté **1933.10 T** (baisse de 4.04% par rapport à 2021).

Soit 247.04 kg par habitant. Moyenne nationale par habitant : 248 Kg (source : SINOE, Enquête nationale ADEME 2019 / Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets (données 2016))

La Collecte sélective (CS) :

En 2022 nous avons collecté **691.008 T** (baisse de 1.29% par rapport à 2021).

Soit 88.28 kg par habitant. Moyenne nationale par habitant : 50 Kg (source : SINOE, Enquête nationale ADEME - Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets).

Les refus de tri :

Ce sont les déchets NON RECYCLABLES ou souillés déposés par erreur dans les bacs jaunes (sacs noirs d'ordures ménagères, seringues, films plastiques, déchets alimentaires, bidon de pétrole...). Ils doivent être séparés manuellement par les employés du centre de tri et sont ensuite envoyés vers le centre d'enfouissement avec les ordures ménagères ou vers des filières spécialisées (exemples : déchets de soins, aiguilles, seringues...).

Le refus est de **238.455 T** soit 34.44 % en 2022.

Le verre :

Nous avons collecté **477.88 T** de verre (baisse de 2.71 % par rapport à 2021).

Le compostage individuel :

Depuis le mois d'octobre 2008, le service assure la promotion du compostage domestique pour diminuer les ordures à collecter, à transporter et à traiter. Afin de faciliter l'accès de cette pratique aux habitants, la CCQREGA propose la vente de composteurs individuels à tarifs préférentiels (grâce aux aides financières de l'ADEME, du Conseil Général et de la CCQREGA). Depuis la mise en place de cette opération (octobre 2008) environ 500 foyers ont été équipés de composteurs, ce qui représente un peu plus de 10 % des foyers du territoire.

Une participation financière de 15,00 € permet aux usagers d'obtenir un kit de compostage complet.

Fréquentation des déchetteries :

Fréquentation des particuliers : **12 607 visiteurs** en 2022 (12 218 en 2021).

Bilan financier 2022

Section de fonctionnement			
Dépenses	CA 2022	Recettes	CA 2022
Carburants	72 622,41	Remboursement frais de personnel	66 243,59
Autres achats	21 864,66	TEOM	1 237 497,00
Collecte verre	29 085,57	Redevance spéciale	44 251,39
Entretien matériel roulant	13 664,09	Autres services	505,00
Formation personnels	2 795,50	Subventions Eco-organismes	211 448,12
Assurances	3 311,44	Produits exceptionnels	3 740,16
Autre entretien maintenance	1 462,76	Produits immobilisés (travaux régie)	0
Autres services extérieurs	3 201,35		
Impôts et taxes	404,00		
Personnels	509 433,49		
Contribution SDD	728 698,97		
Amortissements	73 810,87		
Autres dépenses	0		
TOTAL	1 460 355,11		1 563 685,26

Section d'investissement			
Dépenses	CA 2022	Recettes	CA 2022
Travaux sur bâtiments	11 968,66	FCTVA	0
Matériel de bureau, mobilier	2 458,80	Emprunt	200 000,00
Matériel roulant	10 414,76		
Autres achats y compris conteneurs, recup'verre	29 915,74	Amortissements	73 810,87
Amortissements	3 435,00		
TOTAL	58 192,96	TOTAL	273 810,87

Animations de prévention :

Juin 2022 a vu l'arrivée d'une remplaçante à Emilie Roche sur le volet prévention (et soutien administratif).

Celle-ci a relancé des actions que voici (liste non exhaustive, mais ces actions sont les plus directement en lien avec le public).

Juillet 2022 :

- Article dans la Gazette 37 sur la vente de composteurs individuels.
- Stand d'information et animation autour du compostage individuel lors des Portes Ouvertes de l'Eco Hameau de Verfeil sur Seye.

Octobre 2022 :

- Stand d'information et animation autour du compostage individuel et collectif, et de la gestion des déchets en CC QRGGA lors de Jardins Noble Val.

Novembre 2022 :

- Rencontre avec les enseignants de l'école de Parisot. Diagnostic de la gestion des déchets et proposition d'actions (programmation de visites de la DRIMM et de la déchèterie en cours en partenariat avec le SDD82)
- Création de contenu pour le site internet sur le sujet du compostage.
- Création de contenu pour la réalisation d'un guide du compostage avec le SDD82.

7.2. L'ENTRETIEN DES CHEMINS

L'entretien des chemins répond à deux objectifs :

- Le balisage et l'entretien de chemins pédestres inscrits au PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée) : les 35 chemins de promenade et randonnée et des 50 circuits VTT
- Une aide aux communes pour la gestion de leurs espaces naturels et de leur patrimoine vernaculaire.

Afin d'avoir des sentiers de qualité, la CCQRGGA compte 4 agents sur l'année représentant 2,6 ETP.

En 2022, le Service des chemins a entretenu **610 km** de sentiers qui comprennent :

- Les 35 balades du topoguide « Randonnées pédestres en VTT ou à cheval en Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron » qui maillent l'ensemble du territoire. Cela représente un linéaire de 366 km.
- Les 50 sentiers VTT Gorges de l'Aveyron secteur QRGGA représente une longueur cumulée de 1039 km mais rajoute 244 km supplémentaire d'entretien par rapport à notre guide des 35 randonnées.
- Le sentier intercommunal passant par 16 des 17 communes de la Communauté de communes n'étant pas très fréquenté a été supprimé débalisé.

L'équipe entretient également les espaces verts de la CC QRGGA : la grotte, des usines d'eau de Caylus, Parisot et de Varen, le réservoir de la piscine, la lagune de Varen, les stations de Cazals et Arnac et la ZAC de Pech Rondols.

Le topoguide, le livret du sentier d'interprétation « À la découverte des Gorges de l'Aveyron » et la carte de l'espace VTT Gorges de l'Aveyron secteur Saint Antonin sont en vente dans les offices de tourisme, les points d'information, les presses, les campings....

Sur la première période de l'année, les agents ont réalisé un entretien hivernal : le service a élagué les arbres afin d'éviter qu'ils aient trop emprise sur les sentiers, a abattu les arbres morts pour éviter leur chute sur les chemins, a débité les arbres tombés et a réouvert aux endroits où le passage avec le tracteur était étroit. Ils ont également ouvert certaines portions sur les sentiers VTT.

Les chemins ont été entièrement entretenus au moins deux fois sur la période estivale (3 passages pour le sentier d'interprétation « À la découverte des Gorges de l'Aveyron » qui est très fréquenté et les endroits où la pousse est plus importante). Cet entretien s'est déroulé entre le 19 avril et le 13 août 2022. Pendant cette période, l'équipe a également conçu et posé des panneaux de balisage aux endroits où ils étaient manquants et refait des balises peinture aux endroits où elles étaient altérées. Le matériel est entretenu régulièrement par les agents afin d'assurer sa pérennité. Le balisage des chemins VTT s'est poursuivi.

Sur la période septembre-octobre, l'équipe a refait le balisage de certains chemins en suivant le planning pluriannuel de balisage peinture instauré afin de maintenir la qualité de la signalisation de nos chemins de promenade et de randonnée.

En novembre-décembre, un agent a vérifié le balisage de sentiers VTT et a commencé l'entretien hivernal.

Tout au long de l'année 2022, le service a travaillé sur l'extension des sentiers VTT, action inscrite dans le programme pleine nature : ouverture, balisage, corrections de la carte...

Le bilan financier 2022

Le bilan financier pour le service d'entretien des chemins de randonnée se décline ainsi :

Dépenses de fonctionnement :	116 190,47 €
Recettes de fonctionnement :	12 355,12 €
Dépenses d'investissement :	21 966,00 €

7.3 GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

I. La restauration et l'entretien des rivières en 2022 :

La programmation 2022 a débuté en septembre 2022 et est toujours en cours en mars 2023.

Référence chantier	Rivière	Tronçons	Communes	Type de travaux
2022-AVEYR-50-51	Aveyron	50 et 51	Varen	Entretien de la ripisylve
2022-AVEYR-40	Aveyron	40	Saint Antonin	Entretien de la ripisylve
2022-BONN01-02	Bonnette	01 et 02	Saint Antonin	Entretien de la ripisylve
2022-BONN-16-17-18	Bonnette	16 à 18	Caylus	Entretien de la ripisylve
2022-GARRAC-01	Garracis	01-janv	Caylus	Restauration de la ripisylve
2022-LAVAL-02-03	Laval	02 et 03	Caylus	Restauration de la ripisylve
2022-NIBOU-02	Nibousou	2	Saint Antonin	Restauration de la ripisylve
2022-STLAU-01	St Laurent	1	Saillac	Restauration de la ripisylve
2022-BONN-27-28	Bonnette	27 et 28	Caylus	Restauration hydromorphologique
2022-RIVAUD-01	Rivaudenque	1	Caylus	Restauration hydromorphologique
2022-BONN-ZH	Bonnette et affluents	BV Bonnette		Restauration de zone humide
2022-FONTPEY-01-02	Fontpeyrouse	01 et 02	Caylus Parisot	/ Restauration hydromorphologique
2022-SEYE-ZH	Seye et affluents	BV Seye		Restauration de zone humide

AR Prefecture

082-248200107-20230523-2023_2719-DE
Reçu le 26/05/2023

2022-BAYE-10	Baye	10	Ginals	Restauration hydromorphologique
2022-BAYE-02	Baye	2	Varen	Restauration hydromorphologique
2022-BAYE-ZH	Baye affluents et	BV Baye		Restauration de zone humide
2022-EEE	Aveyron Seye +	Tous	Toutes	Lutte contre les EEE
2022-PLANT	Ensemble des rivières			Plantations de ripisylve et de haies en zones humides
2022-RESTAURATION NON PREVUE	Ensemble des rivières			Restauration d'urgence

Le bilan financier pour le service GEMAPI :

Dépenses de Fonctionnement : 244 389.06 €

Recettes de fonctionnement : 274 162.70 €

Dépenses d'investissement : 19 842.25 €

Recettes d'investissement : 36 449.92 €

II. Etude Aveyron aval :

L'année 2022 a été consacrée à l'élaboration du scénario de gouvernance du bassin versant Aveyron aval. Les élus et technicien(ne)s des 6 EPCI commanditaires de l'étude se sont rencontrés environ une fois par mois pour travailler sur les bases de l'organisation, thématique par thématique. L'ensemble des décisions techniques ont ensuite été validées par le comité de pilotage de l'étude Aveyron aval et chaque EPCI commanditaires ont délibérés sur les modalités suivantes :

Territoire concerné :

Le **bassin versant de l'Aveyron aval de la confluence du Vaur à Laguëpie à sa confluence avec le Tarn à Lafrançaise.**

Type de gouvernance :

Création d'un **syndicat mixte fermé de bassin versant labélisé *ex nihilo* Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE).**

Membres du syndicat :

Dans un premier temps, les 6 EPCI-FP :

- **La Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron (CCQRGA)**
- **La Communauté de Communes du Cordais et du Causse (4C)**
- **La Communauté de Communes Quercy Vert Aveyron (CCQVA)**
- **La Communauté de Communes Quercy Caussadais (CCQC)**
- **La Communauté d'Agglomération du Grand Montauban (CAGM)**
- **La Communauté de Communes Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain (CCCPPL)**

Dans un second temps, une adhésion sera proposée aux 3 EPCI-FP concernés minoritairement par le bassin versant Aveyron aval :

- La Communauté de Communes Pays de Lalbenque Limogne (CCPLL)
- La Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet (CAGG)
- La Communauté de Communes Ouest Aveyron Communauté (CCOAC)

Compétences du syndicat :

- **GEMAPI (1°, 2°, 5°, 8°)** au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement

- « **Renforcer le suivi quantitatif et qualitatif de la ressource en eau et des milieux aquatiques**, à l'exclusion des missions de service public eau potable et des missions relevant des sites industriels et miniers) »
- « **Animer, coordonner, assurer la concertation** dans les domaines de la prévention du risque inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques ».
- « **Accompagner la gestion quantitative de la ressource en eau** (hors alimentation en eau potable)»
- « **Valoriser les richesses naturelles, le petit patrimoine** bâti lié aux milieux aquatiques et les activités de loisirs liées à l'eau »

Financement du syndicat :

Le budget total du syndicat est estimé à environ **880 000€ par an**. Ce coût sera financé par la contribution des membres et les subventions obtenues notamment, ainsi que d'autres ressources visées à l'article L.5212-19 du CGCT.

L'articulation financière du syndicat se compose de **deux types de financement** :

- La part du budget concernée par le financement des **PPG et des postes techniciens** rivières est réparti **au réel pour chaque membre**,
- La part du budget concerné par le financement **du poste de direction-coordination, du poste administratif** et des **actions de Gestion Intégrée** (hors PPG) est réparti entre les membres par la **clé de répartition** suivante :

CCQRG	4C	CCQVA	CCQC	CAGM	CCCPPL	CCPLL	CAGG	CCOAC
18.07 %	5.24 %	24.05 %	24.10 %	18.36 %	5.11 %	3.16 %	0.24 %	1.67 %

Gouvernance du syndicat :

La gouvernance du futur syndicat sur le bassin versant Aveyron aval se veut équilibrée entre les membres.

- **Chaque membre du syndicat désigne 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants** pour les voix délibératives.
- Une **commission de consultation** (délégués à voix consultatives) sera installée et composée d'élus des commissions GEMAPI des EPCI et/ou d'élus communaux.
- La durée des fonctions des délégués est celle des fonctions qu'ils détiennent au sein de l'assemblée délibérante qu'ils représentent

Organisation fonctionnelle sur le territoire :

- Le personnel actuellement en poste et le matériel des équipes GEMAPI seront mis à disposition par les EPCI au syndicat pour l'exercice des missions en lien avec les compétences du syndicat.
- Le poste de technicien rivière manquant sur les territoires orphelins, le poste administratif et le poste de direction-coordination seront recrutés ou transférés au syndicat.
- Le siège du syndicat se situera à proximité du centre géographique du bassin versant Aveyron aval et accueillera les postes recrutés ou transférés énoncés ci-dessus.

La demande de création du syndicat labellisé ex nihilo EPAGE a été élaborée fin 2022 pour un passage en commission de bassin Adour-Garonne début 2023.

7.4 Service eau et assainissement

La Communauté de Communes QRGa gère les compétences eau potable et assainissement collectif et non collectif depuis le 1^{er} janvier 2018.

SERVICE EAU POTABLE

La Communauté de Communes gère en régie le captage, le traitement et la distribution de l'eau potable pour les communes de Cazals, Espinas, Féneyrols, Montrosier, St-Antonin N.Val, St-Michel de Vax, Varen, Verfeil (bourg et sud de la commune), Caylus, Lacapelle-Livron, Loze, Mouillac, St-Projet, Puylagarde et Parisot.

Pour les communes de Ginals, Castanet, Verfeil (nord de la commune) et Laguëpie, la gestion est assurée par le Syndicat Mixte des eaux du Lévezou Ségala.

Le service est composé de 14 agents :

- une responsable administrative
 - 1 gestionnaire des abonnés et de la régie
 - 1 gestionnaire à $\frac{3}{4}$ Temps des abonnés et de la régie
 - 1 une comptable à mi-temps
- une responsable technique
 - 7 agents techniques (4 réseaux – 3 stations)
- un responsable régie travaux eaux et assainissement
 - 1 agent polyvalent

Le service est réparti avec deux antennes administratives :

- A Caylus : gestion administrative et technique des communes de CAYLUS, LACAPELLE-LIVRON, LOZE, MOUILLAC, PARISOT, PUYLARDE et ST-PROJET ;
- A St-Antonin N.Val : gestion administrative et technique des communes de CAZALS, ESPINAS, FENEYROLS, MONTROSIER, ST-ANTONIN, VAREN, VERFEIL SUR SEYE (bourg et sud-ouest commune) et ST-MICHEL DE VAX.

Le service gère 6 usines et environ 650kms de réseaux.

BILAN 2022

COMMUNE	VOLUME FACTURE m3	NOMBRE ABONNES
CAYLUS	189 411	1 311
CAYLUS CAMP MILITAIRE	48 721	1
LACAPELLE-LIVRON	20 883	174
LOZE	12 910	124
MOUILLAC	4 498	62
PARISOT	50 097	486
PUYLARDE	52 400	346
SAINT PROJET	27 199	324
CAZALS	21 875	208
ESPINAS	23 564	178
FENEYROLS	15 989	198
MONTROSIER	1 215	36
ST-ANTONIN	201 880	1 651
ST-MICHEL	6 152	59
VAREN	60 678	633
VERFEIL SUR SEYE	18 150	213

TARIFS 2022

	PARTIE FIXE ANNUELLE / ABONNEMENT € HT	PARTIE VARIABLE / PRIX M3 € HT
ABONNES CCQ RGA	98.00	1.25

A ce tarif, il faut ajouter les redevances reversées à l'Agence de l'Eau
(redevance pollution 0.33 € / m³ et la redevance prélèvement 0.07 € / m³)

INTERVENTIONS/TRAVAUX REALISES PAR LES AGENTS

- 168 fuites réparées sur le réseau
- 114 interventions chez les abonnés
- 69 raccordements réalisés

TRAVAUX / CHANTIERS REALISES EN REGIE

Travaux réalisés par l'équipe régie du service Eau :

- Travaux de renouvellement de réseau eau potable Métairie Basse Parisot – 2°tranche
- Travaux de renouvellement de réseau eau potable LOZE - 2° tranche
- Travaux de renouvellement de réseau à Joany St Antonin N.Val

TRAVAUX REALISES PAR DES ENTREPRISES

- Travaux de Renouvellement de réseau eau potable Lexos-Varen
- Travaux de supervision

BILAN FINANCIER

En 2022 ; les résultats constatés au budget eau potable sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	2 040 530.59 €	995 637.74 €
RECETTES	2 784 915.98 €	1 534 499.26 €

ASSAINISSEMENT**L'assainissement collectif.**

Inventaire des réseaux d'assainissement collectif.

Le territoire de la CCQPGA compte 14 stations d'épurations réparties sur 13 communes.

Tableau récapitulatif des installations d'assainissement collectif

STATION / COMMUNE	TYPE EPURATION	NOMBRE D'ABONNES
CASTANET	Filtre à sable	27
CAYLUS	Boues activées	356
CAZALS	Filtres plantés de roseaux	74
FENEYROLS	Filtre à sable	73
LACAPELLE-LIVRON	Filtre compact (coco)	15
LAGUEPIE + ST-MARTIN	Boues activées	281 + 32
MONTROSIER	Fosse toute eaux	14
PARISOT	Lit bactérien	118
PUYLAGARDE	Boues activées	87
ST-ANTONIN NV.	Boues activées	871
ST-PROJET	Filtres plantés de roseaux	66
VAREN	Lagunage	228
VREN ARNAC	Filtres plantés de roseaux	44
VERFEIL SUR SEYE	Lit bactérien	129

Tarifs

Dans un objectif d'atteindre un tarif unique pour la redevance d'assainissement, il a été effectué une modification des tarifs en 2021

Le tableau ci-dessous donne les détails de ces tarifs :

COMMUNE	ABONNEMENT €	PRIX €/m3	DATE APPLICATION
CASTANET	104.50	1.36	01/01/2022
CAYLUS	104.50	1.98	01/09/2021
CAZALS	211.50	2.64	01/07/2021

AR Prefecture

082-248200107-20230523-2023_2719-DE
Reçu le 26/05/2023

FENEYROLS	120.00	1.67	01/07/2021
LACAPELLE LIVRON	178.00	1.50	01/09/2021
LAGUEPIE	159.00	1.98	01/01/2022
MONTROSIER	104.50	1.08	01/07/2021
PARISOT	140.00	1.79	01/01/2022
PUYLAGARDE	140.00	1.62	01/09/2021
ST-ANTONIN NV	118.00	1.96	01/07/2021
ST-PROJET	178.00	2.21	01/09/2021
VAREN	159.00	2.16	01/07/2021
VERFEIL SUR SEYE	104.50	1.67	01/07/2021

Remarque : Il faut également ajouter à ce tarif la redevance pour la modernisation des réseaux de collecte qui s'élève à 0,25 €/m³.

Les taxes lors du raccordement au réseau d'assainissement collectif :

Depuis le transfert de la compétence assainissement à la communauté de communes, il a été instauré 2 taxes dont doivent s'acquitter les usagers lorsqu'ils se raccordent au réseau d'assainissement :

- La PFAC (Participation Financière à l'Assainissement Collectif) dont tout usager doit s'acquitter lorsqu'il se raccorde à un réseau de collecte (existant ou neuf). Cette taxe est de 2 500 € par habitation. Des tarifs spécifiques sont applicables dans les autres cas (raccordement d'un commerce, d'un hôtel, etc.).

- La PFB (Participation pour les Frais de Branchement) dont doit s'acquitter l'utilisateur lorsque la collectivité, à la demande des propriétaires, a réalisé et financé les parties des branchements situées sous la voie publique dans le cas d'extension de réseau. Le montant de cette participation a été fixé à 1200 € par branchement.

Tarif des contrôles de raccordement au réseau d'assainissement collectif :

Dans le cadre des ventes de biens immobiliers certains notaires et/ou agences demandent une vérification du raccordement. Le montant de ce contrôle est de 100 €.

Les travaux et études réalisés en 2022 :

Commune(s) concernée par les travaux	Objet des travaux réalisés
Caylus	Etude de déconnexion du pluvial.
Caylus, Parisot, Puylagarde, Saint-Antonin N V, Laguëpie	Schéma directeur d'assainissement collectif (complément à l'étude diagnostic réalisée précédemment)

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Le service public d'assainissement non collectif a été créé en 2004.

Dans un premier temps, seuls les contrôles des installations neuves étaient réalisés.

Les contrôles des installations existantes ont débuté en 2008 et se sont terminés en 2015. Depuis 2015, ce sont les contrôles périodiques, qui sont réalisés.

Contrôle des installations neuves ou à réhabiliter :

En 2022, 36 contrôles de conception et 53 contrôles de l'exécution des travaux ont été réalisés.

Sur les 53 contrôles de travaux réalisés, tous ont été contrôlés conformes.

Tableau 1 - répartition des contrôles en fonction des communes sur l'année 2022.

Commune	Contrôles de conception	Contrôles de l'exécution des travaux
Castanet	2	1
Caylus	8	10
Cazals	2	3
Espinas	1	2
Feneyrols	0	0
Ginals	3	2
Lacapelle-Livron	1	1
Laguépie	4	5
Loze	1	2
Montrosier	0	0
Mouillac	0	0
Parisot	3	7
Puylagarde	1	4
Saint-Antonin	8	9
Saint-Projet	0	0
Varen	2	7
Verfeil	0	0
TOTAL	36	53

Contrôle des installations existantes :

En 2022, le SPANC a terminé la campagne de contrôle périodique sur la commune de Caylus et a débuté la campagne de contrôles sur la commune de Saint-Antonin. Il est également intervenu ponctuellement sur les communes du territoire suite à des demandes de notaires, de vendeurs ou de futurs propriétaires dans le cadre de ventes de maison.

Suite à chaque visite, un rapport de visite est rédigé et envoyé au propriétaire.

En 2022, 403 contrôles ont été réalisés sur les différentes communes du territoire.

Tableau 2 - répartition des contrôles en fonction des communes sur l'année 2022.

Communes	Nombre de diagnostics réalisés
CASTANET	6
CAYLUS	106
CAZALS	2
ESPINAS	5
FENEYROLS	1
GINALS	7
LACAPELLE LIVRON	5
LAGUEPIE	2
LOZE	5
MONTROSIER	0
MOUILLAC	3
PARISOT	6
PUYLAGARDE	6
SAINT ANTONIN NOBLE VAL	220
SAINT-PROJET	9
VAREN	15

VERFEIL	3
TOTAL	403

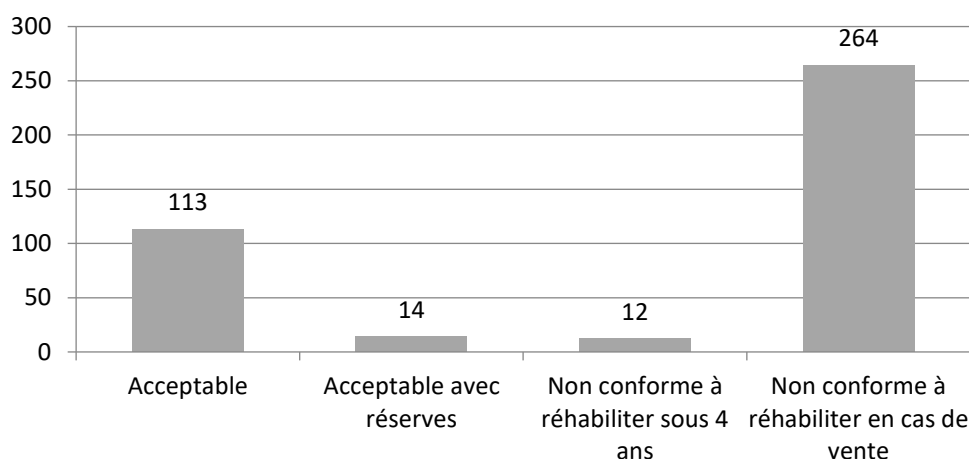
Classification du fonctionnement des dispositifs d'assainissements non collectif :

Après contrôles, les assainissements non collectifs peuvent être classés en 4 catégories différentes selon leur fonctionnement et leur impact sur l'environnement :

- Acceptable.
- Acceptable avec réserves (*installation ne présentant pas de risque sanitaire ou environnemental*).
- Non conforme avec une réhabilitation obligatoire en cas de vente.
- Non conforme avec une réhabilitation obligatoire sous 4 ans (*installation présentant un danger pour la santé des personnes ou un risque environnemental avéré*).

Graphique 1 - classification des assainissements contrôlés en 2022.

Classification des assainissements contrôlés en 2022



28% des installations contrôlées par le SPANC en 2022 correspondent à la législation en vigueur actuellement : dans la majorité des cas, il s'agit de dispositifs récents ayant été contrôlés à la fin des travaux.

72% des installations visitées ne sont donc pas conformes à la réglementation actuelle.

Cependant, 3% des installations ne présentent pas ou peu de risques sanitaires. Cette classe correspond à des filières complètes (possédant un dispositif de prétraitement et de traitement) mais disposant de quelques défauts (absence d'une ventilation, usure d'un élément, mauvais entretien...).

Les principales installations contrôlées qui ont été classées dans la catégorie des « non-conformes » (69% des visites) sont des installations :

- Dans de rare cas, ne possédant pas de dispositif d'assainissement non collectif (ex : rejet direct au fossé, dans le pluvial, dans un puits, dans une rivière...).
- Pour la majorité n'étant pas complètes (ex : fosse septique rejetant directement dans le milieu naturel dans une zone à risque, dispositif significativement sous dimensionné...). Ce sont souvent des installations anciennes.
- 3% des installations contrôlées en 2022 ont été classées en « réhabilitation obligatoire sous 4 ans ». La totalité de ces installations présentaient un danger pour la santé des personnes, correspondant pour la majorité des cas à une installation incomplète située dans une zone à enjeu sanitaire (périmètre de protection de captage d'eau).

Aucune installation n'a été classée dans la catégorie des installations présentant un « risque environnemental avéré », car aucune zone à enjeu environnemental n'a encore été définie sur le territoire de la Communauté de communes.

Tarifs :

Par délibération du Conseil communautaire n° 2021-2324 du 1^{er} juin 2021, la redevance est fixée comme suit :

- Redevance de contrôle de conception et de réalisation des travaux : 205 € ou 105 € si le dossier est déposé moins d'un an après le contrôle de l'installation existante.
- Redevance du diagnostic des installations existantes (contrôle périodique de fonctionnement et d'entretien) : 100 €
- Redevance du diagnostic des installations existantes dans le cadre d'une vente : 100€

Depuis la prise de compétence eau et assainissement au 1^{er} janvier 2018, le budget du service assainissement collectif et non collectif est un seul et même budget. Le bilan financier sur l'année 2022 est présenté ci-dessous.

Bilan financier :

Le bilan financier comprend l'ensemble du service assainissement (collectif et non collectif) :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	957 779,28 €	767 771,72 €
Dépenses	700 953,91 €	136 054,38 €

7.5 HYGIENE ET SECURITE**1 – Le Document Unique :**

Le document unique a été complété : le DU de la grotte et de l'office de tourisme ont été mis à jour (analyse et plan d'actions).

2 - Les EPI

Les EPI ont été renouvelés pour chaque agent : chaussures de sécurité, vêtements de travail et de haute visibilité.

Au cours de l'année 2022, les EPI d'élagage ont été vérifiés et mis en conformité par rapport à la réglementation. Un contrôle annuel de ce matériel est réalisé.

Les appareils de détection de gaz ont été vérifiés et étalonnés.

Les EPI de tronçonnage ont été renouvelés pour les agents concernés.

3 - Les vérifications périodiques obligatoires**Les vérifications annuelles :**

- Réalisation de la vérification annuelle des extincteurs ; des systèmes de prévention contre l'incendie, de l'ensemble des bâtiments de la CCQREGA (bureaux, stations d'eau potable, véhicules...),
- Vérification annuelle des installations électriques (bureaux, bâtiments, stations d'eau potable, réservoirs d'eau, château d'eau, stations d'assainissement et points de relevage des eaux usées ont été contrôlés),
- Réalisation de l'entretien des climatisations,
- Vérification trimestrielle des bennes ordures ménagères,
- Vérification semestrielle des engins de levage.

Les non-conformités notifiées seront levées, soit par un agent de la collectivité compétent dans le

domaine ou par une entreprise spécialisée.

4 - Les vérifications des pharmacies

Une vérification annuelle est réalisée des pharmacies des locaux et des véhicules.

Les nouveaux véhicules ont été équipés d'une trousse de secours répondant aux prescriptions de CDG et adaptée aux risques encourus par l'utilisateur.

5 - Recherche documentaire et mise à jour des tableaux de suivis

Des recherches règlementaires sont réalisées régulièrement comme sur les formations obligatoires et la sécurité au travail

Plusieurs tableaux ou documents sont mis à jour, ils concernent le suivi des points suivants :

- Registres et règlements ;
- Contrôles et vérifications périodiques (installations concernées, dates de réalisation et prochaine échéance...) ;
- Véhicules et engins (équipements de sécurité à bord, date du prochaine contrôle technique...), relevé en cours ;
- Formations des agents (obligatoires : habilitations électriques, SST... ...) ;
- Permis, CACES, ACES (date de validité, autorisation de conduite...) ;
- Récupération des fiches données sécurité des produits chimiques...
- Guide du télétravail,
- Note EPI haute visibilité
- Note sur prévention des piqures de tiques.

6 – Conduites

6.1 Ordre de mission et autorisation de conduite

Conformément à la réglementation en vigueur, des ordres de mission (permanents ou ponctuels) sont mis en place pour les agents effectuant des déplacements hors territoire.

Les ordres de missions et les autorisations de conduite sont mis à jour régulièrement pour l'ensemble des agents conduisant les véhicules et des engins dans le cadre de leurs missions.

6.2 Permis de conduire

Les permis de conduire sont collectés lors de la première réalisation de l'autorisation de conduite ou lors du renouvellement du permis de conduite. Les agents s'engagent à signaler toutes circonstances susceptibles d'affecter la validité.

Un agent a passé le permis CE en 2022.

Une sensibilisation à la sécurité routière a été diffusée au cours de la semaine de la sécurité routière : vitesse, téléphone au volant, port de la ceinture, fatigue au volant, alcool au volant, aménagement forceons, sécurité motard, cycliste et trottrider.

6.3 AIPR

L'AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2018. Cette formation concerne la préparation ou l'exécution de travaux à proximité des réseaux. À la suite de l'obtention de ce test, l'autorité territoriale délivre l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux.

Trois catégories de personnes doivent disposer d'une AIPR :

- profil "concepteur" : salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux.
- profil "encadrant" : salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux). Cet encadrant doit être présent sur le chantier ou avoir la capacité de s'y rendre dans la demi-journée.
- profil "opérateur" : salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant que conducteur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents.
- Sur tout chantier de travaux, l'ensemble des conducteurs d'engin doivent être titulaires d'une AIPR.
- Sur tout chantier de travaux urgents, l'ensemble des personnels intervenant en terrassement ou en approche des réseaux aériens doivent être titulaires de l'AIPR.

Deux agents ont passé AIPR "concepteur" en 2022.

6.4 Conduite des engins de chantier

L'autorisation de conduite est délivrée par l'autorité territoriale, à l'agent concerné pour un équipement déterminé, à partir des 3 éléments suivants :

- Un examen d'aptitude réalisé par le médecin du travail ;
- Un contrôle des connaissances et du savoir-faire du conducteur pour la conduite en sécurité de l'équipement de travail (Aptitude à la conduite en sécurité – ACES) qui a une validité de 10 ans pour les engins de chantier concerné par le R482 ; la formation se fait sur place avec leur engin.
- Une connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

7 agents ont suivi la formation ACES engin de chantier R482 : 2 agents A1 (mini-pelle avec option chargement-déchargement), 2 agents B1(pelle avec option chargement-déchargement), un agent E (tracteur) et 2 agents F (chariot de manutention).

6.5 FIMO/FCO marchandises

La FIMO, **Formation Initiale Minimum Obligatoire**, est une formation obligatoire depuis septembre 2009 selon l'ordonnance n° 58-1310 du 23 décembre 1958 modifiée et le décret n° 2007-1340 du 11 septembre 2007 pour les conducteurs de véhicule au PTAC (Poids Total Autorisé en Charge) supérieur à 3,5 tonnes pour le transport de marchandises. Sa durée est d'un mois.

La FCO, **Formation Continue Obligatoire** est une formation qui doit être suivie tous les 5 ans par tous les chauffeurs en activité à partir de l'obtention de la qualification initiale et permet le renouvellement de la FIMO

Sa durée est de 35 heures sur 5 jours consécutifs. La FCO permet de remettre à jour les connaissances des chauffeurs sur les réglementations et la sécurité.

Ces formations sont obligatoires pour le service des ordures ménagères.

Les agents des services de l'eau et de la régie eau en sont dispensés. En effet, selon l'article 1-4° de l'ordonnance n°58-1310 du 23 décembre 1958 modifié correspondant au cas : g) Des véhicules transportant du matériel ou de l'équipement, à utiliser dans l'exercice du métier de leur conducteur, à condition que la conduite du véhicule ne représente pas l'activité principale du conducteur. »

En 2022, 4 agents ont renouvelé leur FCO.

6.6 Autorisation de Conduite – personnel transportant des enfants.

L'autorisation de conduite est délivrée par l'autorité territoriale à l'agent concerné pour un équipement déterminé, à partir des éléments suivants :

- Un examen d'aptitude réalisé par le médecin du travail ;
- Un examen d'aptitude à la conduite réalisé par le médecin agréé
- Une connaissance des lieux et des instructions à respecter et à faire respecter.

7 - LES FORMATIONS SPECIFIQUES**7.1 Formation PSC1 :**

La prévention des accidents du travail passe également par la formation du personnel aux gestes de premiers secours et par la mise en place de moyens de secours adaptés (trousse de 1er secours, téléphone, ...). En effet, une intervention efficace et rapide sur une victime d'accident permettra de limiter les conséquences de cet accident.

Pour information : la circulaire du 2 octobre 2018 relative à la généralisation auprès de l'ensemble des agents publics des formations aux gestes de premiers secours a pour objet de former 80 % des agents publics aux gestes de premiers secours avant le 31 décembre 2021.

Une majorité des agents ont été formée.

Le 15 mars 2022, une session de formation au PSC1 a eu lieu et a permis de former ou de recycler 10 agents.

7.2 Formation habilitation à manipuler du chlore gazeux

Le chlore utilisé par le service de l'eau est un gaz dangereux. Une formation tous les 3 ans est obligatoire pour montrer les dangers de ce produit chimique et pour apprendre ou rappeler les mesures de protection et de prévention à mettre en œuvre lors de la manipulation et du stockage de ce gaz.

Il n'y a pas eu de formation cette année.

7.3 Formation CATEC

Le certificat d'aptitude à travailler en espaces confinés dans le domaine de l'eau et de l'assainissement est obligatoire depuis le 30 novembre 2016. Elle est destinée à présenter les risques du travail en espace confiné, connaître et à savoir utiliser les EPC et EPI, à apprendre les procédures d'intervention. Cette formation est à renouveler tous les 3 ans.

En 2022, 3 agents ont suivi la formation initiale et 4 agents ont réactualisé leur formation.

7.4 Formation travail en hauteur

Selon le code du travail, l'employeur doit former les agents au travail en hauteur (Art. 423-106). Les agents ont l'obligation de participer à une formation travail en hauteur dès lors qu'ils portent des EPI contre les chutes avec un recyclage tous les 3 ans.

Pas de formation en 2022.

7.5 Formation électrique

Un agent qui effectue des opérations sur une installation électrique ou dans son voisinage doit être habilité par son employeur dans le respect des dispositions de l'article R. 4544-9 à 4544-11 du Code du travail après avoir reçu une formation spécifique aux travaux sous tension auprès d'un organisme agréé et un avis médical du médecin du travail.

Un agent a suivi un recyclage habilitation électrique en BT en 2022.

7.6 Signalisation des chantiers

Lorsqu'un agent intervient sur le domaine routier, une signalisation temporaire de chantier doit être mise en place. Le rôle de cette signalisation sur route en circulation est d'avertir l'utilisateur qu'il y a danger et de le guider pour garantir leur sécurité mais surtout celle des agents.

Des panneaux de signalisations ont été achetés pour l'équipe de travaux du service régie eau.

7.7 Les visites de sites

Les différents bâtiments de la collectivité ont été visités : ALSH, La Fabrique, les offices de tourisme, le CRE, les usines d'eau, les châteaux d'eau, les stations d'épuration, les stations de relevage. Les dysfonctionnements constatés seront corrigés selon un plan pluriannuel de travaux qui sera mis en place en 2023.

Une visite du futur tiers lieu du CARSAC a eu lieu.

8 - Le CHSCT

Le comité d'hygiène et de sécurité a été mis en place en 2019.

Deux CHSCT se sont déroulés en 2022 ainsi qu'une réunion sur l'évolution des bâtiments avec la présence de l'architecte :

➤ CHSCT 10 : 10 juin 2022,

- Document unique de l'office de tourisme,
- Présentation du plan du futur bâtiment du service de l'eau,
- Présentation du plan du service de la Fabrique
- Présentation des dossiers de télétravail pour avis
- Questions diverses : problème d'odeur de peinture, pharmacie véhicule ...

➤ Réunion étude des plans du bâtiment du service des eaux et du tiers lieu du Carsac

➤ CHSCT 11 : 22 novembre 2022,

- Révision du document unique de la grotte.
- Questions et informations diverses.

Le bilan financier 2022

Les dépenses de fonctionnement pour les formations sécurité s'élève à : 8 980,00 €

Le Président

Gilles BONSANG